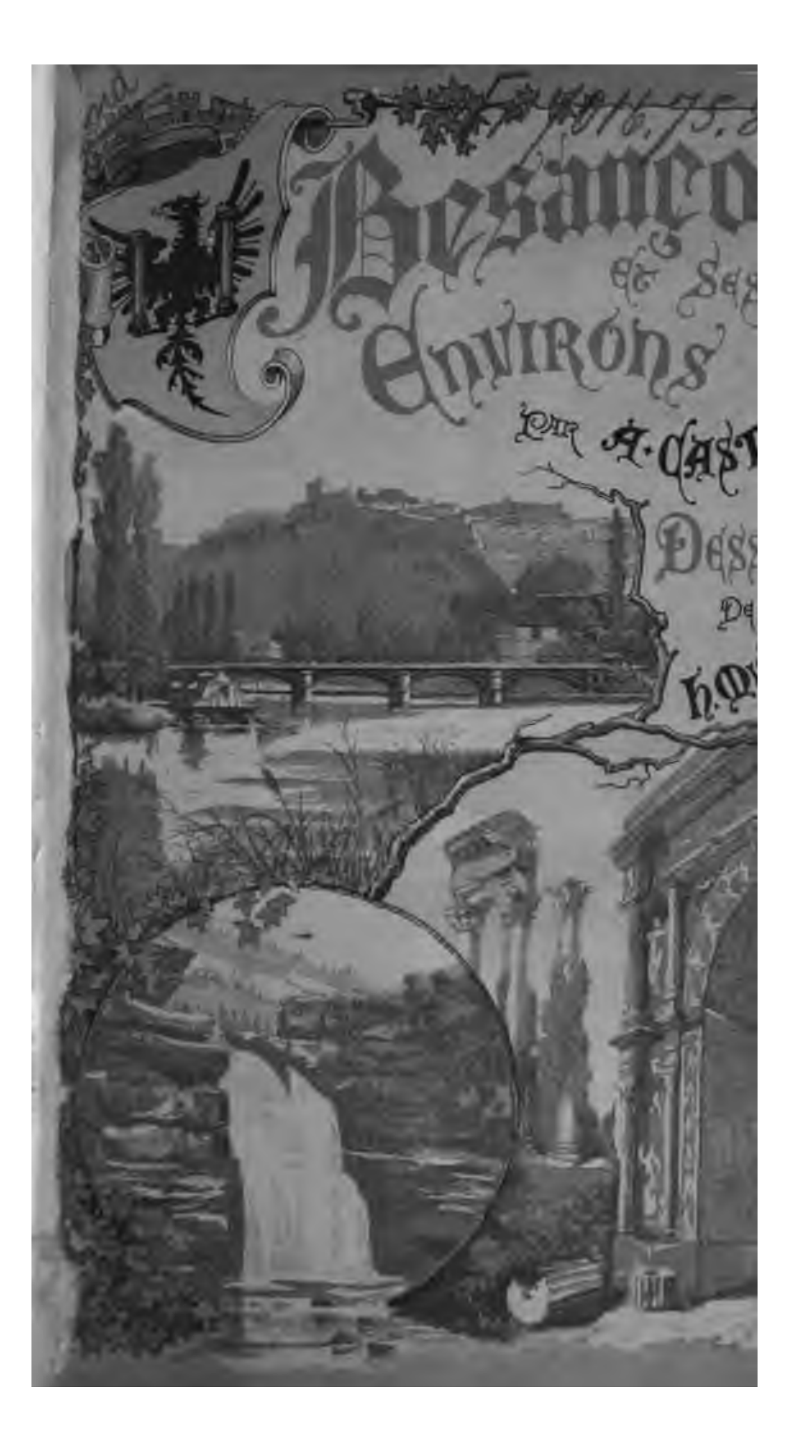
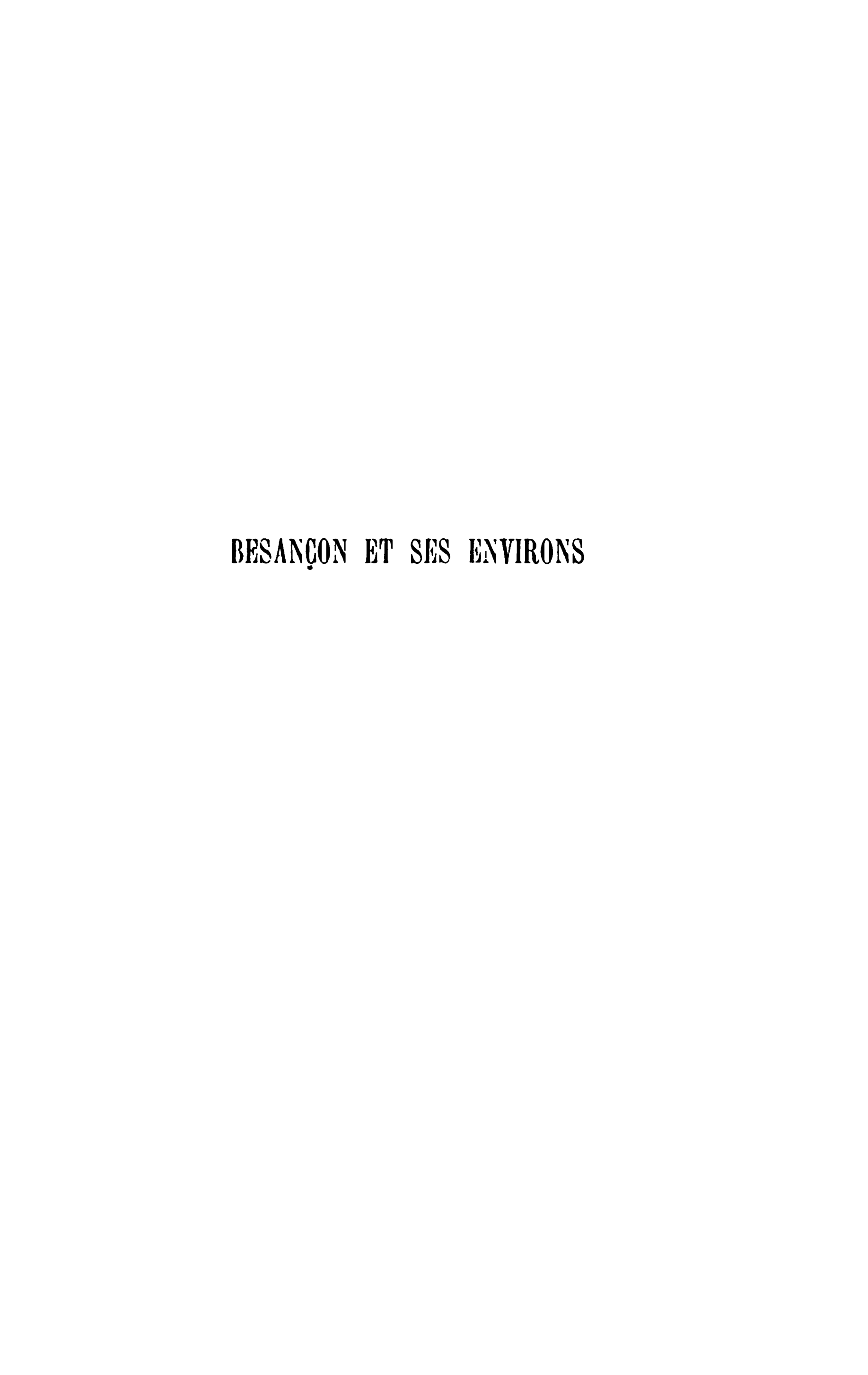


et
Environs
par



BESANÇON ET SES ENVIRONS

BESANÇON

ET SES ENVIRONS

VISITE DE LA VILLE ET DE SON POURTOUR

EXCURSIONS DANS LA RÉGION FRANC-COMTOISE

PAR

AUGUSTE CASTAN

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

DEUXIÈME ÉDITION ABRÉGÉE

AVEC DESSINS DE HENRI MICHEL

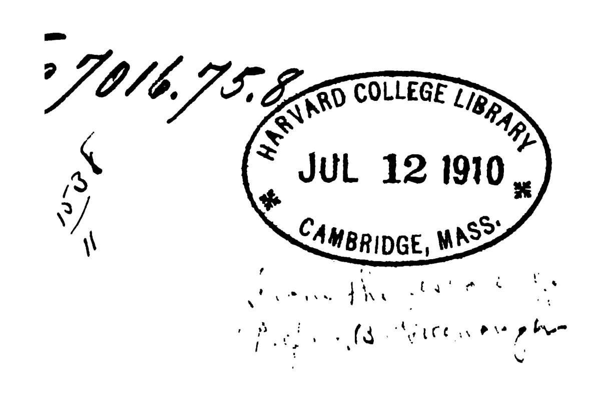


Signet de la commune de Besançon (1679)

BESANÇON

P. MOREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, GRANDE-RUE, 65

1887





Panorama de Besançon.

BESANÇON ET SES ENVIRONS

VISITE DE LA VILLE ET DE SON POURTOUR

ITINÉRAIRE INTÉRIEUR ABRÉGÉ (3 heures).

Entrée en ville par la promenade Micaud et le pont Saint-Pierre. — Façade du Palais de Justice, en arrière de l'Hôtel de ville. — Palais Granvelle : musée de dessins. — Bibliothèque de la ville. — Square archéologique (vestiges du théâtre romain). — Arc de triomphe romain, dit *Porte-Noire*. — Cathédrale. — Vue de la Préfecture. — Hôpital. — Musées de peinture, de sculpture et d'antiquités. — Eglise de Sainte-Madeleine.

ITINÉRAIRE INTÉRIEUR COMPLET (5 heures).

Entrée en ville par la promenade Micaud (1843) et le pont Saint-Pierre (1885). — Ancienne abbaye Saint-Paul : église de la seconde moitié du XIV[e] siècle, convertie en magasin à blé. — Cercle de la Société nautique (Gustave Vieille, architecte, 1883). — Eglise de Saint-Pierre (Alexandre Bertrand, architecte, 1782) : *Résurrection de Lazare,* toile de Martin de Vos ; *Pietà* de Luc Breton (1787). — Hôtel de ville (1565) : table sculptée de l'école bourguignonne (1582) ; portraits en pied de généraux se rattachant à la Franche-Comté. — Façade du Palais de Justice, en arrière de l'Hôtel de ville

1

(Hugues Sambin, architecte, 1582) : salle des audiences solennelles et première chambre (1745), magnifiques boiseries sculptées. — Terrasse ayant servi de soubassement au Capitole de Vesontio (fond de la maison nº 91 de la Grande-Rue). — Ancien couvent des Grands-Carmes : chapelle sépulcrale des Granvelle (1549), servant de logis à un boulanger ; cloître à portiques de 1685 (entrée par la Grande-Rue, nº 86, et par la rue de la Préfecture, nº 2). — Palais Granvelle, de style flamand (1534-1540) : musée de dessins (collections Paris, Gigoux et Grenier). — Eglise de Saint-Maurice (1712) : chasuble de saint François de Sales. — Bibliothèque de la ville : 130,000 volumes ; beaux manuscrits des écoles italienne et française ; statue en marbre de Théodore Jouffroy, par Pradier (1845). — Hôtel d'Etrabonne, Grande-Rue, 133 (1739) : porte cochère très distinguée. — Maison natale de Victor Hugo (Grande-Rue, 140) : plaque commémorative. — Square archéologique : débris du théâtre romain, vestiges du château d'eau antique et du baptistère primitif (M. Alfred Ducat, architecte, 1870-1872). — Arc de triomphe romain, dit *Porte-Noire*. — Palais archiépiscopal : chapelle de style gothique flamboyant ; belle salle synodale ; galerie des portraits des archevêques ; tableaux de maitres. — Cathédrale, en majeure partie du XIIe siècle : autel circulaire en marbre d'une haute antiquité, encastré dans le fond de la principale abside ; tombeau de Ferry Carondelet, sculpté à Bruges en 1543 ; *Vierge* de Fra Bartolommeo, tableau sur bois donné par Ferry Carondelet en 1518 ; *Mort de Saphire et d'Ananie,* toile présumée du Tintoret ; *Résurrection* de Carle Vanloo ; trois toiles de Jean-François de Troy et pareil nombre de Natoire ; anges adorateurs en marbre, de Luc Breton (1768) ; crypte construite en 1865, pour abriter les restes de huit princes de la famille des souverains de la Franche-Comté (1057-1200) ; horloge imitée de celle de Strasbourg (1860). — Citadelle : intéressante vue de Besançon depuis les chemins de ronde (permission difficile à obtenir). — Hôtel Bonvalot (derrière le

château d'eau), bâti, en 1538, pour François Bonvalot, ambassadeur de Charles-Quint en France, oncle du cardinal de Granvelle (appartient à la communauté religieuse de la Sainte-Famille). — Salle de spectacle (Charles-Nicolas Ledoux, architecte, 1778). — Eglise de Notre-Dame, ancienne église abbatiale de Saint-Vincent (en partie du XII[e] siècle): tour de l'église et porte d'entrée de l'abbaye construites en 1525, par les soins d'Antoine de Montecut, aumônier de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. — Préfecture, ancienne Intendance, magnifique salon ovale; vue extérieure de l'édifice depuis Chamars (Victor Louis, architecte, 1771); archives du département du Doubs et de l'ancienne province de Franche-Comté (M. Saint-Ginest, architecte, 1884). — Fontaine des Dames : sirène en bronze du XVI[e] siècle, comprise dans un arrangement du statuaire Luc Breton (1776), réalisé par l'architecte Alexandre Bertrand (1785). — Arsenal d'artillerie : grands ateliers pour la fabrication des voitures et affûts; vastes magasins de dépôt. — Promenade de Chamars : beaux platanes (1782); statue du général en chef Pajol, par son fils le général Charles Pajol (1864). — Hôpital : grille monumentale du serrurier Nicolas Chappuis (1703); curieuse pharmacie léguée, en 1692, par l'apothicaire Gabriel Gascon (1692). — Eglise de l'Hôpital, anciennement du Refuge (Nicolas Nicole, architecte, 1739) : gracieuse coupole et boiseries finement ciselées; tableaux de Nicolas-René Jollain (1767). — Hôtel de Montmartin, bâti, en 1582, pour le cardinal de Granvelle, actuellement pensionnat du Sacré-Cœur : chapelle dans le style florentin de la Renaissance (Alphonse Delacroix, architecte, 1840). — Eglise de Saint-François-Xavier, anciennement des Jésuites (1680) : luxueux retable en sculpture (1719); tableaux de Placido Costanzi (1759). — Lycée Victor Hugo, ancien collège des Jésuites (1718) : cour encadrée de portiques; chapelle (ancienne salle des actes), avec de belles boiseries. — Ecole catholique de Saint-François-Xavier, ancien couvent des Cordeliers : chapelle go-

thique moderne (M. Alfred Ducat, architecte, 1852); peintures murales de M. Edouard Baille (1874). — Musées de peinture, de sculpture et d'antiquités (dans les locaux qui encadrent la Halle) : peintures de Bronzino, de Titien, de Gaetano, de Bernard van Orley, d'Antoine Mor, de Valentin, de Largillière, de Boucher, de Wyrsch, d'Ary Scheffer, de Jean Gigoux, etc.; sculptures de Luc Breton, de Joseph Perraud, de Jean Petit, etc.; antiquités grecques, romaines et gauloises. — Ancien Grenier de la ville (Jean-François Charron, architecte, 1720) : école d'horlogerie. — Temple protestant : ancienne église de l'hôpital du Saint-Esprit (XIIIe siècle); galerie en bois sculpté du XVe siècle, dans une cour adjacente. — Pont de Battant : arcades romaines visibles depuis le quai et depuis le chemin de hallage. — Statue du marquis Claude de Jouffroy d'Abbans, créateur de la navigation à vapeur, ouvrage du sculpteur Charles Gauthier, piédestal de l'architecte Saint-Ginest (1884). — Synagogue de style mauresque (Pierre Marnotte, architecte, 1869). — Eglise de Sainte-Madeleine (Nicolas Nicole, architecte, 1746) : *Martyre d'une sainte,* tableau attribué à Dosso Dossi; *Sainte-Famille,* de Jean-Erasme Quellyn (1672). — Amphithéâtre romain : vestiges retrouvés derrière la caserne d'Arènes, en 1885, et destinés à être encadrés dans un square archéologique. — Hôtel de Champagney (rue Battant, n° 37), habitation du plus jeune des frères du cardinal de Granvelle : quatre énormes gargouilles dans le haut de la façade. — Fontaine de Flore, aux Chaprais, dans le voisinage de la gare de Besançon-Viotte (architecture de MM. Saint-Ginest et Dampenon, figure en bronze de M. Just Becquet, 1884).



Ruines de Montfaucon

COURSES RECOMMANDÉES.

Charles Nodier, le délicieux conteur bisontin, a écrit quelque part que la Franche-Comté était la préface de la Suisse : les environs de Besançon pourraient être appelés les premières lignes de cette préface. Le gracieux et le pittoresque s'y harmonisent pour fournir des perspectives intéressantes et variées. Depuis les hauteurs, l'œil s'attache à deviner les contours du chemin que le Doubs s'est frayé à travers les montagnes, tantôt mamelonnées et tantôt abruptes, qui constituent la chaîne du Lomont. Dans les vallées, on a les surplombs audacieux des roches jurassiques, les coteaux boisés reflétés par des rivières limpides, l'ombre dorée des berceaux de charmille, le velours des mousses vertes, le serpentement argentin des clairs ruisseaux.

Chaudane (2 heures, aller et retour). — Sortie par le pont de Canot et par le chemin qui longe l'Abattoir. —

Rochers éboulés au pied de la montagne, en regard d'une belle nappe d'eau. — Montée commode et ombragée. — Le nom de cette montagne dérive du composé celtique *Caledunum,* qui signifiait *montagne à pic,* et c'est en effet le caractère du versant de Chaudane qui regarde Besançon. Depuis la banquette qui règne devant le fort construit sur cette hauteur en 1837 (419 mètres), on plane en quelque sorte sur la ville de Besançon.

Saint-Ferjeux et Velotte (4 heures, aller et retour, omnibus pour Saint-Ferjeux partant de la place Saint-Pierre). — Sortie par la porte d'Arènes. — *La Butte,* quartier des exercices de tir de l'école d'artillerie, depuis 1736 : établissement des haras, vaste prison civile (M. Saint-Ginest, architecte, 1884), quartier d'artillerie (1875), champ de manœuvre, stand de la Société de tir. — *Saint-Ferjeux* (en latin *sanctus Ferreolus*) : belle église romane en construction (M. Alfred Ducat, architecte) ; ce sanctuaire est l'objet d'un pèlerinage pendant l'octave de la fête des apôtres du diocèse (16 juin). — Longer la *Male-Combe,* où la commune de Besançon, devenue par force l'alliée de Jean de Chalon-Arlay, fut battue, en 1336, par le duc de Bourgogne Eudes IV. Sur les terrains qui dominent cette combe, Henri IV, en 1595, et Louis XIV, en 1674, avaient assis leur camp. — Gagner le pied d'un contrefort de Rognon, gibbosité qui se nomme Chamuse. Passer entre cette hauteur et une colline rocheuse que l'on dit semblable au Calvaire et qui, pour ce motif, porte trois croix à son sommet. On est ensuite dans le village de Velotte, et l'on rentre, en suivant le Doubs, au pied de Chaudane, avec la perspective des rochers de la citadelle, qui sont inoubliables quand on les a vus empourprés par un beau soleil couchant.



Bout du Monde.

Beure et le Bout du Monde (distance 5 kilomètres ; omnibus partant de la place Saint-Pierre). — Sortie par la porte de Notre-Dame, ainsi nommée de ce qu'elle avoisinait une église dite de *Notre-Dame-de-Jusan-Moutier*, remplacée par la caserne de gendarmerie. Bel aspect du flanc occidental de la citadelle. — Faubourg Tarragnoz (*Terraniolum*, petite langue de terre). — Débouché du tunnel de 380 mètres percé sous la citadelle de Besançon, dans l'intérêt de la navigation fluviale (1878 1882). — Moulin de Tarra-

gnoz, ancienne propriété du chapitre métropolitain de Besançon, premier établissement d'une papeterie en Franche-Comté. — Porte avancée de la ville, dite de Malpas, en raison des dangers que l'on courait jadis en passant sur l'étroite banquette de rocher qui côtoyait en cet endroit une partie très profonde du lit de la rivière. — Ile Malpas, avec sa gracieuse couronne d'arbres variés. — Casamène (*Condamina*, domaine) : usine à gaz et ateliers métallurgiques. — Un peu plus loin, on quitte la route de Lyon, pour prendre un instant celle d'Ornans et entrer dans le vallon latéral de Beure, que l'on a justement nommé « une corbeille de fruits ». — Au fond de ce vallon est le pittoresque cirque des rochers du Bout du Monde, qui relient la montagne d'Arguel à la crête des Buis. Cette crête est longée par un ruisseau qui forme, dans une anfractuosité du cirque, une cascade de dix mètres de haut : une portion du ruisseau est dérivée à gauche pour le service de moulins qui triturent le produit des carrières de gypse situées au dessus du cirque. Sur la droite, une autre cascade moins importante est fournie par le ruisseau qui descend d'Arguel. Bel aspect du piton naturellement bastionné qui supportait le château-fort d'Arguel, détruit en 1668, après la prise de Besançon, sur l'ordre du grand Condé. — En gravissant le chemin qui mène aux carrières de gypse, on pourra remonter le cours du ruisseau de la cascade et rentrer par la Chapelle-des-Buis et Trôchatey. — Si l'on préfère retourner sur ses pas, on passera le Doubs au pont de Velotte, on traversera les belles cultures maraîchères de ce hameau de notre banlieue; puis, après avoir franchi la Grête, on aura l'aspect du parc et des casernes d'artillerie qui avoisinent les villas et l'église de Saint-Ferjeux.

Arcier (distance dix kilomètres : service de bateau à vapeur tous les dimanches, jusqu'à la Malate). — Pour aller à Arcier par chemin de fer, il faut prendre la ligne de Belfort et descendre à la station de Roche (où est l'importante

distillerie de M. Bersot) : un bac vous transporte sur l'autre rive du Doubs, à Arcier. — Pour faire la route à pied ou en voiture, mieux vaut suivre, en le remontant, l'itinéraire du canal romain qui amenait à Besançon les eaux de la source d'Arcier. — Départ par la rue Rivotte : ancien portail du couvent des Dominicains, actuellement entrée de l'école d'artillerie (xv[e] siècle) ; maison Mareschal (1516) ; porterie de Rivotte, flanquée de deux tours (1546). — Faubourg Rivotte (*Ripetta,* petit rivage) ; aspect du flanc rocheux de la citadelle, entaillé pour fournir une rampe à la voie ferrée qui se dirige vers la Suisse. — De l'autre côté du Doubs, vue du mont de Bregille et de la rigole naturelle par où les Suisses, alliés de Rodolphe de Habsbourg, fondirent sur l'armée comtoise campée dans les Prés de Vaux (1289). — Porte Taillée, coupure primitivement faite dans un contrefort de la citadelle pour le passage de l'aqueduc d'Arcier. — En suivant la vieille route, qui est immédiatement au dessus du chemin de halage des bateaux, vous rencontrez l'ancien ermitage de saint Léonard : le solitaire qui en était l'hôte s'appelait le *reclus de la rivière.* — Plus loin, au débouché de l'*Enfer de Morre,* un petit groupe d'habitations se nomme la Malate : là était la *maladerie* de la seigneurie de Montfaucon, aujourd'hui remplacée par plusieurs guinguettes ; on voit encore, encastré dans la maison de l'ancien hospice, le blason sculpté de la maison de Nassau, héritière de celle de Chalon qui, elle-même, était aux droits des Montfaucon. Le canal romain y était porté par une arcade dont on voit les restes : c'est l'origine du nom d'*Arc des Malades* qui servait à désigner cet endroit. — On longe ensuite le pied de Montfaucon : le nom de cette montagne (*Mons Falconis*) lui vient d'un seigneur nommé *Falco,* possesseur au onzième siècle du castel situé sur un ressaut du versant de la montagne qui regarde le Doubs. Ce château, qui avait cent-vingt villages dans sa dépendance, fut saccagé par l'armée française de Louis XI, en 1477 ; les ruines en sont encore importantes. — De l'autre côté du

Doubs, au pied de la croupe de Bregille, on voit le joli village de Chalezeule (*Calisola*), puis on rencontre Chalèze (*Calesia*), dont les revenus seigneuriaux alimentaient, au onzième siècle, la cuisine des archevêques ; à gauche on a en perspective la grande côte boisée de Chailluz, forêt patrimoniale de la ville de Besançon depuis l'époque romaine ; plus bas, c'est le village de Thise, avec sa belle prairie dans laquelle, en 1124, l'archevêque Ansérie tint un mémorable *plaid de Dieu*, pour terminer les querelles qui désolaient son diocèse. — Quand on a traversé la presqu'ile verdoyante de Chalèze, le chemin se trouve de nouveau compris entre le cours du Doubs et des côtes boisées ; on y rencontre l'ancien moulin de la *Cana*, alimenté jadis par le morceau de canal antique le plus longtemps conservé. — Au temps des Romains, le premier tronçon du canal était porté sur des arceaux : c'est là l'origine du nom d'Arcier, analogue de celui d'Arcueil, localité où se trouvait, également portée sur des arceaux, la tête d'un aqueduc qui amenait les eaux potables à Lutèce. Arcier est un cirque rocheux grandiosement ombragé et précédé d'un tapis vert qui a le Doubs pour bordure. La grande source se déversait à l'état de nature par deux cavernes superposées. Depuis le captage qu'en a fait la ville de Besançon, elle ne débite plus au dehors que le trop plein de la tête d'aqueduc : il en résulte, en temps de grandes eaux, une fort belle chute ; un restaurateur en a dérivé des filets qui jaillissent de la terrasse de son établissement. Au dessus de la caverne haute, on a placé une inscription commémorative du retour à Besançon des eaux d'Acier (1855). — Une autre source, moins importante, s'appelle la *Source Bergeret :* elle a le mérite d'être vierge de tout remaniement ; ses eaux, fraiches et limpides, dorment dans des cuves rocheuses, avant de faire courir des filets d'argent sur les mousses vertes des blocs écroulés.

Chapelle-des-Buis (3 heures aller et retour). — Sortie

par la Porte Taillée ou par celle de Malpas : dans le premier cas, montée du chemin de Trochâtey (*Retro castrum*, c'est-à-dire derrière la citadelle); dans le second cas, montée du chemin de la Creuse. — Front de secours de la citadelle et amas de pierrailles résultant du creusage des fossés de cette forteresse. — Perspective du riant morceau de la vallée du Doubs qui était commandé par le château d'Arguel. — Lunettes de Touzey et de Tròchatey, construites par le général d'Arçon, en 1791. — Chemins gaulois, aux profondes ornières. — Rampe de la montagne des Buis, arête qui délimite l'isthme de la presqu'île de Besançon. — Chapelle reconstruite en 1860, sous le vocable de *Notre-Dame de Bon-Secours*. — De la terrasse de cette chapelle (493 mètres), belle vue de la place forte de Besançon et de son périmètre stratégique. — En gagnant la ligne des crêtes de Fontain, parallèle à la colline des Buis (2 heures en plus), on a un aspect de la région dite de la *moyenne montagne :* au premier plan, le marais de Saône avec ses tourbières ; à l'horizon, la grande montagne de Poupet, la côte de Belin qui domine Salins, Montmahoux, le plateau d'Amancey, la roche de Hautepierre, la montagne de Cicon ; entre les deux plans, le château féodal de Montrond (démantelé par le maréchal de Luxembourg, en 1674), les côtes de Mamirolle et la bordure boisée de la rive gauche du Doubs.

Montfaucon (5 heures, aller et retour). — Sortie par la Porte Taillée : cheminement sur la grande route de Suisse, dont le tracé, sur l'un des flancs de l'isthme qui se raccorde avec la citadelle, met en évidence une faille géologique des plus caractérisées ; belle perspective des serpentements du Doubs entre les montagnes de Bregille et de Montfaucon. — Village de Morre, *Maiodurum*, c'est-à-dire ruisseau du nommé Maius ; ce ruisseau se déverse en cascade dans une gorge sauvage appelée l'*Enfer de Morre*. — Tunnel du chemin de fer, qui débouche dans le Marais de Saône ; plus haut, percée du *Trou-au-Loup*. — Le village de Montfau-

con ne fut longtemps qu'un hameau dépendant du castel dont les ruines se dressent sur un gradin du versant occidental de la montagne : près du castel était un petit bourg avec son église ; il n'en reste plus que l'ancienne maison du châtelain de la seigneurie. — Du sommet de Montfaucon (611 mètres), on a une vue d'enfilade des sommets de la chaîne du Lomont ; on voit aussi se profiler les trois autres étages des Monts-Jura, et il n'est pas rare que l'on aperçoive quelques cimes neigeuses des Alpes. Le fort bâti sur



Porte et Ile Malpas.

ce sommet, à la suite de la guerre franco-prussienne, est l'un des principaux ouvrages défensifs du pourtour de Besançon. — On pourra visiter enfin les ruines féodales (voir ci-dessus ce qui les concerne dans l'article *Arcier*), puis descendre par un sentier ombragé sur le chemin qui longe le Doubs dans la direction de Besançon.

NOTICE HISTORIQUE



Porte Taillée.

I

TEMPS ANTIQUES.

La ville de Besançon est située au centre de l'ancienne Séquanie, devenue plus tard la province de Franche-Comté. Sa partie essentielle est assise,

sur la rive gauche du Doubs, dans une presqu'île formée par une boucle de la rivière et adossée à un massif rocheux qui est escarpé sur ses trois faces externes. Ce massif est un gradin avancé de la chaîne du Lomont, la quatrième des arêtes de la barrière des Monts-Jura.

Aux époques où les moyens d'attaque à longue portée n'existaient pas, un tel site réalisait l'idéal du refuge défensif : aussi notre ville peut-elle montrer, comme preuves de son antiquité, des haches de pierre et des poteries remontant aux origines de l'industrie humaine.



Monnaie en bronze des Séquanes.

Sous le nom de Vesontio, elle fut, au temps de la Gaule indépendante, le chef-lieu (*maximum oppidum*) de la belliqueuse peuplade des Séquanes, celle dont le géographe Strabon pouvait dire : « Quand les Germains l'ont pour eux, ils sont forts vis à vis de l'Italie; quand elle leur manque, ils ne sont rien ». Les Séquanes, en effet, pouvaient ouvrir ou fermer cette porte ménagée par la nature entre le Jura et les Vosges (la trouée de Belfort), en deçà de laquelle se présentent trois vallées riches et commodes (celles de la Saône, de l'Ognon et du Doubs) pour atteindre la grande artère du Rhône.

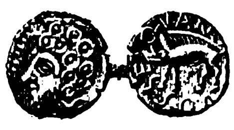
On s'explique ainsi que Vesontio ait été saisie par Jules César pour base de ses opérations contre l'envahisseur germain Arioviste. « Abondamment

pourvue de munitions de toute espèce, cette place », disent les *Commentaires* de César, « offre, par sa position naturelle, de grands avantages pour soutenir une guerre. Le Doubs, formant autour de son enceinte comme un cercle parfait, l'environne presque entièrement; l'espace que la rivière ne baigne point n'a pas plus de seize cents pieds, et cet espace est fermé par une haute montagne dont les racines plongent des deux côtés dans l'eau. Un même mur fait de la montagne une citadelle et la joint à la ville » (58 avant J.-C.).



Monnaie en potin des Séquanes.

Cent dix ans plus tard, deux armées se disputèrent les abords de la place de Vesontio. Le sénateur aquitain Julius Vindex avait fait insurger la Gaule contre les monstruosités qu'engendrait la folie furieuse de Néron. Les légions de la Germanie supérieure, que commandait Verginius Rufus, s'avancèrent pour réprimer cette insurrection. Vesontio leur ferma ses portes. Les deux partis s'entrechoquèrent non loin de cette place, dans un lieu qui a retenu le nom de *Bois-Néron :* vingt mille Gaulois restèrent sur ce champ de bataille; Vindex désespéré s'y donna la mort. La levée de boucliers n'en atteignit pas moins son but, car elle provoqua le renversement de Néron (68 de l'ère moderne).



Monnaie en argent des Séquanes.

La Séquanie vécut en paix jusqu'au règne de Marc-Aurèle. Mais, à cette époque, les Germains se reprirent à menacer la Gaule et l'Italie. Marc-Aurèle refoula ces Barbares; puis, voulant avoir la possibilité de transformer en boulevards militaires les villes rapprochées de la frontière rhénane, il érigea Vesontio en colonie romaine, sous le vocable de *Colonia Victrix Sequanorum*. Dès lors, l'ancienne capitale des Séquanes dut se donner une parure monumentale imitée de celle de Rome (167-180).



Inscription sur bronze mentionnant la colonie romaine de Vesontio (Musée de l'hospice du Grand-Saint-Bernard).

Dès la fin du règne de Marc-Aurèle, un essaim de l'Eglise chrétienne de Smyrne, fondée par l'apôtre saint Jean, s'établit à Lyon et ne fut pas longtemps sans créer à son tour des missionnaires : Ferréol et Ferjeux furent envoyés de là en Séquanie. La tradition rapporte qu'ils célébraient les saints mystères dans une grotte très rapprochée de Vesontio. Le préfet de la Séquanie,

Claudius, dont ils avaient converti la femme, les fit mourir dans de cruels tourments. Cet affreux spectacle fut donné au peuple de Vesontio, dans le théâtre de cette ville, le 16 juin de l'année 212.

Après une longue période d'anarchie militaire, Constantin fit une nouvelle division des territoires de l'Empire. Chaque chef-lieu de province eut son président et son évêque métropolitain. Des évêchés suffragants de Vesontio furent créés à Aventicum (Avenches), à Augusta Rauracorum (Augst près de Bâle), à Equestris (Nyon) et à Vindonissa (Windisch). Hélène, mère de Constantin, séjourna quelque temps à Vesontio et s'intéressa aux deux basiliques que l'évêque Hilaire y faisait alors construire : l'un des édifices, dédié à saint Jean, était voisin d'un baptistère primitif ayant comme patron le précurseur du Christ ; l'autre, dédié à saint Etienne, succédait au temple de Jupiter qui avait trôné sur la citadelle romaine (306-324).

Les rivalités des généraux romains venant ajouter le fléau de la guerre civile à celui de l'invasion, la population de la Séquanie, affolée par tant de misères, fut réduite à choisir pour protecteurs les plus civilisés d'entre les Barbares : elle pactisa avec les Burgondes.

II

MOYEN AGE.

Il se fit un partage des terres entre l'aristocratie des Burgondes et les anciens propriétaires du sol.

2

Les villes épiscopales furent exceptées de ce partage : là se perpétuèrent les habitudes romaines, et les évêques, qui en devinrent les conservateurs, commencèrent ainsi l'édifice de leur puissance temporelle. Du règne de Gontran, qui résidait à Chalon-sur-Saône, datent les prérogatives souveraines du siège métropolitain de Besançon (435-593).

Dans leur œuvre de réorganisation, Pépin le Bref et Charlemagne s'appuyèrent sur le corps social qui possédait encore le plus de traditions et de doctrines, c'est-à-dire sur le clergé. Un parent de Charlemagne, l'archevêque Bernoin, occupa le siège de Besançon et reconstruisit les églises de cette ville : une table d'or fut attribuée à Besançon dans le partage des richesses mobilières du grand empereur; ce joyau décora, jusqu'en 1642, le maître-autel de la cathédrale dédiée à saint Jean (752-814).

Au milieu de l'anarchie qui détermina la chute des derniers Carolingiens, les évêques de la Burgondie reconstituèrent ce pays en royaume; mais plusieurs courants d'invasion vinrent ébranler cette monarchie improvisée. Les Hongrois, ces sauvages dont l'imagination populaire a fait les *Ogres*, incendièrent la ville de Besançon. A la faveur de ce désastre, la puissance temporelle des archevêques fut accaparée par une dynastie de comtes qui renouvelèrent la ruine des églises. Le dernier roi de Burgondie, constamment outragé par ses vassaux, se mit sous la tutelle des empereurs d'Allemagne et leur légua son royaume (879-1038).

Hugues de Salins, devenu archevêque de Besançon, acclama la domination nouvelle et se fit restituer le pouvoir temporel dont avaient joui ses prédécesseurs. Ce fut lui qui bénit, à Besançon, le mariage de l'empereur Henri III avec Agnès de Poitiers. Bientôt après, le cardinal Brunon d'Alsace, son intime ami, était élu pape sous le nom de Léon IX. Dès lors, dit un contemporain, l'archevèque Hugues « fonda dans la ville une auto-



Monnaies des archevêques de Besançon.

rité si forte, que nulle autorité laïque ne put prétendre y dominer ». Non content de relever les églises de leurs ruines, il voulut aussi combler les vides qui s'étaient faits dans la population. A l'ombre d'une église placée sous le vocable de Sainte-Madeleine, des habitations se groupèrent par delà le pont romain, au pied d'une montagne que sa dénudation antérieure avait fait surnommer *Calvus Mons*, c'est-à-dire *Mont-Chauve* ou Charmont. (1038-1066).

La fermentation populaire d'où sortit la commune de Besançon fut une des conséquences du mariage de l'empereur Frédéric Barberousse avec l'héritière de la province de Franche-Comté. Ce prince avait choisi Besançon pour prendre possession de ses nouveaux domaines. Tandis qu'il y recevait l'hommage de ses vassaux, deux légats du pape Adrien eurent l'imprudence de lui dire que la dignité impériale était un fief relevant de la papauté. Peu de temps après, l'un de ces légats était élu pape sous le nom d'Alexandre III : il s'ensuivit un schisme de seize années, durant lequel le siège archiépiscopal de Besançon fut adjugé, malgré le clergé du diocèse, à un allemand nommé Herbert (1148-1162).

Cet avide prélat voulut se faire un monopole du commerce d'argent dans la ville. Le peuple se souleva et mit le feu aux maisons de l'archevêque. Sous le successeur d'Herbert, une insurrection plus violente encore eut pour prétexte le droit de mainmorte que l'archevêque exerçait sur une partie de la ville. Frédéric Barberousse interposa sa médiation, et le prélat renonça, moyennant une rente annuelle de vingt-cinq livres, à être de droit l'héritier de ceux de ses tributaires qui décéderaient sans postérité (1162-1180).

Quarante ans après, le populaire, s'étant organisé en commune, expulsa l'archevêque Gérard de Rougemont, qui mourut en exil. Jean Halgrin, son successeur, se présenta devant la ville avec une escorte imposante, et la population fut contrainte de capituler avec lui. Cent des principaux habitants

durent venir, en chemise et pieds nus, recevoir dans l'église cathédrale, de la main du prélat, une humiliante fustigation (1220-1225).

Dès la seconde moitié du treizième siècle, la France jetait des regards de légitime convoitise sur une province qui parlait sa langue et rentrait dans ses frontières naturelles : elle sut gagner à sa cause le prince aventureux et prodigue auquel la Franche-Comté était échue. Ce prince, qui est connu sous le nom d'Othon IV, eut l'imprudence d'entrer dans une ligue formée contre l'empereur Rodolphe de Habsbourg. La commune de Besançon s'étant mise aussi de la partie, l'empereur, à la tête d'au moins 20,000 hommes, s'avança contre cette place qui était le quartier général des agissements de la France. Il essaya vainement de faire composer les habitants en arrachant leurs vignes. Sur la promesse faite par Othon IV de reconnaître l'empereur pour son suzerain, Rodolphe décampa, laissant toutefois devant Besançon un corps de troupes chargé du soin de réduire les habitants par la famine. A la suite d'un blocus qui dura tout l'hiver, les citoyens ouvrirent leurs portes, mais à la condition que la commune recevrait une consécration légale de son existence. Besançon devint ainsi une république indépendante sous le protectorat de l'Empire allemand (1282-1290).

La Franche-Comté ayant été annexée aux vastes possessions des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, ces princes eurent naturellement le désir d'avoir quelque autorité dans la ville de Besançon. Jean-sans-Peur et Philippe-le-Bon profi-

tèrent des querelles incessantes de la commune avec l'archevêque de Besançon, pour prendre pied dans la grande cité. A la suite d'une émeute, pacifiée par le maréchal de Bourgogne Thiébaud de Neufchâtel, la commune dut souscrire un traité accordant au comte-duc de Bourgogne moitié des amendes et gabelles de la ville, plus le droit d'y instituer un juge et un capitaine (1384-1451).

Ces mêmes droits furent reconnus par la ville à Louis XI, quand il eut occupé violemment la Franche-Comté, après la mort tragique du comte-duc Charles-le-Téméraire. Besançon accepta pour gardien le roi de France qui, en retour, gratifia ses habitants de privilèges égaux à ceux des bourgeois de Paris. Les châteaux de Châtillon-le-Duc et de Montfaucon, qui faisaient partie de l'avant-garde de la ville, avaient été préalablement ruinés par les troupes françaises (1477-1480).

III

TEMPS MODERNES.

Louis XI mort, les Etats de Franche-Comté, réunis à Besançon par emprunt de territoire, reconnurent comme souverain de la province le nouveau roi de France, Charles VIII, qui était fiancé à la petite-fille de Charles-le-Téméraire. Mais ce prince ayant épousé Anne de Bretagne, les Comtois se regardèrent comme déliés envers la France. Maximilien d'Autriche, père et tuteur des enfants de Bourgogne, vint reconquérir la Franche-Comté et

gouverna ce pays jusqu'à la majorité de son fils. Ce prince, uni à l'héritière des Espagnes, mourut âgé de vingt-huit ans, laissant pour lui succéder un enfant de cinq ans, le futur Charles-Quint (1483-1506).

Il importait grandement au souverain de la Franche-Comté que la république bisontine vécût en communion de principes avec la province dont elle était la principale forteresse. Pour obtenir ce résultat, Charles-Quint employa successivement l'habileté de Laurent de Gorrevod, grand-maître de sa maison, et celle de son garde des sceaux Nicolas Perrenot de Granvelle, qui construisit à Besançon une demeure princière. La ville reçut le privilège de frapper des monnaies de tout métal, marquées d'un côté à l'effigie de Charles-Quint, et de l'autre aux armoiries municipales (1) (1516-1556).

Ces armoiries se blasonnent encore ainsi : d'or à l'aigle éployée de sable et lampassée de gueules (aigle noire à langue rouge), portant dans ses serres deux colonnes de gueules posées en pal (deux colonnes rouges debout). L'aigle signifiait jadis que l'empereur d'Allemagne était le protecteur de la commune de Besançon; les deux colonnes rappelaient les débris d'un temple romain qui avait existé sur la citadelle et dont la municipalité tirait la preuve de l'existence à Besançon

(1) Pour rester dans la lettre du privilège qui lui avait été concédé, la municipalité de Besançon perpétua sur ses monnaies l'effigie de Charles-Quint, avec des dates qui arrivèrent à être postérieures de plus d'un siècle à la mort de ce monarque.

d'un gouvernement civil antérieur à celui des archevêques.



Monnaie municipale de Besançon.

La ville de Besançon était, de temps immémorial, divisée en sept quartiers qui avaient chacun un étendard avec armoiries distinctes et tiraient de là le nom de *bannières* (1). Tous les ans, le jour de Saint-Jean-Baptiste (24 juin), après une messe du Saint-Esprit célébrée à l'église de Saint-Pierre, chaque quartier élisait, au scrutin secret, quatre notables. Dans l'après-midi du même jour, les vingt-huit notables ainsi élus se rendaient à l'hôtel de ville, choisissaient parmi eux un président et procédaient à l'élection des quatorze gouverneurs qui devaient exercer le pouvoir exécutif pendant un an. Les quatorze gouverneurs ayant été pro-

(1) *Saint-Quentin,* d'or à l'aigle éployée de sable; *Saint-Pierre,* de gueules à la clé d'argent posée en pal; *Chamars,* parti de gueules à la clé d'argent mise en pal et d'azur à quatre croissants d'argent posés de même; *Le Bourg,* de gueules au griffon ailé d'or; *Battant,* coupé d'argent et de gueules; *Charmont,* de gueules à la croix fleuronnée d'or; *Arènes,* de gueules au lion rampant d'or, accosté de deux coquilles d'argent.

clamés, les notables en assignaient deux à chaque quartier. Le corps des gouverneurs n'avait pas de président annuel : chaque semaine, à tour de rôle, un nouveau membre occupait le fauteuil. Les notables, au contraire, conservaient toute l'année le président qu'ils avaient élu.

Le conseil communal, en assemblée plénière, ne reconnaissait d'autorité supérieure à la sienne que celle de l'empereur d'Allemagne, suzerain de la cité : aussi le roi d'Espagne Philippe II, souverain de la Franche-Comté, dut-il recourir à l'entremise de deux commissaires impériaux pour faire exercer dans la ville une persécution religieuse. Une foule de citoyens, dénoncés comme protestants, furent arrêtés : on en pendit quelques-uns et on bannit le plus grand nombre ; la plupart de ceux-ci se réfugièrent en Suisse et à Montbéliard. Au bout de deux ans d'exil, ils se massèrent pour pénétrer de force dans la ville. Entrés par le Doubs au moyen de petites barques, ils s'étaient retranchés sur le pont quand l'alarme fut donnée. L'archevêque Claude de la Baume et le gouverneur de la province, François de Vergy, montèrent à cheval pour les refouler : on leur coupa la retraite en abaissant la herse d'une porte par où ils voulaient fuir, et il n'y eut pour eux ni pitié ni merci (1573-1575).

Ce fut encore la politique d'intolérance de Philippe II qui amena le roi de France Henri IV en Franche-Comté, avec une armée de vingt-cinq mille hommes. Il se présenta devant Besançon, voulant uniquement tendre la main à cette ville pour en recevoir un petit secours d'argent : il se

contenta de 30,000 écus, dont 27,000 seulement furent payés (1595).

La France, retrouvant de plus en plus le sentiment de son unité nationale, ambitionnait de réunir à son domaine tous les territoires qui avaient fait partie de l'ancienne Gaule. La Franche-Comté étant au nombre de ces territoires, Richelieu ne demandait qu'un prétexte pour y porter la guerre. Le gouvernement de la province et celui de la ville de Besançon eurent la généreuse maladresse de fournir ce prétexte : ils ne crurent pouvoir refuser asile à Gaston d'Orléans, frère du roi de France, et au duc Charles IV de Lorraine, l'un et l'autre sous le coup de la haine implacable du cardinal de Richelieu. La province, considérée dès lors comme coupable d'une violation de neutralité, vit son territoire englobé dans le périmètre des opérations militaires que les Suédois, de concert avec la France, dirigeaient contre la maison d'Autriche. Tout ce que la guerre, la peste et la famine peuvent engendrer de monstrueuses horreurs, la Franche-Comté eut à le subir pendant dix années consécutives : après quoi il ne lui resta plus guère qu'un dixième de ses habitants. La cavalerie française avait incendié le village de Saint-Ferjeux, aux portes de Besançon, et le farouche Weymar était venu reconnaître cette place, que pourtant il n'avait pas osé attaquer (1631-1642).

Une suspension d'hostilités finit par être accordée à la province, la ville de Besançon comprise, moyennant le paiement à la France d'une contribution annuelle de 120,000 livres. Bientôt après,

la diète de Ratisbonne stipulait que le protectorat de Besançon, qui appartenait à l'Empire, serait échangé contre la forteresse de Frankenthal que détenait l'Espagne. Pour Besançon, c'était la perte de son autonomie et l'annexion de son territoire à la Franche-Comté (1649-1662).



Médaille commémorative de la translation à l'Espagne du protectorat de Besançon (1665).

Pendant que cet arrangement se concluait, le roi d'Espagne Philippe IV mourut, et Louis XIV, son gendre, prétendit recueillir dans sa succession les Pays-Bas et la Franche-Comté. Des intrigues avaient été nouées dans cette province pour y paralyser la résistance : aussi la place de Besançon se rendit-elle sur une simple sommation du grand Condé. Le vainqueur se hâta de mettre la main sur l'artillerie municipale et de faire sauter le château d'Arguel, voisin de la ville. D'après les plans de Vauban, alors simple lieutenant aux gardes, on commença la construction d'une citadelle sur la montagne où s'élevait la basilique de Saint-Etienne (1664-1668).

Au bout de trois mois, le traité d'Aix-la-Chapelle

restituait la Franche-Comté à l'Espagne. Cette puissance obligea la ville de Besançon à continuer la forteresse commencée par Vauban. La ville put ainsi soutenir un véritable siège, lorsque Louis XIV vint présider à une seconde et définitive conquête de la Franche-Comté. La place était défendue par une garnison de 2,500 soldats et par un nombre à peu près égal de citoyens ou villageois armés. Le commandement de ces troupes avait été attribué au prince de Vaudémont, fils du duc de Lorraine Charles IV et de la belle franc-comtoise Béatrix de Cusance. Sous la protection d'une batterie placée au sommet de Chaudane, les Français ouvrirent une tranchée contre le bastion d'Arènes : un boyau de communication relia bientôt ces deux cheminements. Repoussés dans un assaut de nuit qu'ils avaient tenté à Chamars, les assiégeants firent rage contre le bastion d'Arènes. La brèche en cet endroit devenant accessible à la cavalerie, force fut à la ville de souscrire une capitulation analogue à celle de 1668. La citadelle toutefois n'était pas prise : le prince de Vaudémont s'y retira avec les troupes régulières. Les batteries de Chaudane et de Bregille, qui dominaient cette forteresse dépourvue de flanquements, y firent pleuvoir les projectiles : la basilique de Saint-Etienne fut ruinée par une explosion des poudres emmagasinées dans cet édifice. Enfin Vaudémont accepta une capitulation des plus honorables. Le double siège avait duré vingt-sept jours (1674).

La ville de Besançon, fortifiée d'après les plans de Vauban, devint la capitale de la Franche-Comté,

en même temps que l'un des boulevards de la défense de la France. Dole se vit enlever, au profit de ce nouveau centre, le Gouvernement militaire, le Parlement, l'Université et la Monnaie royale. A l'ancienne forme du gouvernement municipal de Besançon, la France substitua, dès 1676, une organisation analogue à celle qui régissait les autres villes du royaume, c'est-à-dire un maire annuel ayant la qualité de vicomte, trois échevins et seize conseillers de ville, tous élus par un corps de notables (1676-1711).

En échange de ses libertés perdues, Besançon obtint une situation politique normale et le bénéfice d'être associée à la plus généreuse des grandes nations. Les sciences, les lettres et les arts, que les Comtois ne pouvaient cultiver jadis qu'à la condition de s'expatrier, prirent rang dans les préoccupations du pays lui-même. Le vieil esprit franc-comtois, estimable mélange de rustique droiture et de causticité souvent paradoxale, se réfugia dans le Parlement de Besançon : aussi cette compagnie fit-elle souvent une opposition systématique aux idées françaises. A la veille de la Révolution, elle se signala par son hostilité aux mesures libérales édictées par Louis XVI : deux de ses membres eurent leurs maisons pillées. La force armée, commandée par le comte de Narbonne, ami du ministre Necker, évita d'empêcher le mouvement populaire de suivre son cours (1789).

L'agitation révolutionnaire, provoquée dans cette ville par la visite des représentants du peuple Bassal et Bernard de Saintes, eut pour conséquence

d'y faire détruire la plus grande partie des œuvres d'art qui rappelaient l'ancien régime. Par compensation, le même Bassal accueillit à Besançon une colonie d'horlogers proscrits de La Chaux-de-Fonds et du Locle pour leur adhésion aux idées républicaines de la France; puis le Comité de salut public déclara national l'établissement d'horlogerie formé par ces artistes dans le département du Doubs (1793).

IV

PÉRIODE CONTEMPORAINE.

Dans l'organisation uniforme que la France reçut du premier Empire, Besançon retrouva quelques-unes des prérogatives de son ancienne situation de capitale du territoire franc-comtois. Les trois départements taillés dans la ci-devant province formèrent le diocèse archiépiscopal (1), le ressort de la Cour d'appel et celui de l'Académie universitaire de Besançon. Cette ville fut en outre le chef-lieu d'une division militaire.

Quand Napoléon eut été vaincu par le froid et la faim dans les solitudes neigeuses de la Russie, cent soixante mille Autrichiens entrèrent par Bâle pour venir bloquer toutes les places françaises de l'Est. Besançon, avec moins de 7,000 hommes de garnison et une garde urbaine de 3,000 hommes,

(1) En 1821, le département du Jura a été détaché du diocèse de Besançon pour la reconstitution d'un diocèse de Saint-Claude.

résista vaillamment, sous les ordres du général Marulaz, à un corps de 15,000 hommes que commandait le prince de Lichtenstein. Le blocus dura près de quatre mois : la ville subit même un bombardement nocturne (nuit du 31 janvier au 1er février 1814) qui, dans l'espace de deux heures, fit pleuvoir sur elle environ 400 boulets et obus. Bientôt après, la ville faisait un accueil enthousiaste au comte d'Artois, témoignant ainsi de sa joie d'être affranchie des levées d'hommes qui, depuis dix ans, épuisaient la nation française.

Un événement commercial coïncida dans notre contrée avec les débuts du règne de Louis-Philippe : le canal du Rhône au Rhin reçut son achèvement. De la période du second Empire datent nos premières lignes de chemins de fer et l'essor de la fabrique d'horlogerie de Besançon (1833-1860).

La chute du second Empire fut, comme celle du premier, déterminé par une guerre qui amena l'étranger non loin des murs de Besançon. Le général prussien Werder, venant de bombarder Strasbourg, franchit les Vosges en chassant devant lui une petite armée française que commandait le général Cambriels. Celui-ci se réfugia sous Besançon Werder avait pour mission d'occuper la Bourgogne, à l'effet de relier les opérations du siège de Belfort à celles du blocus de Paris. Pour n'être pas inquiété dans sa marche par la vallée de l'Ognon, il fit une pointe dans la direction de la place de Besançon, mais ne réussit pas à la surprendre. Quelques jours après, l'armée de l'Est quittait le terri-

toire de Besançon pour se fondre dans l'armée de la Loire (1870).

Cette armée de l'Est devait nous revenir, forte de cent vingt mille hommes, sous le commandement du général Bourbaki, avec mission de débloquer Belfort. Ce mouvement fut exécuté dans les conditions les plus déplorables : le froid était excessif, les hommes étaient mal vêtus et les vivres toujours en retard. A la suite de plusieurs combats favorables à nos armes, les Prussiens nous opposèrent une résistance insurmontable. Alors commença une misérable retraite dans la direction de la frontière suisse, spectacle tellement navrant que le général Bourbaki tenta de se suicider à Besançon pour cesser d'en être le désolé témoin (1871).

L'amputation que subit la France, à la suite du traité de Francfort, rendit à la trouée de Belfort sa vieille importance stratégique, et l'ancienne capitale des Séquanes devint en conséquence l'un des principaux boulevards de la défense du territoire national. Les établissements militaires y furent notablement augmentés et des forts détachés environnèrent la place, qui eut ainsi un vaste périmètre de ravitaillement. Pendant l'exécution de ces ouvrages et de beaucoup d'autres qui constituent le nouveau système des défenses de la Franche-Comté unie au territoire de Belfort, le commandement du 7e corps d'armée fut exercé à Besançon par le général duc d'Aumale, l'érudit et valeureux héritier de la maison de Condé (1873-1879).

En même temps, la population urbaine, accrue

d'un flot des émigrés de l'Alsace, atteignait le chiffre de 57,000 habitants. La nécessité de créer des logements provoqua de nombreuses constructions sur le pourtour de la ville, particulièrement dans la région des Chaprais.



Sceau de la commune de Besançon (1446).

DESCRIPTION ET STATISTIQUE



Le Doubs au pied de Chaudane.

Situation. — La ville de Besançon est située au 47e degré 13 minutes 45 secondes de latitude et au 3e degré 42 minutes 30 secondes de longitude (méridien de Paris). Sa partie la plus ancienne, sur la rive gauche du Doubs, est dans une presqu'île circulaire formée par un contour de la rivière et adossée à un massif rocheux (la citadelle). Sur la rive droite du Doubs, la partie nord de la ville occupe des pentes dont le principal sommet se nomme Charmont. La citadelle est entourée d'un cirque de montagnes qui toutes la dominent : le mont de Bregille, à l'est, et celui de Chaudane, à l'ouest, n'en sont séparés

que par la largeur du Doubs; vers le sud-est, elle se relie par un isthme au plateau de Trochâtey qui a pour limite transversale la montagne des Buis. La banlieue comprend cinq groupes principaux d'habitations : Bregille, les Chaprais, Saint-Claude, Saint-Ferjeux et Velotte. La région basse de la ville est moyennement à 250 mètres au dessus du niveau de la mer; la plate-forme de la citadelle en est à 368 mètres. Besançon se trouve à 406 kilomètres au sud-est de Paris par le chemin de fer, et à environ 325 kilomètres à vol d'oiseau.

CLIMAT. — Le site de Besançon appartient au climat rhodanien, qui se distingue par la beauté de l'automne. L'hiver, froid ou pluvieux, commence en novembre pour ne finir souvent que vers le 10 mai. Il y a pourtant des intermittences printannières; mais il est rare qu'elles ne soient pas fatales à la végétation, car celle-ci en reçoit un avancement prématuré, trop fréquemment suivi de gelées tardives. En raison du voisinage des hautes montagnes, la moindre pluie occasionne un abaissement considérable dans la température. Quand les étés sont secs, la chaleur est souvent très intense. Besançon a donc un climat à variations brusques.

SUPERFICIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — Le territoire de la commune de Besançon occupe une superficie totale de 6.460 hectares. La plus grande partie, 2.455 hectares, se compose de terres labourables. 413 hectares sont affectés à des cultures maraichères. Les vignes occupent une surface de 602 hectares, et les bois, dont la majeure partie se compose des forêts communales de Chailluz, Rognon et Chaudane, ont une étendue de 1.853 hectares.

On trouve à Besançon 3.763 maisons, dont 1.641 dans la ville et 2.122 dans la banlieue.

POPULATION. — D'après le recensement du 16 juin 1886, la population de Besançon se chiffre de la manière suivante;

Population agglomérée (ville)..	38.238	habitants
Population non agglomérée (banlieue).	11.293	—
Total de la population normale ou municipale....................	49.531	habitants
Population flottante, dont 5.122 hommes de garnison militaire..............	6.980	—
TOTAL GÉNÉRAL.....	56.511	habitants

RESSOURCES ET DETTES COMMUNALES. — La moyenne des recettes ordinaires des trois derniers exercices réglés (1883-1885) a été d'environ 1.600.000 francs. Les ressources extraordinaires (coupes des réserves de bois et 20 centimes additionnels) donnent un produit annuel de 150.000 francs. Les dettes s'élèvent à 4.356.000 francs.

LANGAGE. — Le patois de Besançon dérive du latin, comme le langage français lui-même : il se rattache aux dialectes de la langue d'*oil*. Dans cet idiôme, de plus en plus délaissé de nos jours, on avait composé des *Noëls* et un petit drame populaire, appelé la *Crèche*, qui se joue encore chaque année pendant les mois de décembre et de janvier. Le héros de ce drame est un vigneron de Besançon, nommé Barbisier, personnage frondeur et loustic, qui paraît avoir vécu dans les premières années du dix-huitième siècle.

AGRICULTURE. — Quand Besançon était peuplé de 14000 habitants, on comptait parmi eux 6000 vignerons. Toute la banlieue était alors couverte de vignes. La facilité des arrivages des vins du Midi, par le canal du Rhône au Rhin, jeta quelque discrédit sur cette culture traditionnelle. Néanmoins la population s'étant augmentée, le produit des vignes redeviendrait largement rémunérateur, s'il ne fallait pas compter avec des périodes d'années stériles et avec l'invasion déjà constatée du phylloxéra. D'ailleurs, par le

fait du développement des constructions de la banlieue, le vignoble de Besançon diminue d'année en année. Ses produits les plus estimés sont les vins rouges de Trochâtey (*pineau noir*) et les vins blancs de Ragot (*pineau blanc* ou *luisant*). Le raisin rouge appelé *bregin*, très répandu dans le vignoble, donne un vin robuste de la catégorie des bons ordinaires.

En raison inverse de la réduction du vignoble, la culture maraichère se développe. Les terrains d'alluvion qui bordent le Doubs lui sont essentiellement favorables.

Industrie et commerce. — L'horlogerie est pour Besançon l'industrie essentielle et la principale source du mouvement des affaires. Etablie dans cette ville en 1793, cette fabrication n'a eu son plein développement qu'à partir de 1850. Comme toutes les industries de luxe, elle est exposée à ressentir le contre-coup des crises qui troublent l'état social. C'est ainsi que la fabrique bisontine, après avoir fait contrôler, en 1882, 493.933 montres (dont 172.706 en or) a successivement rétrogradé pour arriver, en 1886, au chiffre de 368.353 montres (dont 113.592 en or). Des efforts sont tentés pour créer des débouchés au dehors, et ces efforts ne seront pas sans résultats.

La succursale de la Banque de France tient le onzième rang parmi celles des départements pour le chiffre des opérations (112.840.700 francs, en 1886). Sous le rapport des bénéfices laissés à la Banque (342.459 francs), elle se classe au septième rang.

Foires et marchés. — Depuis 1872, il y a foire le second lundi de chaque mois; les cuirs ne sont admis qu'aux foires de février, avril, août et novembre. La réunion trimestrielle des maitres de forges en syndicat a lieu le deuxième jeudi des mois de février, mai, août et novembre. Il y a marché public le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Chemins de fer et canal. — Besançon communique

avec l'extérieur par quatre lignes de chemins de fer : celles de Dole à Belfort, de Besançon à Mouchard-Salins-Pontarlier, de Besançon à Vesoul avec embranchement sur Gray, de Besançon-Morteau-Locle. Cette dernière ligne, inaugurée au mois d'août 1884, a motivé la construction d'une deuxième gare (*Mouillère*), qui est reliée à la première (*Viotte*) par une voie de raccordement.

Le Doubs est navigable sur tout son parcours à travers le territoire de Besançon : aussi le canal du Rhône au Rhin, en exercice dans cette ville depuis le 1er janvier 1833, y suivait-il toutes les courbures de la rivière. Mais on a jugé utile d'abréger cette circulation, au moyen d'une perforation transversale du roc de la citadelle. Cette galerie, bordée d'un quai de cheminement, a une longueur de 380 mètres : commencée le 15 septembre 1878, elle a été inaugurée le 30 avril 1882.

SERVICES PUBLICS. — Besançon, place forte de première classe, est le siège des grands services publics dont voici la nomenclature : Commandement du 7e corps d'armée (Ain, Jura, Doubs, Haute-Saône, Haute-Marne et territoire de Belfort) ; école et direction d'artillerie ; commandement du génie pour le 7e corps d'armée ; — Archevêché (Doubs, Haute-Saône et Belfort), métropolitain des évêchés de Nancy, Verdun, Saint-Dié et Belley ; église consistoriale protestante du rite calviniste ; synagogue israélite administrée par un grand rabbin. — Cour d'appel (Doubs, Jura, Haute-Saône et territoire de Belfort) ; — Préfecture (Doubs) ; — Académie universitaire (Doubs, Jura, Haute-Saône et territoire de Belfort) : faculté des sciences, faculté des lettres, école préparatoire de médecine et de pharmacie.

HOMMES CONNUS. — Le cardinal DE GRANVELLE (Antoine PERRENOT), ministre de Philippe II dans les Pays-Bas, vice-roi de Naples, chef du conseil politique d'Espagne, successivement évêque d'Arras, archevêque de Malines, puis



Médaillon en argent du cardinal de Granvelle, par Domenico Compagni (1567). — Musée de Bologne : moulage envoyé par M. Luigi Frati.

archevêque de Besançon (1517-1586). — Le général du génie d'Arçon (Jean-Claude-Eléonor Le Michaud, inventeur des batteries flottantes (1733-1800). — Le maréchal Moncey (Bon-Adrien Jannot), duc de Conegliano (1754-1842). — Le général Lecourbe (Claude-Jacques), défenseur de Belfort en 1815 (1759-1815). — Le général Pajol (Claude-Pierre), le héros du combat de Montereau (1772-1844). — Mairet (Jean), auteur de la première tragédie régulière en langue française (1604-1686). — Suard (Jean-Baptiste), secrétaire perpétuel de l'Académie française (1734-1817). — Droz (Joseph), de l'Académie française, moraliste et histo-

rien (1773-1850). — NODIER (Charles), de l'Académie française, brillant conteur (1780-1844). — HUGO (Victor), le plus grand poète du dix-neuvième siècle (1802-1885). — WEY (Francis), linguiste et critique d'art (1812-1882). — DE BERNARD (Charles), romancier (1805-1850). — BOISSARD (Jean-Jacques), antiquaire (1528-1602). — Les érudit Jean-Jacques, Pierre-François et Jules CHIFLET (1588-1676). — L'abbé BULLET (Jean-Baptiste), l'aventureux reconstructeur de la langue celtique (1699-1775). — Le bibliographe WEISS (Charles), l'un des principaux auteurs de la *Biographie Michaud* (1779-1866). — FOURIER (Charles), créateur de la doctrine phalanstérienne (1772-1837). — PROUDHON (Pierre-Joseph), le fougueux apôtre du socialisme (1809-1865). — GOUDIMEL (Claude), auteur de la musique protestante des psaumes, maitre de Palestrina (1520-1572). — BRETON (Luc), sculpteur, l'un des fondateurs de l'enseignement du dessin à Besançon (1731-1800). — NONNOTTE (Donat), peintre, créateur de l'École gratuite de dessin de Lyon (1708-1785). — NICOLE (Nicolas), architecte de l'église de Sainte-Madeleine à Besançon (1701-1784). — PARIS (Pierre-Adrien), architecte du roi Louis XVI, directeur de l'Académie de France à Rome, bienfaiteur de la ville de Besançon (1745-1819). — CLÉSINGER (Jean-Baptiste), sculpteur (1814-1883). — BARON (Henri), peintre (1816-1885). — Parmi les artistes vivants qui jouissent à Paris d'un renom mérité, la ville de Besançon peut revendiquer les peintres Jean GIGOUX, Tony FAIVRE et Théobald CHARTRAN, les sculpteurs Jean PETIT, SOITOUX et Just BECQUET.

MONUMENTS ANTIQUES

CAPITOLE.

(Grande-Rue, n° 91, au fond de la maison Ethis.)

Lorsque Rome eut entrepris la conquête du monde, en imposant à ceux qu'elle avait vaincus ses institutions et ses mœurs, la permission de construire un Capitole fut le privilège des villes provinciales qui arrivaient à la situation de colonie.

Un terrain, qui occupe le centre de la partie plane de la presqu'île de Vesontio, est indiqué, dans les anciens titres, par le vocable *In Capitolio*, devenu ensuite *Chatol*, *Chatoul*, *Chatour* et *Chateur*, dénomination que conserve l'une de nos rues. Sur ce terrain existe encore un massif planté de grands marronniers, qui s'élève de sept mètres au dessus du sol antique et présente un volume de plus de 3000 mètres cubes : c'est là ce que l'antique rituel de saint Prothade nomme *Monticulus Capitolii*, et ce que nous n'hésitons pas à regarder comme le soubassement, la roche tarpéienne, du Capitole de Vesontio.

Notre temple capitolin, revêtu à l'intérieur de panneaux de marbre vert encadrés par des bordures de marbre blanc, montrait à l'extérieur de puissantes colonnes lisses engagées, formées de

monolithes en marbre cipollin, terminées par des chapiteaux corinthiens de marbre blanc, lesquels supportaient un entablement de pareil marbre, du plus grand luxe et du plus bel art.

Ce monument était encadré par des portiques, sous lesquelles s'ouvraient des chapelles accessoires, alternativement en abside et en rectangle, qui faisaient saillie sur l'encadrement. L'une des deux faces principales de ce cadre était en concordance parfaite d'alignement avec la grande rue de Vesontio.

Arc de triomphe.

Au point où la grande rue antique perdait sa direction rectiligne pour se prolonger en lacets sur la pente du rocher de la citadelle, l'administration romaine de Vesontio avait érigé un arc triomphal, servant en quelque sorte de frontispice à la région militaire de la citadelle.

Cet arc s'appelait dans l'antiquité *Porte de Mars;* mais, au onzième siècle, on le voit représenté sur les monnaies des archevêques, avec le nom de PORTA NIGRA, *Porte noire*. C'était sous ce nom que l'on désignait à Trèves une porte monumentale qui remonte au temps d'Auguste. Peut-être nos archevêques empruntèrent-ils ce vocable pour assimiler à un monument célèbre l'arc antique voisin de leur palais?

La hauteur de cet arc est de 12^{m} 36; sa largeur de 13^{m} 76. Il a 8^{m} 60 d'ouverture sur 10^{m} 30 de hauteur sous clé, et 2^{m} 08 de profondeur.



Arc de triomphe romain dit Porte Noire, avant sa restauration.

Ce monument n'est la répétition d'aucun autre arc de l'antiquité. Seul entre tous, il présente sur ses grandes faces un double étage d'architecture, tandis que ses congénères n'ont qu'un seul étage surmonté d'un attique ; à lui seul appartient également une large archivolte, ou plate-bande,

sur laquelle ressort un enroulement de divinités marines; il est enfin le seul à avoir les fûts de ses colonnes totalement couverts de sculptures.

Porte-Noire étant, à n'en pas douter, un monument commémoratif de victoires (car les tableaux de ses pieds-droits représentent des actions militaires et des captifs enchaînés, tandis que les bandeaux qui les séparent ont pour motifs des trophées d'armures), tout nous porte à considérer cet arc comme un souvenir des victoires remportées par Marc-Aurèle sur les Germains, en l'an 167 de notre ère, victoires qui avaient sauvé la Séquanie des horreurs d'une invasion.

Au moyen âge, Porte-Noire fit partie de l'enceinte, tant bien que mal fortifiée, qui défendait le quartier des deux cathédrales. La moitié de la face regardant la ville fut noyée dans les maçonneries d'une maison contiguë au palais des archevêques, tandis que l'autre face servit à appuyer une tour qui coiffait le monument de la manière la plus disgracieuse. La tour subsista jusqu'en 1820. Ce fut alors que l'architecte Lapret entreprit, aux frais de l'État et de la ville, un dégagement de l'arc, travail repris et exécuté, pour la plus grande partie, par l'architecte Marnotte, qui l'acheva en 1826. La demi face dégradée par le moyen âge fut reconstruite de manière à équilibrer, pour l'œil du spectateur, les lignes architecturales et les principales sculptures de la portion moins maltraitée.

Théatre romain et Square archéologique.

Dans la cave de l'une des maisons qui bordent la place Saint-Jean, on voyait une série de grandes dalles posées de champ, adossées à un blocage et décrivant une courbe. Par derrière cette précinction, il avait existé autrefois une bâtisse plus élevée, faite en pierre de petit appareil et présentant le caractère significatif de trois ou quatre étages de murs en retrait les uns sur les autres : à ces murs étaient associés les débris d'une colonnade.

L'existence d'un théâtre dans la ville romaine n'étant pas douteuse, les vestiges rencontrés en cet endroit concordant avec ce que l'on sait des monuments scéniques de l'époque romaine, je me crus autorisé à conclure que la place Saint-Jean recouvrait les ruines d'un théâtre antique.

Cette attribution, formulée le 12 février 1870, motiva des fouilles qui eurent lieu sous les auspices de la Société d'Emulation du Doubs et furent alimentées par une souscription publique. Le résultat ayant été conforme à mes prévisions, M. l'architecte Ducat répondit au vœu de l'opinion par le séduisant projet de convertir la place Saint-Jean en un square archéologique. Le Conseil municipal de Besançon accepta cette idée, dans sa séance du 10 juin 1870.

Les travaux, commencés immédiatement, furent interrompus par la guerre, repris en 1871 et achevés en 1872.

Le vestige essentiel de notre monument consiste en une estrade demi-circulaire, revêtue de grandes dalles qui reposent sur un socle de moulures, au pied duquel circule une gargouille. Une corniche couronnait cette estrade et supportait des colonnes de huit mètres de hauteur, régulièrement espacées. Deux fragments de l'estrade sont mis en évidence, le principal sous un pont qui longe la façade de la maison des Frères de Marie, l'autre dans une fosse ouverte à l'angle que forme cette maison avec celle du président d'Orival.

En face de l'Archevêché, sur une muraille dont la courbure rappelle la disposition de l'estrade, on a dressé des colonnes refaites avec les bases, les tambours et les chapiteaux en pierre tendre, trouvés dans les excavations. Ces colonnes sont au nombre de huit, dont quatre tronquées et quatre surmontées d'élégants chapiteaux corinthiens : deux de celles-ci sont reliées par un morceau d'entablement.

Pour marquer le centre de la courbe à laquelle appartient l'estrade, on a construit un groupe de neuf mètres de hauteur, dans lequel sont agencés, d'après le caractère de chacun d'eux, les débris non utilisés pour la colonnade. Sur une dalle comprise dans le corps supérieur de ce motif central, M. Ducat a fait graver un plan de l'édifice antique dont le square renferme les vestiges.

Un groupe supplémentaire de vestiges, organisé sous le pont, comprend trois claveaux de la porte richement sculptée par laquelle on entrait au théâtre depuis la Grande-Rue. Il s'y trouve égale-

ment des bas-reliefs ayant fait partie de la décoration extérieure du bassin de déversement et de distribution des eaux d'Arcier, lequel était en partie logé dans les substructions du théâtre.

Une portion de ce bassin est visible dans un souterrain qui s'ouvre sous la colonnade. On y voit aussi des alignements de grosses pierres provenant du renversement de la margelle du bassin. Ces alignements sont tout ce qui reste du baptistère primitif de Besançon : en effet, notre plus ancien rituel donne le nom de *baptistère* à une église qui, suivant les expressions d'une antique légende, avait été construite « dans le lieu où une source d'eau vive, amenée de loin par un aqueduc, émergeait du sol ».

Au mois de mars 1875, un creusage d'intérêt public mit en évidence, dans la partie basse de l'ancienne place Saint-Jean, une bordure composée de dalles posées de champ, tout à fait analogues à celles de la grande estrade du monument, mais ne mesurant que 90 centimètres en hauteur et ayant une disposition rectiligne. Comme cette bordure faisait corde par rapport à l'hémicycle de l'estrade, nous n'hésitâmes pas à la considérer comme le soubassement de la façade extérieure de la scène du théâtre.

Il résulte de nos observations que le théâtre de Vesontio est contemporain de l'aqueduc d'Arcier et de l'arc triomphal, et que cet ensemble de créations d'édilité remonte au temps de Marc-Aurèle, c'est-à-dire à la courte période pendant laquelle notre ville eut le droit de s'intituler *Colonia Vic-*

trix Sequanorum. Ce théâtre avait été commencé dans des proportions grandioses, l'enveloppe extérieure de ses gradins ayant dû avoir 120 mètres de développement. Il ne fut jamais terminé, ainsi que le démontrent certains détails laissés à l'état d'ébauche et l'amplitude tout à fait inusitée de l'orchestre.

Par un arrêté ministériel en date du 12 juillet 1886, le square archéologique de Besançon a été classé parmi les monuments historiques.

Amphithéatre ou Arènes.

Cet édifice, qui servait à donner en spectacle des combats de gladiateurs et des chasses d'animaux sauvages, était situé en dehors de la presqu'île de Vesontio, non loin de la rive droite du Doubs, dans la direction du sud-ouest. Seul, parmi nos grands édifices romains, il avait donné son nom à tout un quartier de la ville : la principale rue de ce quartier n'a cessé de s'appeler ***rue d'Arènes***.

Par les indications de Jean-Jacques Chiflet, publiées en 1618, il était certain que l'Amphithéâtre de Vesontio avait son grand axe dirigé de nord-est en sud-ouest. D'après le même écrivain, la longueur du petit axe aurait été d'environ 120 pas, c'est-à-dire de cent mètres. L'édifice se serait ainsi rapproché des majestueuses proportions que présentent les amphithéâtres d'Arles et de Nimes.

Au mois de juin 1885, l'abaissement du talus d'une courtine de la fortification, derrière la ca-

serne d'Arènes, fit réapparaître, avec la petite chapelle de Saint-Jacques hors les murs (édicule de 1301), quelques restes des précinctions de l'édifice antique. De concert avec mon ami M. Ducat, je me mis en campagne pour obtenir la préservation de ces vestiges et faire adopter le projet de leur encadrement dans un square analogue à celui qui met en évidence les débris de notre Théâtre romain.



Casque romain trouvé dans les Arènes, reconstitué par M. A. Vaissier.

Nos démarches obtinrent un plein succès : le Conseil municipal de Besançon et le Conseil général du Doubs fournirent les subsides nécessaires au dégagement des vestiges réapparus, et il y eut adhésion du Génie militaire au projet d'établissement d'un square archéologique derrière la caserne

d'Arènes. La réalisation de ce projet se trouve toutefois subordonnée à la démolition d'un ouvrage du corps de place qui recouvre encore un important fragment de l'Amphithéâtre.

CANAL D'ARCIER.

Pour avoir une source d'eau potable, suffisante comme altitude d'émergement et comme volume de liquide, l'édilité romaine de Vesontio avait dû emprunter le cours d'eau qui débouche par les cavernes d'Arcier, à dix kilomètres de Besançon.

Sur ce parcours, on avait construit un aqueduc qui amenait en ville les eaux de la source. Dans la plus grande partie de son itinéraire, le canal reposait sur des flancs de montagnes : en deux points seulement, il était établi sur des arceaux ; de là viennent les dénominations d'*Arcier* et d'*Arces*.

L'aqueduc, qui existe encore sur environ moitié du parcours total, n'est pas antérieur à Marc-Aurèle, puisque l'on a trouvé dans sa maçonnerie une monnaie de cet empereur ; mais l'ouvrage pourrait bien être contemporain de ce prince.

« Il consiste », a dit l'architecte Delacroix, « en un canal voûté dont la largeur intérieure est de 85 centimèt., la hauteur des pieds-droits de 1m, 20, et conséquemment la hauteur sous clé de 1m,60. Le canal, étant souterrain, est construit en maçonnerie de moellons, sans parement extérieur ; mais l'intérieur a été fait avec des soins particuliers. Un massif en forme la base : il est recouvert d'une couche épaisse de béton mélangé de tuileaux, et

d'un enduit de ciment de 12 à 15 millimètres d'épaisseur. Les flancs du canal sont composés : du mur en moellons, d'un contre-mur intérieur en béton de 24 centimètres d'épaisseur, d'un enduit en ciment de 12 à 15 millimètres d'épaisseur ».

Une section de la maçonnerie du canal, reconstituée au musée des antiquités, permet de vérifier ces indications.

Le canal entrait en ville par la *Porte Taillée*, percée faite dans l'un des contreforts rocheux de la citadelle, pour gagner la place Saint-Jean et verser ses eaux dans un bassin qui faisait corps avec le théâtre de Vesontio.

Sur le flanc occidental du théâtre, l'emplacement du bassin était marqué au dehors par des sculptures représentant des divinités aquatiques. Quelques-uns de ces reliefs sont au musée des antiquités; d'autres, plus récemment trouvés, font partie de la décoration du square archéologique.

Pont romain dit de Battant.

La grande voie romaine qui reliait l'Italie aux provinces rhénanes franchissant le Doubs à Vesontio, il importait que ce passage de rivière pût s'effectuer d'une façon constante : de là l'obligation de construire, dans le prolongement du grand axe de la presqu'île, un pont d'une solidité à toute épreuve.

« Tel que les anciens l'ont fait », dit l'architecte Delacroix, « il existe encore, mais enfermé tout entier entre les deux façades construites posté-

rieurement pour l'élargissement de la voie. Il a cinq arches en plein cintre, d'inégale longueur. L'arc du milieu est de 13m, 10 de débouché; le suivant, à droite, de 11m, 40; le dernier, de ce côté, de 8m. Les deux arcs de gauche ont, le premier, 11m, 90, et celui de la culée presque autant, si l'on en juge par la courbure de la partie apparente, le reste ayant été enfermé dans les maçonneries du quai Vauban ».

Comme tous nos monuments romains, le pont est construit en pierre blanche et tendre, appelée *vergenne*. Ses piles sont fondées sur le roc qui forme le fond du lit du Doubs : leurs blocs inférieurs sont reliés entre eux et au rocher par des crampons de fer.

MONUMENTS RELIGIEUX

EGLISES CATHOLIQUES

SAINT-JEAN

(Basilique métropolitaine).

La ville de Besançon eut, dès le début de l'établissement du christianisme, deux églises cathédrales : l'une, située au centre du plateau rocheux qui servait de citadelle à Vesontio, était dédiée à saint Etienne; l'autre, assise au pied de la rampe qui conduit à cette même citadelle, est encore placée sous le vocable de saint Jean l'Evangéliste. L'église de Saint-Etienne fut rasée, en 1674, pour faire place aux fortifications élevées par Vauban.

L'église de Saint-Jean est plus intéressante pour l'homme d'étude que belle pour le simple curieux. Bien que ses diverses parties constituent un bizarre assemblage, l'aspect d'ensemble de son intérieur ne manque pas de majesté.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le plan de l'édifice, qui comporte deux absides, et l'entrée principale ouverte sur le flanc regardant la ville : ces dispositions, fréquentes dans les églises rhénanes, témoignent que l'influence germanique ne fut pas étrangère à la plus ancienne des reconstructions de notre cathédrale.

En effet, la plus ancienne rénovation certaine de Saint-Jean est attribuée par le bréviaire du diocèse à l'archevêque Bernoin, qui occupa le siège de Besançon de 797 à 838, et fut en grande faveur auprès de Charlemagne et de Louis-le-Pieux, dont il était le parent.

« Deux cents ans et plus après », ajoute le bréviaire, « l'archevêque Hugues, premier de ce nom (1031-1067), restaura la basilique de Saint-Jean, qui tombait de vétusté ».

De cette époque subsistent les murs, formant parois latérales, percés de fenêtres en plein cintre. La maçonnerie de ces murs consiste dans les alternances d'une assise de pierre de taille et de trois rangs de petits moellons : ce sont encore les procédés de la bâtisse antique.

« Enfin », continue le bréviaire, « cet édifice sacré de Saint-Jean ayant été renouvelé, le pape Eugène III en fit de ses propres mains la dédicace, le 3 des nones de mai de l'an 1148 ».

C'est à cette rénovation du douzième siècle qu'il y a lieu d'attribuer les majestueuses arcades de la grande nef; elles ont 12 mètres de hauteur sous clé, et les chapiteaux des colonnes et piliers qui les supportent sont ornés de bizarres figures. Un *triforium*, ou galerie percée de petites baies en plein cintre, surmonte ces arcades. Les deux absides furent également réédifiées dans le style roman.

Jusqu'alors les nefs de l'église n'avaient été couvertes que par des charpentes. Celles-ci prirent feu en 1213. Mais ce fut seulement en 1237 que le

chapitre trouva les ressources nécessaires pour voûter l'édifice. On appliqua des groupes de colonnettes contre les colonnes et piliers anciens; mais la saillie des chapiteaux contrariant cette opération, on rompit sur ce point l'aplomb des colonnettes, en leur faisant faire un coude Ces colonnettes, terminées par des chapiteaux de bon style, se prolongent, par delà la corniche, jusque vers le milieu des arceaux du *triforium;* là sont les naissances des ogives. On éleva, au dessus du *triforium*, un second étage de petites fenêtres en plein cintre qui vont par groupe de trois; celle du milieu dépasse les autres en hauteur et a seule une archivolte qui retombe sur deux colonnes. Les deux étages de petites fenêtres furent encadrés par une série de formerets en arc aigu, ce qui détermina une série de lunettes. Pour corriger le disparate résultant d'un cadre gothique renfermant des arceaux en plein cintre, on éleva au devant de chaque lunette une triple arcature gothique, extrêmement légère, qui part de la corniche et s'élance jusqu'à la voûte. A l'extérieur, des contreforts, surmontés d'aiguilles très courtes, assurèrent la solidité des nefs latérales, tandis que des arcs-boutants, conduits par dessus les toits de ces dernières, maintinrent les retombées de la nef principale.

Le 25 février 1729, le clocher s'effondra et écrasa par sa chute la seconde abside. Cette ruine fut suivie d'une restauration, achevée en 1756, dans laquelle le clocher quitta son ancienne place pour être rebâti, d'après d'affreux dessins, sur le flanc

opposé de l'église. On ne suivit pour relever l'abside que la disposition circulaire de l'ancien plan; mais le style du dix-huitième siècle régna en plein dans la nouvelle construction, où les marbres et les dorures furent prodigués.

Nous allons énumérer maintenant, dans l'ordre où ils s'offrent au visiteur, les détails curieux que renferme l'église métropolitaine.

Abside du Saint-Suaire. — Ainsi nommée d'une insigne relique dont Saint-Jean avait hérité lors de la destruction de Saint-Etienne. C'était une pièce de lin, longue de huit pieds et large de quatre, sur les deux faces de laquelle l'image de Jésus au tombeau ressortait en couleur jaune pâle. Primitivement employé comme décor dans l'office dramatique du matin de Pâques, ce linge ne prit un caractère de relique qu'à partir de 1523 : l'usage s'établit alors de le montrer au public deux fois l'an, le jour de Pâques et le dimanche qui suivait l'Ascension. Quatre balcons avaient été ménagés à cet effet dans le nouveau clocher. En 1794, le Saint-Suaire fut expédié à Paris et envoyé à l'Hôtel-Dieu comme linge à convertir en charpie.

L'abside du Saint-Suaire a pour retable de son principal autel l'une des œuvres capitales du peintre Carle Vanloo, la *Résurrection*. Quatre scènes de la passion de Jésus font cortège à cette grande page : deux sont de Natoire et deux de Jean-François de Troy (l'*Agonie de Jésus* et le *Portement de croix*). Deux autels, élevés contre les murs de retour de cette même abside, ont pour

tableaux le *Martyre de saint Etienne*, par de Troy, et la *Prédication des saints Ferréol et Ferjeux*, par Natoire : cette dernière toile, peinte à Rome en 1754, fut un présent fait à la cathédrale par la municipalité de Besançon, qui paya 1500 livres cet ouvrage.

Dans l'espace qui précède ces autels, plusieurs œuvres d'art méritent attention. C'est d'abord le tombeau en marbre blanc de Ferry Carondelet, abbé commendataire de Montbenoît et grand archidiacre du chapitre métropolitain de Besançon, ami de Raphaël et d'Erasme, mort en 1528. Ce tombeau, sculpté à Bruges en 1543, est un témoignage de la piété fraternelle de Jean Carondelet, archevêque de Palerme et haut-doyen du chapitre de Besançon. Il était primitivement dans la chapelle que Ferry lui-même avait fait décorer à Saint-Etienne.

Plus haut que ce monument est une toile, opulente de couleur, qui appartient à l'école vénitienne : les uns l'attribuent à Sébastien del Piombo, les autres au Tintoret; elle représente la *Mort de Saphire et d'Ananie.*

Vient ensuite un remarquable buste en marbre blanc du pape Pie VI, par Giuseppe Pisani (1795), don fait à la cathédrale par l'architecte Paris (1818); puis on voit la statue agenouillée en marbre blanc du cardinal-archevêque Louis-François-Auguste de Rohan-Chabot, œuvre de Clésinger père (1842). En regard est la statue assise du cardinal-archevêque Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, par le baron Charles-Arthur Bourgeois (1880).

Le pavé en mosaïque de l'abside du Saint-Suaire représente, dans des médaillons, les principaux monuments de Jérusalem : c'est un ouvrage italien très riche, exécuté pour la cathédrale aux frais du cardinal Mathieu, en 1869.

Petite nef d'amont. — Chapelle dite de Notre-Dame du Rosaire : ce vocable lui est venu d'un tableau qui, avant la Révolution française, était vénéré dans l'église des Dominicains de Besançon ; c'est une Vierge tenant l'Enfant Jésus, peinte à Rome par Domenico Cresti, dit le Passignano, sur la demande du chanoine Claude Menestrier, savant antiquaire. Toute une cargaison d'œuvres d'art, dont ce tableau faisait partie, périt dans un naufrage près de Marseille : la *Vierge* de Passignano seule surnagea et put être recueillie ; Claude Menestrier en fit don à l'église des Dominicains de Besançon, le 2 janvier 1633.

Plus loin est la chapelle affectée à la sépulture des Comtes-souverains de la Franche-Comté (1). Des inscriptions sur marbre blanc relatent les deux translations des restes de ces personnages, en 1674

(1) Rainaud Ier, comte de Bourgogne, mort en 1057 ;
Guillaume-le-Grand, père du pape Calixte II, mort en 1087;
Rainaud III, beau-père de l'empereur Frédéric Barberousse, mort en 1148 ;
Guillaume, frère du précédent, mort en 1156;
Othon Ier, second fils de Frédéric Barberousse, mort en 1200 ;
Gaucher III, sire de Salins, mort en 1175;
Gérard de Vienne, gendre du précédent, mort en 1184;
Etienne de Vienne, fils du précédent, archevêque élu de Besançon, mort en 1193.

et en 1865. Les parois de la chapelle sont occupées en outre par les copies de huit portraits en pied, peints à fresque, qui surmontaient les tombeaux primitifs dans le cloître de Saint-Etienne. Sous cette chapelle est une crypte romane, creusée et décorée en 1865, à laquelle on accède par un escalier pratiqué derrière l'autel : là sont quatre magnifiques cercueils, renfermant chacun deux squelettes, avec des épitaphes en lettres d'or sur marbre noir.

Grande nef. — Contre l'un des piliers, se voit une chaire à prêcher en pierre blanche, de forme hexagone et délicatement ajourée dans le style gothique flamboyant : c'est un don fait à l'église, en 1469, par Pierre Grenier, chanoine de Besançon et archidiacre de Luxeuil. Saint François de Sales a fait entendre de là, en 1609, sa parole évangélique.

Petite nef d'aval. — Au delà de l'orgue, on s'arrêtera devant le plus beau morceau de peinture que Besançon possède. Une *Vierge* tenant l'Enfant Jésus, portée et escortée par des anges, apparaît à deux groupes de personnages : à gauche du spectateur, saint Sébastien percé de flèches, saint Etienne avec une pierre sur la tête, saint Jean-Baptiste agenouillé ; à droite, saint Bernard et saint Antoine, plus un personnage à genoux, vêtu d'une robe rouge de magistrat et ayant près de lui des insignes de chanoine. Ce personnage n'est autre que Ferry Carondelet, dont le tombeau nous

a déjà occupé : il figure ici comme donateur du tableau qu'il commanda au peintre Fra Bartolommeo, l'un des émules de Raphaël, et que cet artiste exécuta vraisemblablement dans les derniers temps de son existence, car la signature FR' BARTHOLOMEVS, qui s'y trouve, n'est pas de sa main. L'église de Saint-Etienne avait reçu ce panneau magistral au printemps de l'année 1518.

Un remarquable *Christ* de Francesco Trevisani, peint en 1709, à Rome, sur la commande de François-Gaspard de Grammont, évêque d'Aréthuse, suffragant du siège métropolitain, est placé au dessus de la porte de la sacristie principale.

Sanctuaire. — Le maître-autel actuel, construit en marbre précieux sur les dessins de l'architecte Alavoine, fut donné par le gouvernement de Charles X, en même temps que les chandeliers, le Christ et le tabernacle, en bronze doré, qui le meublent. A chacune des extrémités de cet autel, sont deux anges adorateurs en marbre blanc, sculptés à Rome en 1768, par un artiste bisontin, Luc Breton.

Le lutrin, bel ouvrage de cuivrerie artistique de l'époque du premier Empire (EXÉCUTÉ PAR Vve VANIER ET FILS, AVRIL 1813), a été acheté, en même temps qu'un pied de cierge pascal de style Louis XV, dans l'ameublement de Notre-Dame de Paris qu'avait réformé Viollet-Leduc.

Au point central du *presbyterium*, dans l'espace réservé au fauteuil de l'archevêque, on a scellé un marbre circulaire, creusé en forme de rose, provenant de l'ancienne basilique de Saint-Etienne.

C'est un disque de 1^{m}, 07 de diamètre, creusé en forme de rose, au centre duquel ressort en faible relief un chrisme que traverse une croix surmontée d'une colombe, avec les lettres A et Ω; au pied de la croix un agneau est debout. Sur le pourtour, on lit cette inscription : HOC SIGNVM PRAESTAT POPVLIS CAELESTIA REGNA. Le grand archéologue chrétien J.-B. de Rossi considérant ce marbre comme antique, nous n'hésitons pas à y reconnaître l'autel primitif de la basilique de Saint-Etienne : ce serait vraisemblablement l'un des morceaux que l'on sait avoir été fournis par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, pour la construction de cette église.

Horloge. — Installée au rez-de-chaussée de la tour des cloches, du côté de la citadelle, elle a été faite à l'imitation de la célèbre horloge de Strasbourg, et surpasse même celle-ci par la variété des indications et la mise en scène; elle est l'œuvre de M. Vérité, de Beauvais, qui l'a terminée en 1860.

SAINTE-MADELEINE

(Eglise curiale).

C'est à l'archevêque Hugues I[er], le reconstructeur de Besançon au onzième siècle, que cette église doit son origine. Il institua pour la desservir un collège de chanoines : l'installation de ce chapitre eut lieu en 1043.

Dès les premières années du quinzième siècle, une horloge publique fut installée dans le clocher

de Sainte-Madeleine, et l'on accrocha au dehors une figure en fer et en bois pour frapper les heures. C'était une modeste imitation du groupe de trois personnages qui remplissait la même fonction sur la tour de Notre-Dame de-Dijon, comme annexe de l'horloge que le duc de Bourgogne Philippe-le-Hardi avait enlevé, en punition d'une révolte, aux gens de Courtrai. Le groupe flamand de Dijon s'appelant la *famille de Jacquemard*, on baptisa du même nom le personnage unique qui dès lors sonna les heures au clocher de notre Sainte-Madeleine, et qui, refait ou restauré nombre de fois, n'a cessé d'être une sorte de *palladium* pour les habitants du quartier nord de Besançon.

Le 3 avril 1640, l'abside de la vieille église s'était écroulée : au mois de juillet 1734, on constata que le reste de l'édifice menaçait ruine; il fallut se résigner à le démolir. Divers projets furent présentés en vue d'une reconstruction : on finit par adopter celui de l'architecte Nicolas Nicole, de Besançon, élève de Jacques-François Blondel, qui venait de se signaler par la construction de la jolie chapelle du Refuge. La pose de la première pierre se fit le 26 mai 1746. L'église n'avait encore ni ses tours, ni son abside, et le pavage intérieur n'était fait qu'à moitié, quand la Révolution vint mettre obstacle à l'achèvement de l'œuvre.

Ce fut seulement en 1825 qu'on s'occupa de reprendre les travaux. Mais il fallut, par mesure d'économie, modifier dans ses détails ce qui restait à exécuter du projet de Nicole. Au mois de mai 1828, on posa la première pierre des tours, et,

au mois d'avril 1830, leur construction était terminée. Les journées de 1830 arrivèrent, et il ne fut plus possible de songer à la construction de l'abside.

Les deux tours, d'égale hauteur et de forme semblable, sont loin de l'élégance de celles que l'architecte Nicole avait dessinées. La façade, imposante par sa masse, est lourde par ses détails.

L'intérieur de l'église se distingue, au contraire, par des proportions sveltes et dégagées. La plate-forme qui supporte l'orgue est un tour de force d'équilibre. La forme générale de l'édifice est celle d'une croix latine qui a 66 mètres de longueur. Les trois nefs sont déterminées par des colonnes accouplées, de style ionique composite, reposant sur de hauts soubassements et surmontées d'un entablement complet. Ces colonnes, évidées par des cannelures, supportent les naissances des voûtes dont l'élancement est merveilleux de hardiesse. Le milieu de la grande nef est marqué par un rudiment de coupole. Le chœur, bien que manquant d'une abside, est conçu dans de belles proportions.

Quelques bons tableaux se voient dans l'église :

Un Christ en croix, sur bois, que l'on donne à l'un des Pourbus;

Le martyre d'une Sainte, tableau que j'attribuerais à Dosso Dossi;

Une Sainte-Famille de Jean-Erasme Quellyn (Anvers, 1672);

Saint Claude ressuscitant un enfant, tableau de Pierre Dullin (1739);

Le martyre de saint Vernier, par François Jourdain, de Besançon (1788);

L'Assomption de la Vierge, par Alexandre Chazerand, de la même ville (mort en 1795);

Sainte Philomène montant au ciel, par Lancrenon, organisateur du musée de Besançon (1841).

SAINT-PIERRE

(Eglise succursale).

Située au centre du vieux Besançon, cette église reconnaît pour son fondateur l'évêque Eusèbe, qui vivait au quatrième siècle, sous le règne de Constance Chlore. La commune de Besançon n'a jamais eu d'autre beffroi que son clocher.

Claude-Joseph-Alexandre Bertrand, architecte de la ville, commença l'exécution de l'édifice actuel dans le cours de l'année 1782. Le vaisseau fut terminé en 1784, et la tour du clocher en 1786. La lanterne et la croix en fer forgé qui couronnent cette tour datent seulement de 1858 : elles ont été exécutées d'après les dessins de l'architecte Delacroix et de son élève M. Alfred Ducat.

La forme de l'église est un carré avec une abside sur chaque face, sauf du côté de l'entrée où se trouve un portique extérieur, un porche couvert et la tour des cloches. Quatre colonnes corinthiennes s'élèvent au centre du carré, et de leur sommet se projettent en tout sens des arceaux qui viennent reposer sur quatorze pilastres faisant face aux colonnes.

Une inscription sur marbre, voisine du sanc-

tuaire, relate que le comte d'Artois, depuis le roi Charles X, entendit la messe à Saint-Pierre les 26 et 27 octobre 1814 : le prince avait fait consigner au palais archiépiscopal, pendant son séjour, l'archevêque Claude Lecoz, ancien évêque constitutionnel et ardent bonapartiste.

Tout près de la chapelle dédiée aux saints Ferréol et Ferjeux, on devra remarquer une œuvre de maître, la *Résurrection de Lazare,* par Martin de Vos, toile provenant de la galerie des Granvelle.

L'abside du nord-ouest a sur son autel une statue en plâtre de la Vierge assise, souriant aux caresses que se font l'Enfant Jésus et le petit saint Jean : c'est l'un des premiers ouvrages de Auguste Clésinger, de Besançon, artiste qui a obtenu depuis nombre de retentissants succès.

Dans l'abside opposée, on admirera la *Vierge au Christ mort,* du statuaire bisontin Luc Breton, œuvre de grand style, exécutée en pierre de Tonnerre, sur la commande de la marquise de Ligniville (Jeanne-Marguerite de La Baume-Montrevel). Un tombeau d'autel en marbre de Vevey supporte ce groupe, qui est signé : L. BRETON F. 1787.

La même abside renferme un grand bas-relief en marbre blanc, destiné à perpétuer la mémoire du curé Félix Griffon, mort en 1860, que son inépuisable charité avait rendu populaire. M. Paul Franceschi est l'auteur de ce monument.

SAINT-MAURICE

(Eglise succursale).

La fondation de l'église placée sous ce vocable remontait à l'épiscopat de saint Silvestre, c'est-à-dire à la seconde moitié du quatrième siècle. Plusieurs des enfants du garde des sceaux Granvelle, entre autres le célèbre cardinal, y avaient été baptisés.

L'édifice actuel fut bâti, de 1712 à 1714, par le P. Etienne Dunod, oratorien, curé de la paroisse, oncle de l'historien, qui y employa non seulement sa fortune personnelle, mais encore celle des époux Denis Chandiot, ancien cogouverneur municipal, et Suzanne de Lisola, nièce du diplomate de ce nom. La consécration en fut faite le 30 mars 1719. L'architecture imite celle des églises des Jésuites.

Le chœur, revêtu de belles boiseries sculptées, est dominé par une gloire, également en bois, qui représente l'Assomption de la Vierge : cet ensemble, qui date du dix-huitième siècle, décorait jadis l'église de l'abbaye cistercienne de la Charité.

Dans la sacristie de Saint-Maurice, deux objets peuvent être vus avec intérêt : une chasuble richement ouvragée qui avait été faite pour saint François de Sales, comme en témoigne son chiffre plusieurs fois répété dans la broderie; un calice de vermeil, finement ciselé à Strasbourg, en 1784, pour la chapelle de l'hôtel de ville de Besançon.

NOTRE-DAME

(Eglise succursale).

Une église paroissiale avait été fondée par l'évêque Ternat au septième siècle, dans le quartier de Chamars. L'archevêque Hugues II la rebâtit à la fin du onzième siècle et l'érigea en abbaye bénédictine avec saint Vincent pour patron. La Révolution française ayant anéanti une église paroissiale qui s'appelait Notre-Dame, on transféra ce vocable à l'église de Saint-Vincent, en 1806, quand l'église du Séminaire, dont on avait fait un centre paroissial lors du rétablissement du culte, fut reprise par l'Etat pour être rendue à sa primitive destination.

Depuis l'année 1614, l'abbaye de Saint-Vincent fut occupée par des religieux appartenant à la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe; elle devint l'une des bonnes écoles d'érudition de cette branche de l'ordre de Saint-Benoît.

L'église desservie jadis par ces savants religieux a encore six lourdes colonnes à chapiteaux romans, des dernières années du onzième siècle : leurs bases sont enterrées dans le sol, et leurs fûts sont en partie masqués par d'affreux pilastres qui soutiennent les retombées de la principale voûte, refaite au dix-septième siècle.

Au moyen d'une libéralité de 38,000 francs, faite par Mlle Binétruy de Grandfontaine, le chœur a été décoré, en 1808, d'une colonnade grecque en hémicycle, par l'architecte Lapret. L'église, ainsi restaurée, fut bénite par l'archevêque Claude Lecoz

le 21 juin 1809. Une percée centrale permet de voir, au delà de l'hémicycle, l'intérieur d'une gracieuse chapelle éclairée par une coupole, qui est l'œuvre de M. l'architecte Ducat : cet édicule abrite une statue de la Vierge, en marbre blanc, sculptée par Raymond Gayrard (1850) et donnée par le gouvernement de Napoléon III. Le maître-autel, en marbre blanc, a été dessiné par M. Ducat et sculpté par M. Joseph Baudrand, de Dole.

Un tableau, représentant *Sainte Philomène*, est de M. Edouard Baille, de Besançon.

La tour des cloches, ainsi que la porte d'entrée de l'ancienne abbaye, avaient été édifiées sous la prélature d'Antoine de Montecut, aumônier de Marguerite d'Autriche, vers 1525 : la flèche du clocher, enlevée par un terrible ouragan, le 29 janvier 1645, et projetée dans le jardin du palais Granvelle, n'a pas été reconstruite.

Saint-François-Xavier

(Eglise succursale).

Un riche célibataire, nommé Antoine-François Gauthiot d'Ancier, voulut, en 1629, éviter les dangers d'une peste qui régnait alors à Besançon. Il s'enfuit à Rome et y mourut, après avoir fait un testament par lequel il instituait ses héritiers universels les Jésuites de Besançon, à charge par eux de bâtir une église contiguë à leur collège.

Par suite des longs procès auxquels donna lieu cet héritage, les Jésuites durent attendre un demi-siècle avant de se mettre à construire. La première

pierre de leur église fut posée le 8 avril 1680. La construction ne fut terminée qu'en 1688. Le plan, tracé par le P. de Hoyé, jésuite, est imité de celui du Gesù de Rome.

Ce qui frappe surtout dans l'intérieur de l'église, c'est un luxueux retable doré, qui fait corps avec le maître-autel et s'élance jusqu'à la voûte. Les statues agenouillées de saint Ignace et de saint François-Xavier sont au premier plan; un ange, qui domine toute la décoration, fait briller le monogramme du Christ. Cet ouvrage, achevé en 1719, avait été exécuté à Paris : il coutait plus de 20,000 livres. Le tableau qui en occupe le centre est une *Présentation au Temple*, par le peintre italien Pietro de' Pietri.

Parmi les tableaux qui ornent les chapelles, nous mentionnerons : le *Repos de la Sainte Famille en Egypte* et *Jésus parmi les docteurs*, deux bonnes toiles du peintre romain Placido Costanzi, datées de 1759. Signalons encore un *Saint François de Paule ressuscitant un enfant*, que l'on attribue à l'un des Restout.

Dans la sacristie on conserve un calice précieusement ciselé, en 1636, qui provient de la célèbre abbaye bénédictine de Luxeuil.

SAINT-FERJEUX

(Eglise succursale de la banlieue).

Cette église est bâtie sur la grotte qui, après avoir servi de retraite aux saints Ferréol et Ferjeux pendant leur apostolat, fut donnée comme

sépulture à leurs corps martyrisés. On y découvrit, vers 1730, l'épitaphe de Silvestre Ier, qui fut évêque de Besançon entre les années 374 et 396. Cette inscription, gravée sur une plaque de porphyre verdâtre, est encastrée dans la paroi orientale de la vieille église.

Durant la guerre de 1870-71, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, avait mis cette ville sous la protection des saints apôtres Ferréol et Ferjeux. Aucune attaque de vive force n'ayant été dirigée contre la place, ce prélat ouvrit une souscription pour remplacer la pauvre église de Saint-Ferjeux par un monument de plus noble importance.

Le nouvel édifice, savamment étudié par M. l'architecte Ducat, a été conçu dans le style roman du douzième siècle. Sous le chœur est une crypte qui a deux majestueuses entrées latérales : à l'un et à l'autre des étages, cinq chapelles rayonnent autour de l'abside. Quand les nefs seront construites, la crypte absidale sera mise en communication avec la grotte naturelle, lieu privilégié de la dévotion aux saints apôtres.

La première pierre de ce beau monument a été posée, le 30 août 1884, par le cardinal Caverot, archevêque de Lyon et primat des Gaules. L'inauguration de la crypte absidale a été faite, le 21 juin 1886, par Mgr Foulon, archevêque de Besançon, qui depuis a remplacé le cardinal Caverot sur le siège primatial de Lyon.

ÉGLISES DISSIDENTES

TEMPLE PROTESTANT DU SAINT-ESPRIT.

Après avoir été, pendant deux cent soixante ans, impitoyable envers tous ceux qui essayèrent de pactiser avec le protestantisme, la municipalité fut contrainte, au dix-huitième siècle, de fournir un local pour les exercices religieux des soldats protestants qui faisaient partie de la garnison; mais l'accès de ces prêches fut rigoureusement interdit aux habitants.

La Révolution française fit disparaître ces restrictions : elle eut d'ailleurs pour conséquence d'amener à Besançon une colonie d'horlogers suisses qui implantèrent dans cette ville la fabrication des montres. La plupart de ces artistes appartenaient à la confession calviniste. Dès 1796, ils demandèrent un temple pour les exercices de leur culte : on leur concéda d'abord la jolie chapelle du Refuge, puis on les transféra dans l'ancienne église des Capucins; l'éloquent pasteur Jean-Henri Ebray y fut installé, par le maire de la ville, le 15 décembre 1803.

L'emplacement de cet édifice étant devenu nécessaire aux constructions de l'arsenal, les exercices du culte protestant se firent dès lors dans l'ancienne église de l'hôpital du Saint-Esprit. La dédicace de ce nouveau temple eut lieu le 28 avril 1842, par le ministère du pasteur Miroglio, assisté de quatorze de ses collègues.

L'hôpital du Saint-Esprit avait été fondé par Jean de Montferrand, mort en 1207. La construction de l'église remonte à une époque voisine de cette date; le chœur et une chapelle latérale appartiennent au quinzième siècle. L'intérieur de l'édifice consiste en une seule nef couverte d'une voûte d'arête, basse, faiblement éclairée par des fenêtres latérales longues et étroites : le chœur est percé d'une fenêtre à meneaux. Le long des murs sont des piles engagées, flanquées chacune de deux colonnettes qui reçoivent la retombée des nervures de la voûte.

La porte d'entrée est en plein cintre : à sa droite se trouvait une crêche extérieure en pierre, destinée à recevoir les enfants trouvés. Dans une cour contiguë à l'église existe encore une galerie de bois curieusement sculptée dans le style fantastique du quinzième siècle : une colonne de pierre, qui la soutient, a l'allure d'un bâton noueux cerclé d'une sorte de briquet, reproduisant ainsi les emblèmes des ducs de Bourgogne, alors souverains de la Franche-Comté. Cette galerie se raccorde avec une grosse tour qui fut, comme elle, bâtie par les soins de frère Lambelet Vernier, de Velesmes (près de Gray), recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon entre les années 1427 et 1476.

Le porche, construit en 1841 pour servir de façade au temple, est une conception de l'architecte Delacroix, réalisée dans un style gothique de pure fantaisie.

Temple israélite.

Jusqu'à l'inauguration du temple actuel, la communauté israélite de Besançon tint sa synagogue dans des locaux amodiés. Cependant le nombre de ses membres tendant à s'augmenter, le gouvernement lui accorda un rabbin en 1865 : le premier soin de ce ministre du culte fut de provoquer la construction d'un temple. L'inauguration du nouvel édifice eut lieu le 18 novembre 1869, sous la présidence de M. Isidor, grand rabbin de France, assisté de M. Weinberg, grand rabbin de Lyon, et de M. Auscher, rabbin de Besançon, actuellement grand rabbin.

L'architecte Marnotte a adopté pour cette construction le style mauresque à coupoles. L'intérieur est richement ornementé. Une vingtaine de Pentateuques reposent dans le tabernacle et sont revêtus de luxueux étuis.

ÉGLISES PARTICULIÈRES OU CONVENTUELLES

Séminaire diocésain.

Le Séminaire de Besançon reconnait pour son fondateur l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, que l'histoire surnomme le *Borromée* de la Franche-Comté : deux prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet vinrent de Paris présider, en 1665, à une première organisation de cet établissement. L'existence légale lui fut donnée par des lettres

patentes du mois de février 1680, dans lesquelles Louis XIV défendait d'ôter jamais au séminaire son caractère exclusivement séculier. Les bâtiments avaient été commencés dès 1670, d'après les plans du directeur-économe Pierre Durnel. L'église fut terminée en 1688.

Cet édifice, dont le plan figure une croix latine, offre un mélange de l'architecture antique et de celle du moyen âge : les voûtes à nervures prismatiques sont découpées en caissons, tandis que les pilastres qui les supportent appartiennent à l'ordre corinthien. De cet ordre est aussi le retable en pierre, à deux étages, qui domine un maître-autel en marbre. L'une des chapelles de l'église a pour ornement une *Vierge tenant l'Enfant Jésus*, tableau d'une éclatante fraîcheur, peint par Lancrenon en 1843.

La bibliothèque du Séminaire renferme environ 25,000 volumes.

Eglise du Refuge
(Chapelle des Hospices).

Ce joli monument servait de frontispice et d'église à un monastère du Refuge, contigu à l'hôpital Saint-Jacques. Le Refuge était un asile pour les repenties volontaires et un lieu de réclusion pour les pécheresses scandaleuses. Il avait eu comme fondateur le maître des requêtes Froissard de Broissia qui, en 1690, faisait venir deux religieuses du Refuge de Nancy pour organiser un établissement analogue à Besançon. L'église fut

bâtie au moyen d'une libéralité testamentaire de François de Blictersvick de Moncley, archevêque de Besançon.

Ce fut le premier ouvrage de l'architecte Nicolas Nicole, de Besançon ; il le fit bâtir entre les années 1739 et 1745. L'élément essentiel de la construction est une coupole, dans les piles de laquelle s'ouvrent par en bas trois chapelles et un portail. La face extérieure de ce portail décrit une courbe rentrante au dessus d'un perron. Dans les supports de la coupole, on a pratiqué des niches où se trouvent les statues en pierre des quatre Evangélistes, exécutées en 1762 par le sculpteur franc-comtois Michel Devosge. La double porte intérieure, les encadrements des autels, la chaire à prêcher, sont des chefs-d'œuvre de sculpture en bois.

Le principal autel a pour retable une peinture de Nicolas-René Jollain (1767), qui symbolise la fondation de l'ordre de Notre-Dame du Refuge. Au premier plan, la pieuse veuve du Bois, née Elisabeth de Rainfaing, et ses trois filles implorent la Vierge Marie en faveur des pécheresses : celles-ci viennent se prosterner devant l'habit religieux du Refuge, que leur montre l'une des filles de la fondatrice; dans le haut, la Vierge arrête les effets de la vengeance de Dieu. Au dessus des ouvertures latérales qui mettent ce petit sanctuaire en communication avec le chœur des religieuses et celui du personnel laïque des hospices, on voit deux peintures accessoires du même artiste : la conversion de saint Augustin et celle de saint Ignace de Loyola.

SAINT-PAUL

(Eglise supprimée).

C'était l'église d'une riche abbaye, qui tenait le premier rang parmi les bénéfices monastiques du diocèse. Cette abbaye avait été fondée, en 628, par l'évêque de Besançon saint Donat, sur les ruines du *Palatium* qui servait de résidence au président de la province de Séquanie.

Au onzième siècle, l'archevêque Hugues Ier avait reconstitué ce monastère, en le dotant de grandes immunités. Son territoire, qui comprenait la rue Saint-Paul et l'immense clos occupé aujourd'hui par les casernes, était régi souverainement par l'abbé, qui y exerçait les droits de justice, d'aubaine et d'asile.

Les habitants de ce quartier eurent même leur hôpital, que l'on avait placé sous l'invocation de saint Antide : son emplacement fut utilisé, en 1531, pour la construction d'une cuverie, aujourd'hui magasin à fourrage, où l'on voit, avec le millésime que nous venons d'indiquer, la trace des armoiries de l'abbé Jean de la Palud.

L'église de Saint-Paul a été livrée, dès le début de ce siècle, à l'administration militaire qui, après l'avoir longtemps utilisé comme écurie, a fini par la transformer en magasin à blé.

Des constructions du onzième siècle, il reste le chœur, la maçonnerie des murs du transept et la partie inférieure d'une tour carrée qui occupait l'intersection des bras de la croix latine formée par les voûtes de l'édifice. Cette tour, ou clocher, avait

deux étages d'arcatures géminées de style roman, qui se répétaient sur les quatre faces. L'étage supérieur a été supprimé, en 1833, *comme construction d'un entretien inutile;* mais l'une de ses faces a pu être remontée dans la cour de la bibliothèque de la ville.

La plus grande partie de l'église résulte d'une reconstruction commencée en 1371, et qui fut poursuivie pendant la presque totalité du quinzième siècle.

L'église ainsi réédifiée se compose de trois nefs, chacune de cinq travées; celles-ci sont couvertes par des voûtes d'arête dont les fortes nervures retombent sur des colonnettes. A la hauteur du dessus des voûtes latérales correspond une galerie qui fait le tour de l'église. Les colonnes de la grande nef ont des chapiteaux d'une ornementation variée : les têtes humaines les plus bizarres y sont associées à une végétation fantastique de rinceaux, de feuillages et de fleurs.

GRANDS-CARMES

(Grande-Rue, 86-88, et rue de la Préfecture, 2).

En 1392, l'amiral de France Jean de Vienne et Clémence d'Oiselay, son épouse, appelèrent à Besançon des religieux Carmes et leur abandonnèrent deux maisons qui se rejoignaient par leurs jardins, l'une regardant la Grande-Rue, l'autre ouvrant sur la rue Saint-Vincent.

Ces religieux ne tardèrent pas à entreprendre la bâtisse d'une église. En 1435, le chœur existait

déjà, mais les nefs s'élevèrent lentement : de sorte que la consécration de l'édifice n'eut lieu que le 10 février 1472.

La famille de Granvelle relia son palais à cette église au moyen d'un passage couvert ; elle voulut de plus y avoir une chapelle sépulcrale. Cette chapelle, commencée en 1549 et achevée en 1555, sert aujourd'hui de logement à un boulanger.

L'église elle-même a été divisée en deux étages : celui du bas est organisé en magasins ; dans celui du haut on a installé le Cercle militaire. La première travée de l'église a été coupée pour procurer aux bâtiments adjacents un débouché sur la rue de la Préfecture : la muraille qui faisait façade est aujourd'hui comprise dans l'intérieur d'un café ; on y voit l'arcature géminée du portail principal.

Les bâtiments conventuels avaient été réédifiés sur un plan très vaste, entre les années 1685 et 1695 : la première de ces dates se lit en grandes lettres de fer forgé sur les deux faces de l'aile sud-ouest des bâtiments. Les quatre ailes encadrent une vaste cour : au rez-de-chaussée sont des portiques qui constituaient le plus beau cloître qu'il y eût dans la province de Franche-Comté.

De tels locaux étaient disproportionnés avec les besoins du personnel assez restreint qui peuplait le monastère : aussi les Carmes abritèrent-ils, moyennant loyer, diverses institutions. Ce fut là que l'Université de la province, subitement transférée de Dole à Besançon, en 1691, s'établit à titre provisoire et fonctionna jusqu'à la Révolution française. La confrérie de la noblesse de Franche-

Comté, dite de Saint-Georges, avait également là le siège de ses assemblées annuelles : la salle qu'elle occupait est décorée de boiseries sculptées au dix-huitième siècle; chaque panneau comprend un trophée d'insignes ecclésiastiques et chevaleresques. Un restaurant utilise ce local pour ses grands dîners.

Vendu comme bien national, l'immeuble des Carmes a reçu, de 1868 à 1872, une physionomie nouvelle : un débouché monumental lui a été donné sur la Grande-Rue, un second étage de logis a été construit sur ses portiques, une rue a été percée dans ce qui restait de ses jardins; enfin, sur la rue de la Préfecture, s'est élevé un portail où se trouvent réunis en sculpture les blasons de l'ordre des Carmes, de Jean de Vienne, de Nicolas Perrenot de Granvelle, de la confrérie de Saint-Georges et de l'Université de Franche-Comté.

CAPUCINS

(Aux Chaprais).

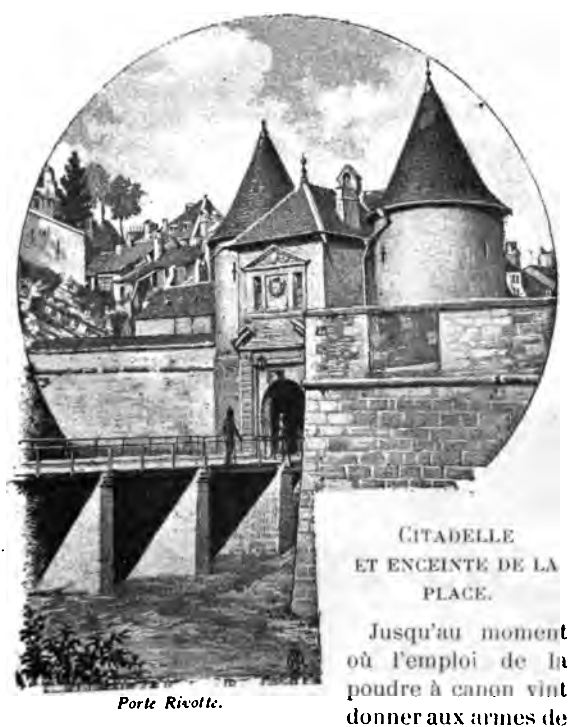
Cet ordre a refait ici un établissement en 1860, par les soins de deux religieux nés dans notre ville : le P. Jean (vicomte Charles de Longeville) et le P. Raphaël (Louis Baille). L'église due à leur initiative fut commencée en 1869 et achevée en 1873 : elle avait été conçue par l'architecte Victor Baille, dans le style très sobre des églises monastiques d'Italie au douzième siècle.

De grandes surfaces planes, ménagées à dessein, ont été remplies par trois peintures murales

dans le goût des fresques de Fra Angelico : l'auteur de cette décoration remarquable est M. Sublet, de Lyon. La composition qui orne le fond du chœur représente la Trinité, la Vierge et les Anges apparaissant à saint François : dans l'un des bras du transept, c'est la Vierge obtenant de son divin Fils l'indulgence dite de la *Portiuncule* en faveur de saint François; dans l'autre bras, c'est encore la Vierge qui arrête le déchaînement de la colère de Dieu.

Deux autels latéraux ont pour retables de suaves peintures dues à M. Edouard Baille : d'un côté, Jésus obéissant à ses parents; de l'autre, sainte Colette montée sur un âne et faisant route pour Besançon, à l'effet d'y établir sa réforme.

MONUMENTS ET ETABLISSEMENTS MILITAIRES



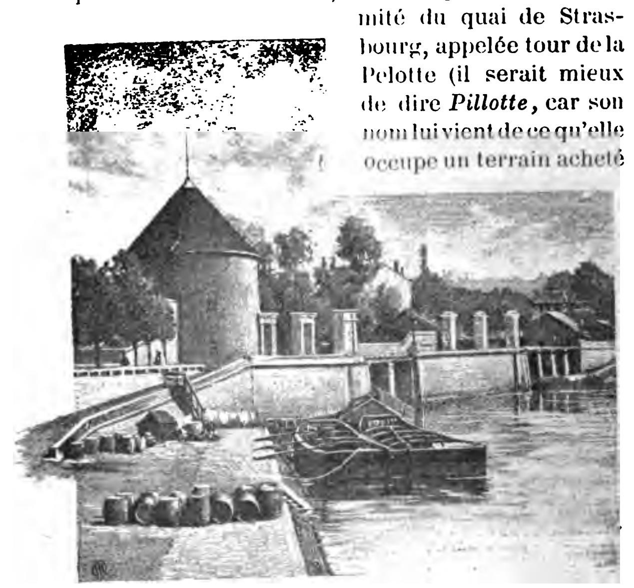
Porte Rivotte.

CITADELLE ET ENCEINTE DE LA PLACE.

Jusqu'au moment où l'emploi de la poudre à canon vint donner aux armes de jet une puissance foudroyante, la presqu'île de

Besançon put se considérer comme assez fortifiée par la nature : aussi, durant les époques gauloise et romaine, une simple muraille formait-elle l'enceinte de la citadelle et de la ville.

A mesure que les moyens d'attaque se montrèrent plus puissants, l'art de la défense devint plus compliqué. Parmi les ouvrages que le gouvernement communal avait fait construire dans la seconde moitié du quinzième siècle, deux tours rondes sont encore debout : celle qui avoisine la porte Notre-Dame (1469) et celle qui est à l'extrémité du quai de Strasbourg, appelée tour de la Pelotte (il serait mieux de dire *Pillotte*, car son nom lui vient de ce qu'elle occupe un terrain acheté



Tour et Port de la Pelotte.

de Pierre Pillot, en 1475.) L'empereur Charles-Quint, qui appelait Besançon l'un des *boucliers* de son vaste empire, aida la commune de cette ville à renforcer son système de fortifications. De cette époque datent la tour carrée qui est dans le bastion de Battant, les deux tours rondes de la porte de Rivotte (1546) et la tourelle qui surmonte la Porte-Taillée. On appelle ainsi le couloir que les constructeurs romains avaient pratiqué dans l'un des contreforts du rocher de la citadelle, pour introduire en ville le canal d'Arcier; on y fit passer une route, lorsque les voitures cessèrent de fréquenter, comme trop pénible, le chemin de la citadelle.

Quand Besançon eut capitulé en 1668, sur une simple sommation du grand Condé, Vauban fit commencer de suite l'établissement d'une citadelle sérieuse sur la montagne de Saint-Etienne; mais, au bout de trois mois, la place dut être restituée au gouvernement espagnol. Le prince d'Aremberg, alors nommé gouverneur de la province, fit poursuivre les travaux ébauchés par les Français : deux fronts furent construits, le *front royal* du côté de la ville, le *front de secours* vers l'extérieur; toutefois rien d'important ne fut fait pour défiler latéralement la citadelle des hauteurs de Bregille et de Chaudane qui la dominent.

Lorsque la ville et la citadelle eurent été prises une seconde fois, en 1674, après un double siège de vingt-sept jours commandé par Louis XIV en personne, Vauban fut chargé de transformer Besançon en une place de guerre de premier ordre.

Une explosion de poudre avait gravement endommagé la basilique de Saint-Etienne, durant le siège de la citadelle : Vauban considéra cet édifice et ceux qui l'avoisinaient comme des amas de matériaux à utiliser pour sa forteresse. Le grand ingénieur perfectionna les deux fronts bâtis par les Espagnols et éleva un front intermédiaire appelé le *front Saint-Etienne.* Les travaux ne furent terminés qu'en 1711 : la ville avait été contrainte d'y coopérer par un versement de 300,000 livres.

La basilique de Saint-Etienne fut remplacée à la citadelle par une vaste chapelle, construite d'après le type adopté, au temps de Louis XIV, pour les édifices de ce genre. : la consécration en eut lieu le 11 septembre 1683. Dévastée à l'époque révolutionnaire, elle n'a retrouvé son lustre que sous le pontificat de l'archevêque Césaire Mathieu qui, en 1848, l'obtint du ministre de la guerre. Depuis cette restauration de la chapelle, tous les ans, le 26 décembre, l'autorité militaire permet aux habitants de visiter ce sanctuaire dédié à saint Etienne.

La citadelle possède tous les établissements nécessaires pour se suffire à elle-même : casernes, manutention, arsenal de dépôt d'artillerie, magasin à poudre, etc.

Parmi les prisonniers d'Etat qui y ont été enfermés, nous citerons : le comte de Bourmont, général vendéen, qui, après deux ans de captivité, parvint à s'évader, en 1804, et devint plus tard maréchal de France; le marquis de Saint-Simon, condamné à mort pour avoir, malgré son origine française, défendu Madrid contre les Français,

en 1808, sauvé par sa fille, son unique enfant, qui partagea sa captivité jusqu'en 1814 ; le général Marchand, accusé, en 1816, d'avoir ouvert les portes de Grenoble à Bonaparte échappé de l'île d'Elbe, acquitté par le conseil de guerre; le général Radet, condamné à neuf ans de détention, en 1816, comme ayant été, en 1809, l'auteur de l'arrestation du pape Pie VII, mais libéré en 1818.

Forts détachés.

La citadelle étant dominée à courte distance par les montagnes de Bregille, de Chaudane et des Buis, le général du génie Le Michaud d'Arçon, qui s'était illustré au siège de Gibraltar comme inventeur des batteries flottantes, donna, en 1791, le plan d'un système qui consistait à créer, sur le pourtour de Besançon, les deux lunettes encore existantes de Trôchatey et de Touzey, et à en construire d'analogues sur Chaudane et sur Beauregard. On compléta ce système par un ouvrage en terre établi sur la montagne de Bregille.

La lunette de Beauregard subit, en 1831, une transformation complète : elle est devenue le fortin de Beauregard. La lunette d'Arçon, établie sur la montagne de Chaudane, fut remplacée en 1837 par un beau fort pentagonal. Sur Bregille, on commença en 1820 un fort bastionné, qui fut achevé en 1832.

Après les premiers insuccès de la campagne de 1870, quand il devint évident que la France allait être envahie par les armées allemandes, la place

de Besançon dut être mise en état de supporter un siège : on songea de suite à improviser un complément de forts détachés. Les plus importantes de ces ébauches furent faites aux *Justices*, non loin de l'église de Saint-Claude; à *Palente*, à *Champ-Forgeron*, à *Montfaucon* et aux deux extrémités de la *Montagne des Buis*.

Lorsque le pays eut repris possession de lui-même, sa première pensée fut de munir solidement les frontières restreintes que le sort venait de lui imposer. Pour Besançon, la zône des fortifications nouvelles était tracée par un heureux enchaînement de sommets. Les trois points culminants de ce pourtour, Chailluz, Montfaucon et Planoise, sont devenus de véritables places de guerre, qui sont reliées ou complétées par huit ouvrages dont voici la nomenclature : Fontain, Rolland (1) (en arrière d'Arguel), Rognon, Hôpital (Tilleroyes), Montboucon, Calvaire (ou Trois-Croix), Chatillon-le-Duc, Benoît (2) (ou Palente). Ce formidable ensemble, commencé en 1872, a été achevé en 1880.

ECOLE D'ARTILLERIE.

En 1736, Besançon était devenu le siège d'une école d'artillerie. Lorsque l'Empire réorganisa les services militaires, Napoléon Ier, qui avait fait à

(1) Ainsi nommé en souvenir du capitaine de vaisseau Rolland, de Marseille, qui remplit avec une grande énergie, pendant la guerre franco-prussienne, les fonctions de commandant supérieur de la place de Besançon.

(2) C'est le nom du colonel du génie qui, pendant la période néfaste de 1870-71, fut directeur des fortifications de la place.

Auxonne son apprentissage d'artilleur, rendit à cette ville son ancienne école, mais n'en rétablit point à Besançou. Ce fut une ordonnance royale du 31 janvier 1830 qui prescrivit le transfert à Besançon de l'école d'Auxonne. Son nouvel établissement s'est fait dans le ci-devant monastère des Dominicains : elle y a trouvé de vastes salles pour les cours, les conférences, les manipulations, et pour une bibliothèque.

Arsenal.

Au temps de son indépendance, Besançon avait un arsenal qui formait le troisième corps de logis de l'hôtel de ville et s'alignait sur la rue Saint-Vincent. L'administration française s'empara, en 1668, du contenu de ce dépôt, et en 1674 du bâtiment lui-même. La ville ne rentra dans cette propriété qu'en 1840, mais moyennant cession à l'Etat d'une partie des terrains nécessaires à la construction de l'arsenal actuel. Cette construction fut commencée en 1840; de grands développements lui ont été donnés en 1872.

L'arsenal de Besançon est à la fois une grande usine et un immense dépôt. Quatre machines à vapeur mettent en mouvement les machines-outils de ses ateliers, où l'on confectionne surtout des corps d'affûts et des voitures de transport. Les magasins de dépôt sont remarquables par leurs dimensions et par l'ordre admirable qui y règne.

Direction du génie.

Sur la place dite actuellement de l'Etat-Major, la direction du Génie militaire occupe un hôtel qui fut successivement le logis du maréchal héréditaire de l'archevêque et le couvent des Bénédictines. L'étage en bois adossé à la façade est supporté par six élégantes colonnes de pierre ; il remonte à la seconde moitié du seizième siècle, époque à laquelle la maréchalerie de l'archevêché était tenue en fief par la maison Perrenot de Granvelle. Les autres constructions résultent en grande partie de l'établissement des Bénédictines.

L'église de ces religieuses n'existe plus ; leurs bâtiments conventuels datent de la fin du dix-septième siècle : les plans en avaient été fournis par le bénédictin D. Vincent Duchesne, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Vincent, qui fut plus tard le maître d'écriture de Louis XV enfant.

Cercle des officiers.

En 1873, le gouvernement encouragea la création d'un Cercle qui servirait de centre de réunion aux officiers des diverses armes et comprendrait une bibliothèque à leur usage. Cet établissement fonctionne dans la partie supérieure de l'ancienne église des Grands-Carmes, où il jouit d'une fort belle installation.

MONUMENTS CIVILS

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Au moyen âge, la résidence des archevêques de Besançon était derrière la principale abside de l'église cathédrale. Un corps de logis de ce vieux palais est encore associé aux constructions modernes : là se trouve la chapelle des archevêques, dont l'escalier, soutenu par une voûte à étoiles, conduit à deux portes qui forment angle et sont encadrées de rinceaux délicatement fouillés. La chapelle est éclairée par une grande fenêtre à meneaux, qui appartient au style gothique flamboyant. L'époque de la construction de ce corps de logis est indiquée par un blason archiépiscopal, deux fois sculpté sur les arceaux des voûtes de la cave qui existe au dessous de cette partie du palais : c'est le blason de Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon entre les années 1463 et 1498; l'une des niches qui accostent la grande fenêtre porte le blason de l'archevêque François de Busleiden (1499-1502).

Le nouveau palais, dont la façade suit l'alignement de la Grande-Rue, a été construit, en 1704, sous les auspices de l'archevêque François-Joseph de Grammont. Dévasté à l'époque révolutionnaire, il a été repeuplé d'œuvres d'art par le cardinal de

Rohan, pourvu d'importantes collections de livres par le cardinal Mathieu, enfin restauré avec goût sous la direction de l'archevêque Justin Paulinier, très intelligemment secondé dans cette tâche par son vicaire-général l'abbé Anglade.

La principale pièce des appartements d'honneur est la salle synodale, qui a des proportions grandioses : une peinture de M. Jules Arthaud, représentant l'*Assomption de la Vierge*, en décore le plafond. Contre les parois on a disposé la plus grande partie d'une collection de portraits des archevêques de Besançon, exécutée peu de temps avant la Révolution française, rachetée par l'Etat en 1837 et continuée jusqu'à nos jours.

Parmi les nombreux tableaux qui ornent les salons et les chambres du palais, il en est une quarantaine qui sont des œuvres d'art d'une valeur réelle. Nous nous bornerons à citer quelques-uns de ces morceaux :

Le *doge de Venise Henri Dandolo, en face du Christ flagellé, s'enrôle sous l'étendard de la quatrième croisade :* tableau de Paul Véronèse ; figure de 1/4 de grandeur naturelle ;

Christ à la colonne, par Augustin Carrache, petit tableau sur cuivre, d'une grande noblesse de style et d'un fini précieux ;

Portement de Croix, de Cigoli, sur bois ;

L'Adoration des Mages, de Francken le jeune, petit tableau sur cuivre ;

Les *Noces de Tobie*, de Francken le vieux, sur bois ;

Christ mort, de Sebastiano Conca (de Gaëte) ;

Descente de croix, petit tableau de Dominiquin ;
Le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, petit tableau d'Annibal Carrache ;
Le *Christ mis au tombeau*, de Bassan ;
Saint Théodule multipliant la vendange, tableau de l'école hollandaise, donné par le jeune prêtre Jean Chiflet à la chapelle dédiée à saint Théodule en l'église de Saint-Etienne de Besançon, chapelle dont il était titulaire : sur la cuve est le blason de la famille Chiflet avec la date de 1629 ;
Deux paysages de Claude Lorrain ;
Enée sauvant son père, paysage historique de Pierre Patel ;
Quatre marines de Joseph Vernet, fort belles ;
Le *Cardinal de Polignac*, magnifique portrait de Hyacinthe Rigaud ;
Jean d'Estrées, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé commendataire de Saint-Claude, très beau portrait du même peintre Rigaud ;
Pie VII, portrait italien, donné par ce souverain pontife au vicaire apostolique des Louisianes, Louis-Guillaume-Valentin Dubourg, mort archevêque de Besançon ;
L'enlèvement des Sabines, dessin original du Poussin ;
Bayard mourant, esquisse en terre cuite modelée par la princesse Marie, fille de Louis-Philippe, et donnée par l'auteur au cardinal Mathieu.

Le trésor des antiquités chrétiennes du diocèse, groupé dans l'une des salles du palais, comprend, entre autres objets précieux :

Mitre de l'archevêque Charles de Neufchâtel, avec sujets brodés en haut relief : d'un côté l'*Annonciation*, de l'autre la *Nativité du Christ* (fin du quinzième siècle);

Chasuble et dalmatiques, reconstituées avec des orfrois provenant d'ornements exécutés à Bruges et offerts, en 1530, par Jean Carondelet, archevêque de Palerme, haut doyen du chapitre métropolitain de Besançon : broderies splendides en soies de diverses couleurs, avec les initiales du donateur, ses armoiries et sa devise MATVRA;

Coffret en bois sculpté du XVIe siècle, dans lequel on renfermait l'insigne relique du Saint-Suaire;

Croix processionnelle en argent du cardinal de Granvelle.

Le cardinal Mathieu a enrichi l'archevêché d'une bibliothèque de livres liturgiques, composée d'environ 6000 volumes, dont l'ensemble n'a peut-être nulle part ailleurs son équivalent.

Dans un local contigu à la basilique métropolitaine, se trouve la bibliothèque du chapitre : son principal fonds provient d'un legs fait par l'archevêque Claude Lecoz, en 1815. Elle a été considérablement augmentée de 1855 à 1882, par le chanoine Denizot, dont elle possède le portrait.

QUARTIER GÉNÉRAL DU 7e CORPS D'ARMÉE.

En 1847, l'Etat s'est rendu acquéreur d'un hôtel avec jardin, pour loger le commandant supérieur de la région militaire dont Besançon est le chef-lieu.

Cet hôtel, qui a son frontispice sur la rue Sainte-Anne et son jardin compris entre la rue du Perron et la rue Charles Nodier, avait été bâti en 1739 pour Joseph Le Bas de Clévans, marquis de Bouclans, conseiller au Parlement de Franche-Comté, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon et mourut en 1762.

De son ancien ameublement l'hôtel conserve, dans une chambre à coucher du premier étage, une tenture en tapisserie de Beauvais, composée de sept panneaux qui semblent avoir été exécutés d'après des cartons du peintre Boucher. Le motif central de six des panneaux consiste en un médaillon ovale englobant des personnages enfantins qui regardent curieusement les animaux mis en scène dans certaines fables de La Fontaine, ou qui fonctionnent eux-mêmes comme acteurs dans la représentation d'autres apologues.

Parmi les commandants supérieurs qui ont habité cet hôtel, nous citerons : le général baron Voirol, pair de France, qui avait exercé par intérim le gouvernement général de l'Algérie ; le général comte Baraguey d'Hilliers, devenu maréchal de France ; le général Bourbaki, dont la bravoure sur les champs de bataille de l'Algérie était devenue légendaire ; le général Abel Douay, tué à Wissembourg le 4 août 1870 ; le général duc d'Aumale, membre de l'Académie française, qui a présidé à l'organisation du 7e corps d'armée et dont la tâche est dignement continuée par un successeur qu'il avait désigné lui-même, le général Wolff.

Hotel de la Préfecture.

L'intendant Charles-André de Lacoré fit adhérer le corps municipal de Besançon à l'idée de construire un hôtel d'Intendance aux frais de la province de Franche-Comté tout entière. Les plans en furent demandés à l'architecte Victor Louis, auteur du grand théâtre de Bordeaux, et l'architecte Nicole, de Besançon, eut mandat de les faire exécuter. Les travaux, commencés au début de 1771, furent terminés en 1778; la dépense s'était élevée à plus de 611,000 livres. Pour servir d'avenue au nouvel édifice, une rue dite de Traverse fut percée entre la rue Neuve (aujourd'hui Charles Nodier) et celle de Saint-Vincent, et néanmoins on oublia de faire concorder le milieu de cette rue avec l'axe du bâtiment.

L'hôtel de l'Intendance, devenu celui de la Préfecture du Doubs, est réellement un bel édifice. La façade du côté du jardin, avec l'élégante rotonde qui en forme le centre, semblerait, dans son cadre de verdure, annoncer une résidence princière. Toute la corniche avait été surmontée d'une riche balustrade de pierre, qui cachait à demi la toiture et ajoutait encore à la distinction extérieure du monument; mais cette balustrade, construite en pierres gelives, a dû disparaître. Les salons de l'hôtel ont de belles proportions et sont revêtus de boiseries très soignées : il faut citer particulièrement le salon ovale du rez-de-chaussée de l'édifice; c'est une merveille de bon goût.

La principale dépendance de l'hôtel de la Préfec-

ture est le dépôt des archives départementales, dont l'intelligente construction, faite d'après les plans de M. l'architecte Saint-Ginest, a été terminée en 1884. Là se conservent les actes et titres de plusieurs institutions civiles qui avaient pour ressort la province de Franche-Comté tout entière : telles étaient le Parlement, la Chambre des comptes, les Etats provinciaux, l'Intendance et l'Université. Le dépôt renferme aussi les documents que possédaient, avant la Révolution, les établissements religieux situés dans la circonscription que représente le département du Doubs : en première ligne figurent les titres de l'archevêché, dont le plus ancien est de l'an 1036, et les délibérations du chapitre métropolitain qui remontent à l'année 1412.

On a également placé aux archives le plan en relief du département du Doubs, exécuté à l'échelle de $\frac{1}{40000}$, sur la commande du conseil général, par M. Louis Cloz, peintre à Lons-le-Saunier.

HOTEL DE VILLE.

La commune de Besançon n'eut de fonctionnement régulier qu'à partir de 1259 : c'est de cette époque que date son premier sceau, et c'est alors seulement qu'elle put ouvertement procurer un logis à son conseil. Cette assemblée siégea longtemps dans des locaux d'emprunt. Mais la commune ayant étendu sa domination sur la presque totalité du territoire de la ville, son conseil jugea qu'il lui conviendrait mieux de siéger en un point central et dans un logis lui appartenant en

propre. Une maison fut achetée à cette fin, en 1381 : elle faisait face à l'église Saint-Pierre, dans le clocher de laquelle, depuis sa constitution définitive, la commune avait suspendu la *bancloche* qui annonçait ses assemblées.

La façade actuelle, construite en pierres à bossage noircies par le temps, fut bâtie entre les années 1565 et 1573. La grande niche pour fontaine qui y existe servait à abriter une statue en bronze représentant l'apothéose de l'empereur Charles-Quint : c'était l'œuvre du sculpteur bisontin Claude Lulier, qui l'avait produite en 1567. Ce morceau de sculpture, qui symbolisait une période de prospérité municipale, ne trouva pas grâce devant le fanatisme révolutionnaire : il fut envoyé à la fonte le 21 août 1792, sous le *curieux* prétexte que le *tyran* Charles-Quint avait fait couler le sang des Français !



Apothéose de Charles-Quint : marque typographique de 1591, représentant le groupe en bronze qui décorait la façade de l'hôtel de ville.

La grande salle de l'hôtel de ville, qui sert à la tenue des séances publiques de nos sociétés savantes, a de belles proportions : elle est ornée de huit portraits en pied de généraux demeurés chers à la province de Franche-Comté (1). On y voit aussi

(1) Le maréchal MONCEY (copie d'après Barbier-Valbonne);

une magnifique table sculptée, qui provient de l'opulent mobilier des Gauthiot d'Ancier et dont le dessin semblerait avoir été fourni, en 1582, par l'architecte Hugues Sambin.

Les archives de la ville, installées au rez-de-chaussée dans une salle voûtée, ont pour principale richesse une série des délibérations municipales qui remonte à 1290.

Sur la rue Saint-Vincent, les bâtiments de l'ancien arsenal de la commune, qui dataient de l'année 1529, ont été remplacés, en 1848, par un élégant corps de logis, à un seul étage, qui est le siège de l'école primaire supérieure de la ville.

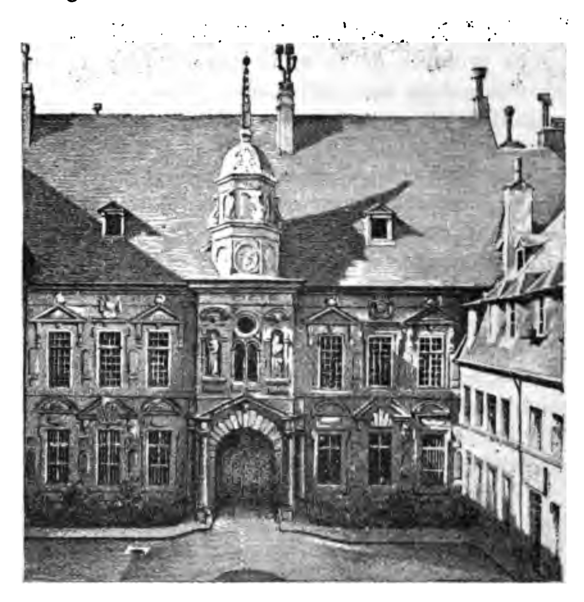
Entre les deux groupes de bâtiments municipaux, s'interposent le Palais de Justice et ses annexes, anciennes propriétés communales, cédées par la ville à l'Etat, en 1676, lors du transfert à Besançon du Parlement de la province qui, jusqu'alors, avait siégé à Dole.

PALAIS DE JUSTICE.

La façade du Palais de Justice, malheureusement si uée en arrière-plan par rapport au corps de logis municipal, est un délicieux ouvrage de la Renaissance française. L'harmonie de tons des pierres de diverses couleurs qui la composent, la spirituelle variété des ornements qui y sont semés, l'habileté de raccordement de chacun des détails,

Les généraux de division DONZELOT (par Gigoux). MORAND et MARULAZ (par Giacomotti), PAJOL (par J.-B. Guignet). BAUDRAND, BERNARD et LYAUTEY (par Edouard Baille).

tout indiquait dans ce morceau d'architecture la création d'un savant maître : il n'y manquait que la signature. Nous avons trouvé celle-ci dans les



Palais de Justice.

comptes de la municipalité, qui fit faire cette construction, entre les années 1582 et 1585, pour y installer sa chapelle et son prétoire.

L'architecte n'avait été rien moins que Hugues Sambin, élève de Michel-Ange, l'auteur du fameux portail de Saint-Michel de Dijon.

Sous le gracieux campanile, que surmonte une

aiguille en forme d'obélisque, était une chapelle qui fut consacrée, le 25 octobre 1591, par Jean Doroz, évêque de Nicopolis, suffragant de l'archevêque de Besançon.

Une belle grille en fer forgé, qui date de 1861, ferme le passage ménagé dans l'avant-corps : la composition en est due à M. l'architecte Ducat et l'exécution au maître serrurier Charles Saint-Ève.

Les salles d'audience de la Cour d'appel, construites pour le Parlement de Franche-Comté, entre 1745 et 1749, sont ornées de magnifiques boiseries. Celle qui sert à la tenue des audiences solennelles a des proportions grandioses : elle fut, pendant la Révolution, le théâtre des assemblées décadaires. M. l'architecte Ducat l'a restaurée avec les plus grands soins. Le *Christ* que l'on y voit est l'un des bons ouvrages du peintre bisontin Edouard Baille.

Salle de spectacle.

L'idée de doter Besançon d'un théâtre monumental vint de l'intendant Charles-André de Lacoré. Cet administrateur obtint que l'Etat ferait les deux tiers de la dépense. Il choisit comme architecte Charles-Nicolas Ledoux, qui caressait alors l'idée de bâtir de toutes pièces, dans la forêt de Chaux, une ville modèle. Le théâtre conçu pour cette cité imaginaire fut réalisé à Besançon.

Les travaux commencèrent au mois de février 1778, sous la direction de l'architecte Bertrand. On en hâta l'achèvement sur l'annonce de l'arrivée dans la ville du prince de Condé et de son fils le

duc de Bourbon. Les deux princes assistèrent, le 9 août 1784, à l'inauguration de la salle : on joua devant eux la ***Métromanie,*** de Piron, et le ***Tableau parlant,*** de Grétry.

La dépense de la construction du théâtre avait été en tout d'environ 260,000 livres.

« Quoique rapprochée de la forme des théâtres antiques », a dit l'architecte Delacroix, « la salle qui avait été adoptée tranchait avec l'usage : c'était une révolution dans ce genre de constructions. Plus d'étages de galeries superposées comme les fenêtres d'une façade : du haut en bas la disposition amphithéâtrale qui permet de voir tout le monde et d'être vu de tous. Lorsque la salle est remplie de spectateurs, elle devient splendide. La sonorité en est admirable, de quelque point que l'on écoute ».

Cercle de la Société nautique.

Parmi les associations qui prêtent un généreux concours aux réjouissances publiques, la Société nautique, dite des ***Canotiers,*** fondée le 27 août 1865, est celle qui réunit le plus nombreux personnel et jouit de la plus belle installation : elle compte, en effet, plus de 600 membres et a fait construire dans la rue Saint-Pierre, d'après les plans de M. l'architecte Gustave Vieille, un bel immeuble. Au premier étage se tient le cercle, dans des locaux somptueusement décorés; au second étage est une salle de bal et de conférences. Ces locaux ont été inaugurés en 1883. Pendant la belle saison, la Société

nautique organise des régates et des fêtes de nuit sur le Doubs. Durant l'hiver, elle donne au moins un bal et patronne des séances d'audition musicale ou des conférences sur divers sujets instructifs. Elle a une section d'harmonie qui se fait entendre sur les promenades publiques de la ville.

Ancien Grenier de la ville.

Dans les temps où l'extrême difficulté des transports ne permettait pas aux arrivages de compenser immédiatement l'insuffisance des récoltes, les villes, obligées d'être prévoyantes, faisaient des approvisionnements de blé. Quand la conquête française eût imposé à la ville de Besançon une nombreuse garnison de militaires, dont l'alimentation devait être assurée, les vieux greniers devinrent insuffisants. A la requête de l'intendant Charles de la Neuville, la municipalité consentit à faire les frais d'un bâtiment affecté au remisage des grains. Le plan fut donné par Jean-François Charron, de Châtellerault, professeur de mathématiques, et l'Intendant posa la première pierre le 12 octobre 1720.

Ce bâtiment devant être fondé en un terrain fréquemment submergé, il fallut le faire reposer sur un système de pilotis. Sa construction fut achevée en 1726; elle revint à plus de 200,000 livres. En revanche, on put dire que ce grenier ressemblait plus à un palais qu'à un magasin. Les locaux du rez-de-chaussée et du premier étage sont voûtés, et ceux du second étage sont pavés de dalles :

l'escalier qui les dessert a une grande allure; sa balustrade en fer date de 1746.

Cet édifice est occupé par l'Ecole d'horlogerie.

Hospices réunis.

L'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, fondé vers 1203, eut de bonne heure la haute main sur toutes les maisons de cet ordre qui existaient en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lorraine et dans la Suisse romande. Ce puissant établissement s'annexa, en 1436, l'hôpital Saint-Jacques, fondé, en 1182, dans le voisinage des anciennes Arènes : il en fit une succursale affectée aux malades, tandis que la maison principale tendait à ne plus recevoir que les femmes en couches et les enfants trouvés. L'ordre du Saint-Esprit voulut même ne conserver que ces derniers services : la municipalité y consentit, mais à condition que l'hôpital Saint-Jacques lui serait cédé et deviendrait la maladerie communale; cet arrangement fut conclu le 28 septembre 1571.

La municipalité gouverna directement l'hôpital Saint-Jacques jusqu'en 1666. Le 17 juillet de cette année, elle se déchargea de ce soin sur un bureau d'administration composé de notables citoyens. Le premier souci du bureau fut de provoquer la formation d'une communauté de religieuses qui soigneraient les malades et tiendraient l'économat de la maison. Le grand Hôtel-Dieu de Beaune consentit à envoyer à Besançon deux religieuses pour jeter les bases d'un institut hospitalier. La communauté

de Besançon, constituée dès 1672, est placée sous l'invocation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

En même temps, le bureau d'administration s'occupait de la reconstruction de l'hôpital sur un autre terrain que celui des vieilles Arènes. On demanda les plans d'un nouvel édifice à l'architecte parisien Royer. L'abbé Jacques Magnin, aumônier de la Visitation, mit la dernière main à ces plans, qui furent approuvés en 1685. Le gouvernement de Louis XIV venait de conférer à l'établissement le titre d'hôpital général, en imposant à la province de Franche-Comté l'obligation de contribuer à la nouvelle bâtisse pour 6,000 livres par année, jusqu'à son achèvement. Tout était terminé en 1702, et si magnifiquement, qu'un ministre du roi de France traversant Besançon avait pu dire : « Ici ce sont les gueux qui sont le mieux logés ».

Dans le voisinage du nouvel hôpital, un établissement appelé la *Charité* avait été fondé, en 1683, pour recueillir et élever les enfants pauvres de la ville. On jugea bientôt convenable de réunir cette maison à celle de Saint-Jacques.

La perturbation momentanée que la Révolution française apporta dans l'administration de l'hôpital ne tarda pas à être compensée par un accroissement de ressources. Les bâtiments hospitaliers s'agrandirent de ceux du Refuge qui leur étaient contigus. Trois hôpitaux supprimés versèrent à l'établissement leurs dotations.

Celle de l'hôpital du Saint-Esprit, dont le revenu s'élève à plus de 70,000 francs, est entièrement absorbée par le service des enfants assistés. Le

nombre des enfants entretenus, tant par la dotation du Saint-Esprit que par celle de la Charité, est d'environ 550.

Les hospices peuvent admettre à la fois jusqu'à 180 malades curables de la population civile : le chiffre annuel des entrées s'élève pour cette catégorie à environ 1,800 personnes.

Les vieillards et les incurables des deux sexes ont soixante-quatre places.

Deux salles, comprenant ensemble 260 lits, sont affectées aux militaires de la garnison, pour le traitement desquels l'Etat indemnise la caisse des hospices.

L'aspect des bâtiments est très monumental : trois corps de logis, étagés sur des portiques, encadrent une vaste cour qui a pour frontispice une grille en fer forgé de toute magnificence. Ce chef-d'œuvre, exécuté à Rans (Jura), par le serrurier Nicolas Chappuis, fut terminé en 1703 et revint à 22,000 livres : son auteur reçut, comme récompense, le titre de citoyen de Besançon.

Les visiteurs prennent intérêt à la pharmacie, dont les faïences, les pilastres et les trumeaux du dix-septième siècle constituent un ensemble réellement curieux. Une inscription latine dit que ce fut un legs fait à l'hôpital Saint-Jacques, en 1692, par l'un de ses directeurs, le bienfaisant apothicaire Gabriel Gascon.

MAISONS HISTORIQUES

PALAIS GRANVELLE.

Nicolas Perrenot de Granvelle, petit-fils d'un forgeron d'Ornans, s'était élevé aux charges éminentes de premier conseiller d'Etat et de garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint.

N'étant encore qu'avocat de la couronne près le bailliage d'Ornans, il avait, en 1513, épousé Nicole Bonvalot, d'une des premières familles de Besançon. Cette alliance avait été le point de départ de sa fortune; il s'en souvint, et eut toujours à cœur les intérêts de la république bisontine.

Ce fut à la fois pour être agréable aux Bisontins et pour avoir une position prépondérante au milieu d'eux, que Nicolas Perrenot de Granvelle fit édifier le palais qui porte son nom. Cette construction fut commencée en 1534 et achevée en 1540.

L'architecture du Palais Granvelle est absolument flamande : elle a de grandes analogies de style avec les parties anciennes de la maison Plantin-Moretus, à Anvers.

« Au centre », a dit l'architecte Delacroix, « est une vaste cour, entourée au rez-de-chaussée d'un portique, et à l'étage d'une galerie dans laquelle sont les entrées des appartements.

» Du côté de la Grande-Rue s'élève la façade

principale. Elle est composée d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un attique. La porte d'entrée est une arcade entre deux colonnes.

» Sa façade est divisée en cinq parties, au moyen d'espèces de contreforts composés chacun de trois colonnes, dorique, ionique et corinthienne, superposées; au dessus de l'attique sont trois lucarnes en pierre.

» La décoration du Palais Granvelle est extrêmement riche..... Des cartouches, des fleurs, des dauphins, mais surtout des têtes d'anges et des figurines mythologiques, font les frais de l'ornementation ».

Dans le fronton de l'une des fenêtres du rez-de-chaussée de la façade et sur quelques chapiteaux de l'étage de la cour, on lit la devise de Granvelle : SIC VISVM SVPERIS.

Nicolas Perrenot avait groupé dans sa résidence de Besançon tout ce qu'il possédait de meubles précieux, de livres et d'œuvres d'art.

Antoine, le quatrième de ses quinze enfants, né à Besançon le 25 août 1517, se rendit célèbre sous le nom de cardinal de Granvelle : il se joignit à son frère, Thomas Perrenot, héritier de l'édifice, pour développer les collections commencées par leur père.

Les comtes de La Baume-Saint-Amour, devenus propriétaires du Palais, le laissèrent dans le plus déplorable abandon : ils finirent même par en disperser pièce à pièce le mobilier, soit par des ventes, soit par des cadeaux intéressés. Ce fut ainsi que Louis XIV, ayant tenu sa cour au Palais Granvelle

en juin 1683, emporta comme souvenir de son hôte une figure en marbre de Jupiter, qui compte aujourd'hui parmi les antiques de premier ordre au musée du Louvre.

Besançon n'aurait plus que le souvenir de tant de merveilles, si deux érudits dévoués à l'honneur de leur ville natale, les abbés Jules Chiflet et Jean-Baptiste Boisot, n'avaient trouvé moyen d'acheter ce qui restait des papiers, des livres et des tableaux de la famille de Granvelle. Ces épaves sont encore les plus précieux joyaux de notre bibliothèque publique et de notre musée d'art.

La ville ayant été annexée à la France, en 1674, et déclarée capitale de la Franche-Comté, le grand roi lui imposa l'obligation de fournir un hôtel au gouverneur de cette province : à cet effet, elle amodia le Palais Granvelle, puis en fit l'acquisition en 1712, moyennant 63,000 livres.

En supprimant la charge de gouverneur de la province, la Révolution avait fait le vide dans le Palais Granvelle. Mis en vente au mois de juillet 1793, cet immeuble fut adjugé pour la somme de 98,200 livres. La ville le racheta, en 1864, pour la somme de 350,000 francs.

Peu de temps après, un vénérable érudit, le bibliothécaire Charles Weiss, émettait le vœu qu'une statue en marbre du cardinal de Granvelle s'élevât au milieu de la cour du Palais : il affectait à cette destination une somme de 30,000 francs; la ville y ajoutait 10,000 francs, et l'œuvre était confiée à un habile statuaire, M. Jean Petit, de Besançon.

En attendant que cette statue achève de donner au Palais le caractère d'un monument public, la municipalité en affecte les logis à des œuvres d'intérêt général. C'est ainsi que les locaux du premier étage abritent un musée de dessin de maîtres dont nous parlerons plus loin.

Hotel de Champagney

(Rue Battant, 37).

Nicole Bonvalot, femme du garde des sceaux Granvelle, possédait du chef de son père, Jacques Bonvalot, seigneur de Champagney, une maison située vers le milieu de la rue Battant. Pendant son veuvage, elle fit rebâtir cette maison qui, d'après les partages de famille, devait revenir, avec la seigneurie de Champagney, à Frédéric, le plus jeune de ses enfants.

La reconstruction se fit, dès 1560, d'après les plans et par les soins du maître maçon Richard Maire. Du sommet de la façade surplombent horizontalement quatre énormes figures d'animaux en pierre (lévrier, lion, griffon et chien mouton), qui déversaient dans la rue l'eau de la toiture. Du côté de la cour, des galeries règnent le long de chaque étage; elles sont soutenues par des colonnes en bois de divers ordres. Des corps de logis en aile reposent sur des colonnes de pierre polie, dont les chapiteaux doriques étaient surmontés de blasons, aujourd'hui martelés : l'un de ceux-ci avait pour accompagnement la date 1565. Au dessus d'une petite porte du rez-de-chaussée, on voit, avec la

date 1560, le blason en sculpture des Perrenot de Granvelle, dans un écu lozangé, comme il convenait à une veuve.

Hotel de Montmartin

(Rue de l'Orme-de-Chamars).

Vers la fin de sa vie, le cardinal de Granvelle tint à se créer à Besançon, où il était né *citoyen*, un logis qui lui appartiendrait en propre. A cet effet, l'écuyer Claude de Chavirey, son cousin et intendant, acheta pour lui un vieil hôtel, appelé la Tour de Montmartin, qui avait besoin d'être reconstruit.

Des plans et devis furent demandés au plus capable des maîtres maçons de la ville, Richard Maire, et les travaux commencèrent en 1582. Cette bâtisse consiste en un grand corps de logis avec pavillons saillants aux quatre angles. Il restait encore à couvrir la maison et à y adjoindre une chapelle, quand le cardinal s'éteignit à Madrid le 21 septembre 1586, sans avoir vu la demeure où il se proposait de finir ses jours.

La municipalité de Besançon acquit l'immeuble en 1618, pour la somme de 11,000 francs et le déclara perpétuellement incorporé au domaine de la cité.

Quand la ville fut obligée de fournir des logements à tous les hauts fonctionnaires que Paris lui envoyait, l'hôtel de Montmartin fut assigné comme résidence au lieutenant général commandant dans la province en l'absence du gouverneur :

on appela dès lors cette maison le *Gouvernement*.

Vendu en 1793 comme propriété inutile à la commune, l'hôtel de Montmartin est, depuis 1823, la propriété des Dames du Sacré-Cœur.

Hotel Bonvalot

(Place du Palais).

« Après Granvelle », écrivait un jour Charles-Quint, « je ne connois personne de plus capable que François Bonvalot, son beau-frère, que j'ai chargé de l'ambassade de France ». A la qualité d'abbé de Saint-Vincent de Besançon qu'il portait depuis 1537, il joignit, dix ans plus tard, celle d'abbé de Luxeuil, et eut ainsi de grands revenus dans lesquels les artistes trouvèrent leur part : il fut l'ami d'Erasme et le protecteur du musicien Claude Goudimel, de Besançon.

L'hôtel qu'il fit bâtir, entre les années 1538 et 1544, a conservé son caractère d'époque et peut passer pour type d'un logis de grand seigneur dans la période moyenne du seizième siècle : lui-même y mourut le 18 décembre 1560.

Au fond du jardin, d'où l'on découvre toute la ville et une partie de son pourtour, Bonvalot avait fait établir une petite loge à trois arcatures, qui était décorée de peintures emblématiques.

Cette maison est, depuis 1820, la propriété de la Sainte-Famille, communauté qui s'occupe de l'éducation des jeunes filles.

HOTEL D'ANVERS

(Grande-Rue, 44).

La famille d'Emskerque, originaire des environs de Dordrecht, vint, au quinzième siècle, s'établir depuis Anvers à Besançon. Le terrain qu'elle acheta dans cette ville était longé par une ruelle qui prit le nom de rue d'Anvers. Cette famille avait des armoiries qui symbolisaient le commerce dont elle s'était enrichie : *d'azur à trois harengs d'argent couronnés d'or, adextrés et posés en fasce.*

La façade, alignée sur la Grande-Rue, a le caractère des constructions soignées de la fin du seizième siècle; les masques sculptés y sont en assez grand nombre. Dans un cartouche qui domine la porte cochère, on a taillé en relief la devise :

FAC . BENE
NE . TIMEAS

En 1631, l'hôtel appartenait à Guillaume d'Emskerque, dit d'Anvers, seigneur de Velleclaire. La municipalité le lui emprunta pour loger Gaston d'Orléans, frère unique du roi de France Louis XIII, qui s'était insurgé contre l'omnipotence du cardinal de Richelieu. L'asile donné par la Franche-Comté à ce prince fut le prétexte d'une guerre d'extermination qui dura dix années et enleva à la province les neuf dixièmes de ses habitants.

MAISON MARESCHAL

(Rue Rivotte, 17).

Guillaume Mareschal, originaire de Vuillafans, était notaire à Besançon et y possédait, près de la porte de Rivotte, une maison qui fut incendiée le 4 juin 1516. Dans l'intérêt de la défense militaire de la ville, le gouvernement municipal aurait voulu que cette maison ne se reconstruisît pas. Guillaume Mareschal fit intervenir en sa faveur la diète des cantons suisses. La municipalité céda, et elle n'eut pas à s'en repentir, car le notaire avait des goûts d'artiste, et la maison qu'il reconstruisit devint un ornement pour la ville. Ce fut encore de la construction gothique, mais avec la flore ornementale de la Renaissance : la petite fenêtre centrale est un vrai joyau; le lion qui trône au sommet de l'édifice, entre deux bâtiments en miniature, a le cachet des meilleurs animaux fantastiques de l'époque.

MAISON CHASSIGNET

(Rue des Chambrettes, 12).

A l'angle de la rue des Chambrettes et de la rue Saint-Antoine est une gracieuse tourelle, en encorbellement, qui se relie à une maison construite dans les premières années du dix-septième siècle.

La famille Chassignet, propriétaire de ce logis, a laissé des souvenirs honorables à Besançon. Jean-Baptiste Chassignet fut un poète distingué. Contemporain de Malherbe, il devina comme lui

la véritable forme du vers français : ses trois volumes de poésies parurent de 1594 à 1613.

MAISON NATALE DE VICTOR HUGO

(Grande-Rue, 140).

Sur la façade de cette maison, la municipalité a inauguré solennellement, le 27 décembre 1880, une plaque commémorative de la naissance accidentelle à Besançon de celui que Chateaubriand avait surnommé l'*Enfant sublime*. Voici l'image de cette plaque en bronze :



Plaque commémorative de la naissance de Victor Hugo.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Académie universitaire et Facultés.

Besançon, bien mieux pourvue que Dole pour abriter une nombreuse population d'étudiants, manifesta de bonne heure sa disposition à devenir une ville d'études; mais les souverains de la Franche-Comté se souciaient peu de favoriser la création d'une Université qui eût amoindri celle de Dole et fait le profit d'une ville dont la politique indépendante était pour eux une cause permanente d'embarras.

La réunion de la Franche-Comté à la France fit cesser cette anomalie. Besançon devint le chef-lieu de la province; mais le gouvernement de Louis XIV lui vendit une à une les institutions inhérentes à sa situation nouvelle. Pour l'Université, la translation fut obtenue, en 1691, moyennant l'engagement pris par la ville de verser 150,000 livres dans la caisse des fortifications.

A Besançon comme précédemment à Dole, c'était par l'enseignement du Droit que l'Université comptait et vivait principalement : aussi l'ouverture de la Faculté de droit de Dijon, en 1723, causa-t-elle une diminution sensible dans le nombre des étudiants de Besançon. Néanmoins l'Université bisontine conserva, jusqu'à la Révolution française,

LYCÉE VICTOR HUGO.

En 1597, la municipalité de Besançon céda aux Jésuites les bâtiments de son collège communal, avec une somme de 8.000 francs et l'assurance de 2.000 francs d'émoluments annuels.

Les Jésuites menaient de front l'enseignement de la jeunesse et la direction des consciences : ici, comme ailleurs, cette dernière spécialité leur procura des successions fructueuses. Ils n'en eurent pas de plus brillantes que celle d'Antoine-François Gauthiot d'Ancier, décédé en 1629, à Rome où il était allé pour fuir une peste qui désolait Besançon. Le testateur avait stipulé que l'on prélèverait sur son héritage de quoi entreprendre la construction d'une église et de bâtiments neufs à l'usage du collège. Les Jésuites commencèrent par l'église, qui fut achevée en 1688; puis ils entreprirent les bâtiments pédagogiques dès le mois de mai 1718 : tout était terminé en 1739.

Une loi du 1er mars 1802 ayant prescrit l'établissement d'un lycée au moins par arrondissement de tribunal d'appel, le lycée de Besançon fut créé par un arrêté des Consuls en date du 10 décembre 1802; son inauguration eut lieu le 8 octobre 1803.

Le lycée occupe non-seulement la totalité des locaux de l'ancien collège, mais encore un bel hôtel du dix-huitième siècle ayant appartenu aux deux Perreney de Grosbois qui se succédèrent dans la première présidence du Parlement de Besançon. On pouvait le croire largement installé, quand l'Etat et la ville se concertèrent, en 1886,

pour affecter une somme de 800,000 francs à l'amélioration des locaux anciens et à la construction d'un nouveau corps de bâtiment.

Une belle pièce peut être visitée dans le lycée : c'est l'ancienne salle des actes du collège des Jésuites, décorée de boiseries sculptées, qui sert de chapelle à l'établissement ; le retable de l'autel est un tableau représentant la *Présentation de la Vierge au Temple,* peint à Rome, en 1758, par Placido Costanzi.

Un décret du 28 juin 1885 a donné au lycée de Besançon le nom de « Lycée Victor Hugo », en raison de la naissance dans cette ville du plus grand poète du XIXe siècle.

Lycée de jeunes filles.

A la suite d'arrangements conclus entre l'Etat et la ville, un décret du 28 juillet 1882 a créé un lycée national de jeunes filles à Besançon, avec externat simple et externat surveillé.

Cet établissement occupe une maison bâtie, en 1713, par le conseiller Belin, doyen du Parlement de Besançon, dans l'ancien jardin potager du Palais Granvelle.

Institution Sainte-Marie.

La Société de Marie, fondée à Bordeaux en 1818, a créé en 1838 un établissement à Besançon. Depuis 1841, l'institution fonctionne dans un immeuble de la place Saint-Jean. Le nombre tou-

jours croissant des élèves nécessita l'annexion à cet immeuble de tout un groupe d'anciennes maisons canoniales. Sur l'emplacement de ces logis caduques, on a construit, en 1874, un bâtiment ayant comme premier étage une vaste chapelle : les plans en avaient été dressés par M. l'architecte Alexandre Clerget.

Le nombre des élèves de l'institution dépasse cinq cents.

Ecole catholique de Saint-François-Xavier.

En conséquence de la loi qui accordait la liberté de l'enseignement secondaire, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, provoqua une souscription dans son diocèse pour la fondation d'un collège qui serait régi par des ecclésiastiques. Le nouvel établissement fut installé dans l'ancien couvent des Cordeliers et ouvert le 5 novembre 1850.

L'administration en fut confiée à l'abbé Louis Besson, de Baume-les-Dames, alors âgé de 29 ans, déjà connu par les talents d'orateur et d'écrivain qui, vingt-quatre ans plus tard, l'ont fait élever sur le siège épiscopal de Nimes.

En 1874, le cardinal Mathieu céda l'établissement aux Eudistes.

Sur l'emplacement de l'ancienne église des Cordeliers, le collège a fait bâtir, d'après les plans de M. Ducat, une chapelle dans le style du treizième siècle : cet édifice, qui demeure inachevé, se compose d'une nef à quatre travées, d'un transept et d'un chœur.

Un embellissement de premier ordre recommande cette chapelle : il consiste en quatre grandes peintures murales, de huit mètres de hauteur chacune, exécutées gratuitement, en 1874, par M. Edouard Baille. Ces peintures, qui joignent à la noblesse du style le charme du sentiment religieux, reproduisent quatre traits miraculeux des annales du diocèse de Besançon : la translation des corps des saints Ferréol et Ferjeux ; l'évêque saint Lin appelant la foudre sur les faux dieux de Vesontio ; le bras de saint Etienne retrouvé dans les eaux du Doubs ; les hosties de Faverney conservées au milieu des flammes.

ECOLE DES BEAUX-ARTS.

Donat Nonnotte, de Besançon, après s'être fait à Paris une réputation comme portraitiste, était allé s'établir à Lyon, en 1754, pour y fonder une école gratuite de dessin, la première qui ait existé dans la France provinciale. Le succès de cette création dut faire désirer, par les compatriotes de celui qui en était l'auteur, qu'une institution du même genre fonctionnât dans la capitale de la Franche-Comté. Ce désir fut compris par l'intendant Charles-André de Lacoré qui, en 1773, réussit à fixer à Besançon le statuaire Luc Breton, né dans cette ville, et le peintre suisse Melchior Wyrsch, en décidant la municipalité à leur procurer les moyens d'ouvrir une école gratuite pour l'enseignement des beaux-arts.

Cette institution, qui prenait le titre d'Aca-

démie de peinture et de sculpture, fut ouverte le 8 mars 1774. Un fonds annuel de mille livres lui était accordé sur la caisse municipale, et bientôt le gouvernement ajoutait trois mille livres de rente à cette dotation.

L'enseignement des beaux-arts fut ensuite complété par une école d'architecture, ouverte le 1er février 1781, avec Lapret, élève de l'Académie d'architecture de Paris, pour professeur.

Tout cet ensemble fut anéanti par les lois révolutionnaires, et lorsque la France retrouva la faculté de réfléchir, Besançon avait perdu tout le fruit de l'enseignement des Wyrsch et des Breton.

Quand la municipalité voulut, en 1807, reconstituer une école de dessin, elle ne trouva sur place qu'un professeur, François Jourdain, et dut emprunter Dominique Paillot à la ville de Dijon.

En 1839, Lancrenon devint directeur de l'école et remplit cette fonction pendant trente-deux ans, avec une haute compétence et un rare dévouement. Ses affectueux conseils ont affermi dans leur vocation précoce trois élèves de l'école qui sont parvenus à obtenir le grand prix de Rome : M. Félix Giacomotti, de Quingey (1854) ; M. Jules Machard, de Sampans (1865) ; M. Théobald Chartran, de Besançon (1877).

L'école est installée provisoirement, à côté des musées, dans l'un des corps de logis qui encadrent la halle.

Ecole d'horlogerie et Observatoire chronométrique.

En 1860, à la suite d'une exposition universelle qui avait révélé l'importance de la fabrication des montres à Besançon, la population fut désireuse qu'une école se fondât pour l'enseignement théorique et pratique des connaissances relatives à l'industrie horlogère.

La municipalité réalisa cette création en 1861, et lui attribua la plus grande partie de l'ancien bâtiment du grenier de la ville. On y compte aujourd'hui 49 élèves, dont plusieurs sont étrangers à Besançon.

Un décret, en date du 10 mars 1878, a créé à Besançon un observatoire scientifique et chronométrique, qui a été établi dans la banlieue, sur un mamelon appelé La Bouloye. Les divers corps de bâtiment dont il se compose ont eu pour architecte M. Saint-Ginest. Son fonctionnement date du 4 août 1885. Depuis ce jour jusqu'au 25 octobre 1886, l'observatoire avait reçu 181 chronomètres, dont 104 étaient sortis avec des bulletins de marche et 20 étaient encore à l'étude.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉES

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

Par un testament du 27 novembre 1694, Jean-Baptiste Boisot, abbé commendataire de Saint-Vincent de Besançon, lié par la confraternité littéraire et les relations de l'amitié avec les esprits les plus distingués de la capitale de la France, légua aux Bénédictins de son abbaye les livres, tableaux, antiquités et médailles qu'il avait acquis en grande partie des héritiers de la famille de Granvelle, à la condition que le tout formerait un dépôt public. L'ouverture de ce dépôt eut lieu le 7 juillet 1696.

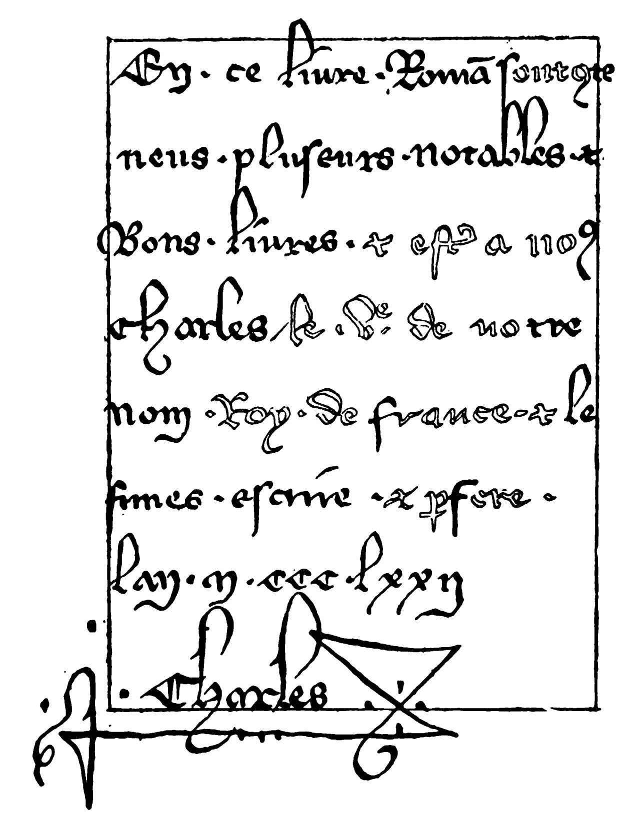
La Révolution française fit de la bibliothèque une propriété exclusivement municipale ; elle y versa tous les livres des communautés religieuses et des émigrés du district.

La bibliothèque renferme aujourd'hui 130,000 volumes, dont 1,850 manuscrits et 1,200 volumes imprimés au quinzième siècle, plus un médailler d'environ 10,000 pièces.

Dans la catégorie des manuscrits nous citerons :

Neuf traités philosophiques et moraux : volume petit in folio, en vélin, calligraphié et enluminé pour le roi de France Charles V ; à la fin est une

souscription autographe du monarque, qui se termine par la date 1372.


En. ce liure. Romant sont conte
nus. plusieurs. notables. et
bons. liures. et est a nos
charles le. Ve. de notre
nom. roy. de france. et le
fimes. escrire. et parfere.
lan. m. ccc. lxxii
. Charles

Souscriptions autographe du roi de France Charles V.



Miniature d'un manuscrit ayant appartenu au roi de France Charles V.

Chroniques de Froissart : deux volumes in-folio, en vélin, calligraphiés et enluminés dans les premières années du quinzième siècle : la plus intéressante des miniatures représente, sous deux aspects, le célèbre chroniqueur.

Titi Livii Opera : trois volumes du format grand in-fol., en vélin. Le premier et le troisième volumes ont été calligraphiés à Florence, pour le vieux Cosme de Médicis, en 1425 et 1427 ; le second volume avait été écrit et ornementé pour

Alphonse le Magnanime, fondateur de la bibliothèque des rois aragonais de Naples (1435-1458).

S. Augustini de Civitate Dei : volume in-fol., en vélin, calligraphié et enluminé à Pérouse, vers le milieu du quinzième siècle ; la première page a un encadrement des plus splendides.

S. Dionysii Areopagitæ Opuscula : volume in-4°, en vélin, calligraphié et enluminé à Florence, en 1457, pour le roi de Hongrie Mathias Corvin.

Histoires romaines : deux volumes du format in-folio maximo, calligraphiés et enluminés en France, vers l'an 1500, pour l'amiral Louis Mallet de Graville. Une miniature, de 65 centimètres de haut et de 48 de large, représente la victoire des Fabius de Rome sur les Etrusques, avec les costumes des guerriers français du temps de Louis XII.

Livre de prières de l'empereur Maximilien 1er : cinquante-sept feuillets d'un volume illustré à la plume, en 1515, pour l'empereur Maximilien, par les principaux élèves d'Albert Durer, sous la direction de ce grand maître. La première partie du volume est à la bibliothèque royale de Munich. Les encadrements des marges du fragment de Besançon sont dus à Hans Burgkmair, à Hans Baldung-Grien, à Albert Altdorfer, à Hans Durer, etc.

Office de la Vierge : volume in-18, en vélin, calligraphié par Nicolas Jarry, en 1648, pour Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, dont le portrait, qui est un petit chef-d'œuvre, pourrait bien avoir été peint par Louis Duguernier le jeune.

Etudes d'architecture de Pierre-Adrien Paris,

architecte du roi Louis XVI : neuf volumes du format grand in-folio, renfermant les admirables dessins faits par cet artiste d'après les monuments de l'Italie, ainsi que quelques-unes de ses compositions. Plusieurs recueils, également légués par ce bienfaiteur insigne, sont riches en dessins des maîtres les plus renommés de la seconde moitié du dix-huitième siècle, tels que Fragonard, Hubert Robert, Moreau le jeune, Durameau, Gabriel de Saint-Aubin, etc.

Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle, en 80 volumes in-folio, documents dont la publication partielle a jeté une vive lumière sur l'histoire politique du seizième siècle.

Parmi les livres imprimés sur peau de vélin, il faut distinguer le *Rationale Durandi* et le *Catholicon Januense*, produits par Gutenberg et ses associés, en 1459 et 1460; les Aventures de Tewrdannck, par Pfintzing, édition de 1517 ; la *Nancéide*, par Pierre de Blarru, imprimée à Saint-Nicolas-du-Port, en 1518. Le début de l'imprimerie en Franche-Comté (Salins, 1484), est représenté par un bréviaire dont on ne connait que ce seul exemplaire.

Le médailler renferme une série à peu près complète des types romains : on y voit des médaillons rarissimes en argent aux effigies des empereurs Adrien, Septime Sévère et Caracalla, une Didia Clara en or, etc. Les produits du monnayage municipal de Besançon offrent cette particularité curieuse de la conservation de l'effigie de Charles-Quint sur des espèces frappées plus d'un siècle après la mort de ce monarque.

Le bâtiment actuel de la bibliothèque occupe l'emplacement d'une partie de l'ancien couvent des Oratoriens : la première pierre en fut posée, le 24 septembre 1808, par le préfet Jean de Bry, assisté du maire Daclin et de l'architecte Denis Lapret. Les livres n'y furent installés qu'en 1817. Cette construction, que l'on a augmentée à deux reprises, se compose de quatre corps de logis encadrant une cour intérieure.

L'aile orientale ne forme qu'un grande salle, avec double étage de galeries, qui est d'un aspect imposant Au fond se trouve la statue colossale de Cuvier, par David d'Angers, en plâtre bronzé (1834); à l'autre extrémité est une belle statue en marbre blanc du philosophe Théodore Jouffroy, par Pradier (1845); ici sont les bustes de Suard, de Joseph Droz, de Charles Nodier, de Francis Wey, par M. Jean Petit; là celui de l'architecte Paris, par un élève de Canova; celui de Charles Weiss, par Auguste Clésinger; celui de Victor Hugo, par David d'Angers; celui du jurisconsulte Proudhon, par M. Camille Demesmay; celui du physicien Péclet, par M. Gabriel Pech. Signalons aussi un buste en terre cuite, de la seconde moitié du XVe siècle, par Claude Lulier, l'auteur de la statue de Charles-Quint qui ornait la façade de l'hôtel de ville; le buste, également en terre cuite, du prince Charles-Roger de Bauffremont (1713-1795), par Luc Breton; le petit modèle, par ce même artiste, de la *Piétà* exécutée pour l'église de Saint-Pierre, à Besançon.

Dans la tribune de cette principale salle, une belle vitrine sert à exposer une série de produits

typographiques de la plus insigne rareté : on y remarque un exemplaire des bulles d'indulgences (1514), dont le trafic servit de prétexte à la révolution protestante.

A l'étage de l'aile qui borde la rue, se trouve une salle où les lecteurs, sont reçus pendant l'hiver : le poële y sert de piédestal à un beau buste en marbre du fondateur de la bibliothèque, par M. Jean Petit. On y remarquera de plus un buste très vivant de l'architecte Nicole, par Luc Breton, ainsi qu'une série de gravures qui reproduisent des hommes et des monuments appartenant à la Franche-Comté.

Cette salle est continuée par un salon carré dans lequel se trouve la vitrine d'exhibition des manuscrits. On y voit en outre une trinité bouddhique, de grande taille, provenant de la pagode du vice-roi Yeh à Canton et offert à la bibliothèque par l'évêque missionnaire Zéphirin Guillemin, de Vuillafans.

Cette salle se raccorde à angle droit avec une galerie qui est occupée par la vitrine où les richesses du médailler sont mises en évidence. Là se trouve un buste du marquis de Moustier, en costume de ministre des affaires étrangères, par M. Iselin.

On pénètre enfin dans un second grand vaisseau, qui embrasse toute la hauteur et les trois quarts de l'épaisseur du corps de logis septentrional : là se conserve la bibliothèque scientifique du physicien Pouillet, donnée par sa veuve à la ville de Besançon.

On n'entre pas dans la cour sans remarquer une double arcature romane du onzième siècle, appliquée contre la muraille de la grande salle : c'est tout ce qui survit de l'étage supérieur du clocher de l'église abbatiale de Saint-Paul.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

(Bâtiment de la Halle).

L'idée de créer à Besançon un musée d'art remonte à l'année 1814 : la municipalité disposait alors de 85 tableaux, quelques-uns provenant des églises, d'autres confisqués sur les émigrés, les meilleurs étant des épaves de l'ancienne galerie du Palais Granvelle. On emmagasina la plus grande partie de cet ensemble dans la portion de l'ancien couvent des Bénédictins qui n'était pas occupée par les services universitaires. Cette situation persista jusqu'au moment où la collection eut un conservateur sérieux.

Par une délibération en date du 7 août 1834, le conseil municipal autorisa le maire de la ville à conférer le titre de directeur-conservateur du musée à Joseph-Ferdinand Lancrenon, peintre d'histoire, ancien élève préféré et collaborateur intime de Girodet, qui venait de dire adieu à l'ambition pour se dévouer à une œuvre de patriotisme local.

En même temps, la ville faisait construire un grand édifice pour servir de halle aux grains et accessoirement pour abriter des réunions ou des fêtes publiques. Ce monument comportait à l'étage quatre corps de logis qui semblaient faits pour

être aménagés en galeries d'exhibition. Il fut délibéré, en 1842, que l'un de ces corps de logis serait approprié pour recevoir le musée d'art. Cette installation fut inaugurée, par le maire Léon Bretillot, le 30 décembre 1843.

On avait préalablement réuni à l'ancien fonds du musée les tableaux et dessins encadrés du cabinet légué à la bibliothèque de la ville, en 1819, par l'architecte Paris.

Le musée devenu public, la municipalité put s'en prévaloir pour réclamer sa part des tableaux acquis par l'Etat dans les salons annuels; mais cette exhibition permanente eut encore et surtout l'avantage de provoquer des dons qui, fréquemment, valurent à la ville des œuvres d'art d'un haut intérêt.

Une nouvelle section de l'encadrement de la halle fut adjointe au musée en 1848.

Les principaux bienfaiteurs de l'établissement sont le général de division comte Donzelot, le baron Daclin, le peintre Flajoulot, les marquis de Faletans et de Rosières, le chanoine Thiébaud, la veuve du baron Gros, la famille Marjolin, Louis-André Garnier, Alfred Pochet, le peintre Jean Gigoux et la veuve du peintre Sébastien Cornu.

Le musée comprend actuellement 518 peintures et 91 sculptures.

L'énumération qui va suivre donnera la fleur du livret de cette importante collection.

PEINTURES.

Ecoles italiennes.

(203) *Saint Augustin donnant une règle à ses disciples* : panneau central d'un triptyque du xve siècle (école de Sienne).

(57) BRONZINO (Angiolo) : *Déposition de la Croix;* panneau peint, en 1545, pour l'oratoire d'Eléonore de Tolède, duchesse de Florence, et donné par Cosme de Médicis, mari de cette princesse, à Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint.

(63) TITIEN : Portrait de Nicolas Perrenot de Granvelle, vraisemblablement peint à Augsbourg, en 1548.

(240) GAETANO (Scipione PULZONE dit) : *Portrait du cardinal de Granvelle* (sur cuivre).

Ecole flamande.

(368) ORLEY (Bernard VAN) : *Notre-Dame des Sept-Douleurs* : triptyque ayant servi de retable d'autel dans l'oratoire du Palais Granvelle ; sur l'intérieur des volets, l'artiste a peint Jérémie et saint Luc.

(66) CHAMPAIGNE (Philippe DE) : *Portrait d'un vieillard.*

(497) WOUTERS, *L'Amour présentant un miroir à Vénus* (1649).

(468) UDEN (LUC VAN) : *Vallée dans la Belgique.*

Ecole hollandaise.

(55-56) MOR (Antoine) : ***Portraits de Simon Renard, ambassadeur de Philippe II, et de Jeanne Lulier, sa femme.***

(482) VAN DE VELDE (Guillaume) : ***Petit port de Hollande.***

(481) VAN DE VELDE (Adrien) : ***Taureau agacé par un chien.***

Ecole française.

(472) VALENTIN : *Querelle de joueurs dans un corps de garde;* tableau original, maladroitement restauré en 1880.

(321) LARGILLIÈRE : *La famille Boutin de Diencourt,* neuf figures en pied sur la même toile; tableau peint vers 1720.

(326) LE MOYNE (François) : *Tancrède rendant les armes à Clorinde* (1722).

(30-38) BOUCHER : *Scènes chinoises,* neuf cartons pour tapisseries (1742).

(473) VANLOO (Carle) : *Thésée vainqueur du taureau de Marathon* (1745).

(63-64) NONNOTTE (Donat), de Besançon, créateur de l'école de dessin de Lyon : *Son portrait et celui de sa femme,* peints en 1758.

(258-266) GRESLY (Gaspard), le *Le Nain* de la Franche-Comté : *Scènes familières.*

(500 et 509) WYRSCH, le portraitiste de Besançon au XVIIIe siècle : *Son portrait et celui de l'architecte Nicole.*

(11) BARBAULT (Jean) : *Mascarade projetée par*

les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1751.

(494) VINCENT (François-André) : *Petit portrait en pied du receveur général Bergeret,* peint à Rome en 1774.

(288) HAUDEBOURG (Mme) : *Portrait de l'architecte Paris,* peint à Rome en 1809.

(342) MARIE-LOUISE (l'impératrice) : *Jeune fille tenant une colombe sur son sein;* manière de Prudhon, dont l'impératrice était élève.

(271-275) GROS (le baron) : *Baigneuse; portrait de sa belle-mère; esquisses de chevaux pour le tableau de la bataille d'Aboukir.*

(437) SCHEFFER (Ary) : *Portrait du général Baudrand.*

(246, 248) GIGOUX (Jean), de Besançon : *Derniers moments de Léonard de Vinci; Veille d'Austerlitz;* deux toiles capitales de cet artiste.

(104) COURBET (Gustave), d'Ornans : *L'hallali du cerf;* épisode de chasse à courre par un temps de neige.

(13) BARON (Henri), de Besançon : *Les noces de Gamache.*

(233) FRANÇAIS, *Le miroir de Scey* (paysage).

SCULPTURES.

(976-977) PILON (Germain) : *Jeune prince et jeune princesse de la cour des derniers Valois;* petits bustes en terre cuite.

(893) BOUCHARDON (Edme) : *Esquisse en cire de la statue équestre de Louis XV,* détruite en 1792.

(906-931) BRETON (Luc), de Besançon : *Petits modèles de statues et bustes en terre cuite.*

(965*) PERRAUD (Jean-Joseph), de Monay (Jura) : *Vénus fustigeant Cupidon*, groupe en marbre.

(971-975) PETIT (Jean), de Besançon : *Serment des sept chefs devant Thèbes*, bas-relief en plâtre (1839); *L'Architecture et l'Industrie*, modèle en plâtre de l'un des frontons de la façade de l'Opéra (1867).

(896) BECQUET (Just), de Besançon : *Bonne femme de Franche-Comté*, buste en marbre (1865).

MUSÉE DE DESSINS

(Palais Granvelle).

A l'occasion du don fait à la ville en 1883, par M. Jean Gigoux, d'une collection considérable de dessins et d'une suite d'estampes, la municipalité affecta la plus grande partie des locaux supérieurs du Palais Granvelle à l'exhibition de ces œuvres d'art et à celle des morceaux analogues qui se trouvaient dans l'ancien musée. Cent dessins légués par l'architecte Paris vinrent ainsi faire corps avec la collection Jean Gigoux. A cet ensemble s'ajouta, en 1884, l'héritage artistique du peintre Jules Grenier, que son frère le poète voulut bien offrir à la ville de Besançon : cette collection, unique en son genre, comprend 1,316 études, la plupart à l'aquarelle, dans lesquelles l'auteur a supérieurement rendu les infinies variétés du groupement et de la coloration des nuages.

Parmi les dessins qui faisaient partie de l'ancien musée, nous signalerons :

(519) ALAUX : ***Entrevue du roi Louis-Philippe et de la reine Victoria au château de Windsor, en 1844,*** lavis légèrement colorié.

(535) BOUCHER : ***Les oies de frère Philippe,*** gouache sur taffetas.

(584-597) FRAGONARD : ***Sites d'Italie,*** dix dessins à la sanguine et quatre au bistre.

(785-786) INGRES : ***Le pape Pie VII officiant*** (encre et bistre); ***portrait de Abel Dufresne*** (mine de plomb).

(806-813) PARIS (Pierre-Adrien) : ***Antiquités de Rome*** (aquarelle); ***Catafalque de Marie-Thérèse*** (lavis).

(827-833) ROBERT (Hubert), l'émule de Fragonard : ***Souvenirs de Rome et de ses environs,*** sanguine et lavis.

(836-837) SILVESTRE (Israël) : ***Eglise de Sainte-Agnès et Arc de Constantin, à Rome,*** lavis.

(853) WAILLY (Charles DE), ***Plafond de l'église du Gesù à Rome***, d'après Baciccio, grand dessin au bistre.

MUSÉE DES ANTIQUITÉS.

Le musée des antiquités fut créé, sur la proposition de l'architecte Alphonse Delacroix, par une délibération du conseil municipal prise à la date du 5 janvier 1849. Son arrangement fut confié aux soins désintéressés et dévoués de Just Vuilleret, qui en eut la gestion pendant trente ans. Cette tâche a été reprise depuis 1879, sous la direction de M. l'architecte Ducat, par M. Alfred Vaissier, qui a considérablement amélioré la classification

de ce dépôt, le plus important, parmi ses analogues, de l'ancienne province de Franche-Comté.

Les objets dont il se compose sont installés dans l'aile du nord-ouest de l'étage d'encadrement de la halle, ainsi que dans le vestibule et sur les paliers des deux grands escaliers de cet édifice.

Les principaux groupes d'objets renfermés dans les vitrines sont les suivants :

Objets étrangers à la Franche-Comté.

Antiquités grecques et romaines rassemblées, principalement en Italie, par l'architecte Pierre-Adrien Paris, et léguées par lui, en 1819, à Besançon, sa ville natale;

Figures antiques en marbre et poteries grecques, extraites de la collection Campana : dons faits par l'Etat en 1864 et 1875;

Riche collection de médailles frappées à la Monnaie de Paris : legs fait en 1874, par Pierre Klein, de Besançon.

Objets provenant du sol franc-comtois.

Antiquités préhistoriques de la grotte dite de la *Fontaine de la Roche,* sur le territoire de Courchapon (Doubs), dont l'exploration a été commencée en 1882;

Antiquités celtiques des tombelles du pourtour d'Alaise, fouillées surtout entre les années 1858 et 1862, à l'occasion du grand débat sur la question de l'emplacement d'Alesia;

Objets gallo-romains sortis des fouilles faites à

Besançon, pour la construction de l'Arsenal et l'établissement des égoûts (1840, 1850, 1863);

Collections Ch. Duvernoy et Morel-Macler, recrutées dans les ruines gallo-romaines d'Epamanduodurum (Mandeure);

Armes et objets de parure de plusieurs cimetières burgondes : de celui de Chaffois (Doubs) proviennent trois petites plaques de ceinturon en or.

Nous indiquons ci-après les pièces du musée des antiquités qui méritent d'attirer la curiosité des visiteurs.

(986) *Momie de Sar-Amen*, grand-prêtre d'Ammon, dans trois riches cercueils, vieille d'environ 3000 ans.

(989) ***Tête grecque*** d'un jeune héros, en marbre de Paros.

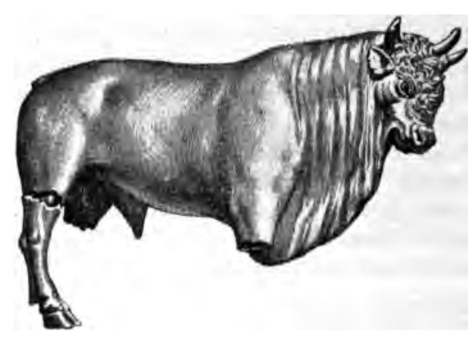
(996) ***Satyre,*** tête romaine en marbre, trouvée à Herculanum.

(1008) ***Main colossale*** en marbre blanc, portant une bague chevalière : fragment d'une statue de plus de huit mètres de hauteur, trouvé dans le sol romain de Besançon.

(1011) ***Mosaïque gallo-romaine*** : important fragment d'un pavage rencontré dans le quartier du ***Palatium*** de Vesontio.

(1015) ***Taureau à trois cornes,*** bronze gallo-grec, haut de 45 centimètres, long de 75, trouvé en 1756, sur le territoire d'Avrigney (Haute-Saône), et acheté par la ville, en 1873, moyennant 20,000 francs.

(1022) ***Casque romain,*** en fer lamé d'argent, du deuxième siècle de notre ère, trouvé, en 1885, dans les Arènes de Vesontio.



Taureau d'Avrigney : bronze gallo-grec.

(1024) *Morphée ou Ypnos,* statuette en bronze du premier siècle de notre ère, portant au cou un *torques* d'argent à la gauloise, sortie, en 1850, du sol de l'ancien *Forum* de Vesontio.

(1028) *Mercure,* charmante figurine en bronze, trouvée à Mandeure.

(1034) *Tête de mule* couronnée de lierre, en bronze, détachée d'une chaise curule de la plus belle époque de l'art romain.

(1060) *Jules César,* torse avec la tête d'une statuette en bronze florentin du seizième siècle.

(1065*) *Vase priapique* du premier siècle de notre ère, en verre à deux couches, ayant sa panse décorée de personnages en émail blanc ciselé sur fond violet, précieux morceau trouvé, en 1886, dans le sol romain de Besançon.

(1084) *Fusil de chasse* de Jean-Frédéric-Charles d'Ostein, électeur-archevêque de Mayence, arme de grand luxe ciselée en 1747.

(1085) ***Horloge du cardinal de Granvelle,*** en forme d'ostensoir, riche travail fait à Augsbourg en 1564.

(1091) ***Montre de Vergniaud,*** envoyée par lui, quelques heures avant son supplice, à la jeune Adèle Sauvan, devenue madame Legouvé.

(1093) ***Feuillet d'un diptyque consulaire,*** représentant le consul Areobindus présidant les jeux du cirque, ivoire sculpté l'an 506 de notre ère.

(1096) ***Buffet des Gauthiot d'Ancier,*** exécuté à Besançon en 1581, vraisemblablement d'après les dessins de l'architecte dijonnais Hugues Sambin.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Avec les débris des cabinets d'histoire naturelle qui avaient existé à Besançon sous l'ancien régime, le naturaliste Gevril entreprit, en 1819, de créer, sous les auspices de la municipalité et du rectorat de Besançon, un dépôt public qui fut installé dans une salle des bâtiments universitaires, vis-à-vis de la salle de spectacle.

En 1845, la ville céda l'usufruit de cette collection à la Faculté des sciences, nouvellement reconstituée, et fournit le local nécessaire pour en permettre l'accroissement. Le musée fut placé dès lors sous la direction des deux professeurs de géologie et de botanique de la Faculté des sciences.

PROMENADES PUBLIQUES

Chamars.

C'est le terrain que l'administration romaine de Vesontio avait affecté aux évolutions militaires: de là son ancien nom de *Campus Martis*, devenu *Chamars* dans le langage français. De tradition immémoriale, il était admis que les militaires avaient le droit de s'y exercer et les citoyens celui de s'y promener ; ce régime mixte subsiste encore.

Après la seconde conquête de la ville par Louis XIV, l'administration française s'empara de Chamars comme d'un terrain militaire ; elle y établit une ligne intérieure de remparts précédée d'un fossé plein d'eau. Toutefois, elle finit par reconnaître le droit immémorial qu'avaient les citoyens d'user de ce lieu pour leur promenade, et elle autorisa la ville à y faire des plantations d'arbres. Le Petit-Chamars, c'est-à-dire le morceau le moins sujet à être inondé, fut planté de tilleuls en 1708.

Le Grand-Chamars était coupé en écharpe par une dérivation du Doubs qui faisait tourner deux moulins : l'un de ceux-ci appartenait à l'archevêque et l'autre à la ville. L'ensemble du terrain était marécageux et son voisinage considéré comme peu salubre. L'Intendant, qui y faisait bâtir un hôtel aux frais de la province, en désira l'assai-

nissement : les citoyens furent unanimes pour adhérer à ce vœu ; et, comme la caisse municipale était pauvre, une souscription publique s'ouvrit à cet effet, en 1772, et dura une quinzaine d'années. L'architecte Alexandre Bertrand, directeur des travaux, était parvenu à faire de Chamars la plus belle promenade que jamais ville de guerre eût renfermé dans son enceinte.

Les travaux de canalisation, exécutés de 1830 à à 1834, portèrent à la promenade de Chamars une atteinte irrémédiable : il fallut y creuser une gare pour les bateaux et supprimer le bras de rivière ; les arbres n'eurent plus dès lors pour se mirer qu'un fossé d'eau croupissante. La ville obtint, en 1874, de combler ce fossé en rasant la seconde ligne de remparts : la physionomie de l'ancienne promenade y perdit ses derniers traits. Mais, en 1883, la faculté d'abaisser les remparts bordant le Doubs ayant été obtenue, la ville chargea son ingénieur-voyer, M. Louis Rouzet, de créer une nouvelle promenade sur la partie de Chamars que l'administration militaire laissait en jouissance à la population. Cette portion est celle qui confine au pont de Canot : en dehors de quelques beaux arbres, elle a pour ornements les deux vases en pierre, sculptés par Boutry, de Neuchâtel, qui se trouvaient à la sortie du pont de l'ancienne promenade ; elle renferme aussi la statue en bronze du général Pajol, monument dont nous parlerons plus loin.

Granvelle.

Avant l'agrandissement de la place Saint-Pierre, et quand le gouverneur de la province tenait fermé le jardin du Palais Granvelle, il n'existait pas à Besançon de lieu central pour le rendez-vous des promeneurs et des gens d'affaires. L'opinion publique désirait vivement que le jardin du Palais Granvelle pût recevoir cette destination. Le maréchal de Tallard, sur la demande de son fils, y consentit en 1728. Le public n'eut toutefois que le parcours des allées, et le jardin continua d'être amodié à un maraîcher qui payait loyer au gouverneur de la province : aussi la ville dut-elle acheter, en 1778, le droit de livrer la totalité du terrain aux promeneurs. On fit alors un nivellement complet du sol et l'on y disposa la plantation d'arbres qui a subsisté depuis.

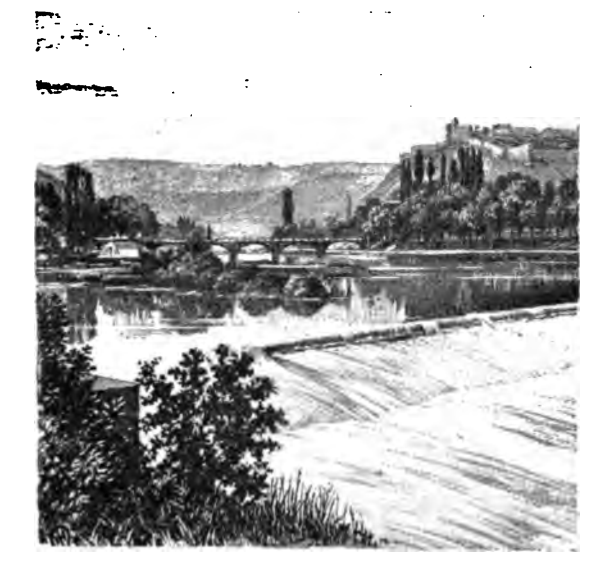
En 1883, la ville ayant racheté, pour l'installation d'un lycée de jeunes filles, la maison construite jadis sur le terrain de l'ancien potager du Palais Granvelle, le jardin de cette maison fut ajouté à la promenade, en même temps que l'on démolissait, également pour l'agrandir, les anciennes écuries du Palais et un bâtiment où l'école de dessin avait fonctionné pendant une soixantaine d'années. Alors aussi on transporta vers le bas de la promenade les enrochements et les cascatelles disposées, depuis 1861, en avant des anciennes écuries du Palais. C'étaient les éléments rapportés d'une décoration provisoire que M. Brice Michel avait faite dans le jardin de l'exposition de

1860. Une statue en pierre, représentant le *Doubs*, sert de couronnement à ces rochers depuis 1864 : elle a pour auteur M. Just Becquet, de Besançon.

Un kiosque élégant a été édifié dans la promenade, en 1884, d'après les dessins de M. Gribling, pour servir d'orchestre aux musiques.

Micaud.

Cette promenade remplace un bras de rivière et une île que l'on appelait *Ile des Prés de Champ* et



Le Doubs à Micaud.

qui faisait face à l'*Ile des Moineaux* où se trouve le bastion de Saint-Paul. On lui a donné le nom du maire Jean-Agathe Micaud qui, en 1843, présida à son établissement. L'idée de la créer et le mérite de l'avoir exécutée appartiennent à l'architecte Alphonse Delacroix. « Il dirigea », dit M. Ducat, « les remblaiments nécessaires, planta un choix d'essences d'arbres parfaitement appropriées au sol et aux effets à produire, obtint des aspects d'eau en utilisant la cascade du barrage, ménagea des perspectives sur les points saillants des environs, et fit naître ainsi cette promenade Micaud, l'une des plus belles que l'on trouve en province ».

Lorsque les flots de la cascade sont argentés par un beau clair de lune, et que les lanternes d'éclairage dardent leurs rayons dorés sur la nappe d'eau qui reflète la fantastique image du rocher de la citadelle, le spectacle, vu de dessous les dômes de verdure, est réellement enchanteur.

FONTAINES


Fontaine Roncbaux.

Lorsque le canal d'Arcier eut été coupé par les envahisseurs du quatrième siècle, les moyens matériels manquèrent pour le rétablir, et longtemps Besançon ne s'abreuva qu'avec l'eau du Doubs ou celle de puits

forés jusqu'à la nappe d'eau souterraine qui résulte des filtrations de la rivière. En 1457, on dériva la source de FontaineArgent, mais seulement pour l'usage du quartier nord, dont le sol rocheux ne se prêtait pas à l'établissement des puits. En 1559, les eaux du vallon de Bregille, plus abondantes, furent substituées à celles de Fontaine-Argent, ce qui permit de porter à six le nombre des fontaines publiques de la ville.

Pour décorer ces fontaines, la municipalité fit appel à un sculpteur de mérite, Claude Lulier, qui s'intitulait modestement maître maçon. Des décorations exécutées par cet artiste, il ne reste en place que le Neptune de la fontaine des Carmes.

La fontaine du bas de la rue Ronchaux, terminée en 1750, fut l'œuvre de l'architecte Charles Longin et du sculpteur Jacques Perrette, de Silley : la statue du Doubs en est le sujet principal.

La plus jolie de nos anciennes fontaines est celle dite autrefois des Dames, qui fait corps avec les dépendances de la Préfecture : elle fut composée par le statuaire Luc Breton, en 1776, et édifiée, en 1785, par les soins de l'architecte Alexandre Bertrand ; la sirène de bronze, qui en est le principal motif, est une œuvre du XVI[e] siècle intelligemment réemployée.

Cependant le débit des sources de Bregille devenait insuffisant pour une population qui s'augmentait sans cesse. L'idée de ramener les eaux d'Arcier à Besançon, émise dès 1778, fut surtout préconisée et défendue par l'architecte Delacroix, qui contribua puissamment à en accélérer la réali-

sation. Cette grande entreprise, dirigée par l'ingénieur Mary, fut terminée en 1854.

La population urbaine étant ainsi largement dotée d'eaux potables, il restait à en pourvoir la banlieue. M. le sénateur Oudet, maire de la ville, sut intéresser à cette question Adolphe Veil-Picard et obtenir de lui des dons successifs qui, pour ce seul objet, s'élèvent à 120,000 francs.

Dès le commencement de l'année 1874, les eaux de la source de Bregille furent distribuées dans la zone basse des Chaprais. Un peu plus tard, les eaux de Fontaine-Argent ont été distribuées dans la zone moyenne de la banlieue.

Une machine à vapeur, établie à proximité du réservoir Griffon, puisait l'eau d'Arcier nécessaire à l'alimentation de la zone supérieure de la banlieue ; mais ce moyen d'élévation factice a cessé depuis le captage, fait en 1884, de plusieurs sources qui se perdaient dans le marais de Saône, c'est à dire à une altitude supérieure de vingt mètres à celle du sommet de la citadelle de Besançon. Ce dernier travail a été remarquablement opéré par MM. Rouzet et Jeannot.

Une gracieuse fontaine existe aux Chaprais depuis 1884 : elle a été dessinée par MM. les architectes Saint-Ginest et Dampenon ; la colonne qu en occupe le centre a pour couronnement une Flore en bronze, œuvre distinguée de M. Just Becquet.

STATUES

PAJOL. — Statue représentant le général en chef Claude-Pierre Pajol, de Besançon, l'un des héros de la campagne de France, en 1814. Son fils, M. le comte Charles Pajol, général de division, a modelé cette figure et, après l'avoir fait couler en bronze, l'a donnée à la ville de Besançon. L'inauguration en a été faite dans la promenade de Chamars, le 28 août 1864, sous la présidence de M. le marquis de Conegliano, chambellan et délégué de l'empereur Napoléon III.

CLAUDE DE JOUFFROY. — En 1840, une commission de l'Académie des sciences décernait au marquis Claude-François-Dorothée de Jouffroy d'Abbans cette appellation glorieuse : « L'Homme qui le premier réalisa pratiquement l'immortelle pensée de Papin ». En effet, le premier bateau à vapeur ayant réellement fonctionné fut l'œuvre de ce gentilhomme : l'embarcation qu'il avait construite navigua sur le Doubs, entre Baume-les-Dames et Montbéliard, pendant les mois de juin et de juillet de l'année 1776. Claude de Jouffroy n'eut que la ruine et le dédain pour récompense : il mourut oublié à l'Hôtel des Invalides en 1832. Une injustice était donc à réparer envers sa mémoire, et, sur la demande de sa petite-fille, mademoiselle

Marthe de Jouffroy, l'Académie des sciences prit l'initiative de cette réparation. Dans sa séance du 16 août 1881, à la suite d'un rapport de M. Ferdinand de Lesseps, l'Académie émettait le vœu que la statue de Claude de Jouffroy fût érigée, au moyen d'une souscription publique, sur l'une des places de la ville de Besançon. Cette statue, œuvre élégante d'un sculpteur franc-comtois, M. Charles Gauthier, repose sur un piédestal, dessiné par M. Saint-Ginest, qui encadre trois bas-reliefs et une inscription. Des filets d'eau jaillissent du piédestal, qui est en parfaite harmonie de style avec la statue. Ce monument de la reconnaissance nationale s'élève en tête de l'un des quais de la rive droite du Doubs : il y a été inauguré solennellement le 17 août 1884, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps.

PONTS

PONT DE BATTANT.

Le vieux pont romain de Besançon, abrité par les murailles de cette ville, eut une importance capitale au moyen âge, comme point de passage des armées. Il était alors couvert d'échoppes.

Dans le système du double quai établi sur la rive gauche du Doubs, Vauban avait compris un arc de triomphe, situé à l'entrée du pont, du côté de la Grande-Rue; ce monument devait être couronné par la statue équestre de Louis XIV. L'arc seul fut construit de 1691 à 1693; mais comme il avait été fait en pierres gelives, l'intérêt de la sécurité publique obligea de le démolir en 1776.

PONT DE BREGILLE.

Le premier pont jeté sur le Doubs en cet endroit fut terminé le 25 mai 1689. Tant que l'autorité militaire ne permit pas de le faire autrement qu'en bois, il fallut le reconstruire à peu près tous les vingt-cinq ans. Ce fut seulement en 1834 que la ville obtint d'en bâtir un sur piles en pierre : elle le livra au public le 27 novembre 1837. En même temps, un autre pont, suspendu par des cables de fil de fer, fut établi pour relier le faubourg des

Chaprais à la porte Saint-Pierre; l'ouverture en fut faite le 10 janvier 1838.

PONT SAINT-PIERRE.

En vertu d'un décret du 29 mars 1882, le pont suspendu qui tombait de vétusté a été remplacé par un pont de pierre très monumental, construit par l'administration des ponts et chaussées, d'après les plans de M. Barrand, ingénieur, comme section de la route nationale n° 83, mais avec la participation de la ville à une moitié de la dépense : cette moitié s'est élevée à 400,000 francs. Le pont a été livré à la circulation au mois de mai 1885.

PONT DE CANOT.

Ce pont, bâti en pierre, fait communiquer l'abattoir avec le quartier de Chamars; la première pierre en a été posée le 30 août 1877.

PONT DE VELOTTE.

Ce pont, qui a un tablier en fer reposant sur des piles de pierre, met en communication les cultures maraîchères de Velotte avec les jardins fruitiers de Beure : sa première pierre a été posée le 20 mai 1882.

CIMETIÈRES

Ce fut en 1792 que la municipalité de Besançon créa, conformément à la loi nouvelle, un cimetière communal : elle avait acquis à cet effet, aux Chaprais, un terrain que l'on appelait, du nom d'un ancien propriétaire, le *Champ-Brulley*. Un cimetière plus considérable n'ayant pas tardé à devenir nécessaire, on fit deux parts du Champ-Brulley : l'une fut spécialement affectée aux défunts du culte protestant, l'autre servit pour les inhumations en fosse commune.

C'est là qu'ont été déposés les restes des militaires morts dans les ambulances de Besançon pendant la guerre franco-prussienne. Un monument de forme pyramidale, en granit gris, inauguré solennellement le 10 octobre 1886, marque l'emplacement de cette sépulture ; on y lit une double inscription ainsi conçue : A LA MÉMOIRE DES DÉFENSEURS DE LA PATRIE 1870-1871. — ICI REPOSENT 2,179 OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE.

Le cimetière actuel, situé au centre du quartier des Chaprais et contigu à l'église paroissiale de Saint-Martin, a été ouvert en 1823. Au milieu de ce vaste enclos, s'élève, sur une estrade de pierre, une croix colossale en fonte, dont le Christ est de Clésinger père. Cette croix avait été plantée en grande pompe sur la place Saint-Jean (square

archéologique actuel), dans le cours d'une mission retentissante qui eut lieu à Besançon, en 1825 : on la déplaça, par mesure administrative, au mois de février 1831; le chanoine Doney protesta et fut traduit en cour d'assises, ce qui ne l'empêcha pas, quatorze ans plus tard, d'être nommé par le roi Louis-Philippe à l'évêché de Montauban.

Dans la partie du Champ-Brulley réservée aux inhumations protestantes, on remarque la sépulture du général de division baron Voirol, pair de France et ancien commandant supérieur des forces militaires en Algérie : sa tombe reproduit la colonne commémorative de l'ouverture d'une route de la colonie algérienne, faite sous ses auspices en 1834.

Dans le cimetière de Saint-Ferjeux, se trouve le tombeau qu'avait préparé pour lui-même Pierre-Adrien Paris, architecte du roi Louis XVI, l'un des insignes bienfaiteurs de la bibliothèque et des musées de Besançon. Non loin de cette sépulture, est celle de Charles Weiss, qui a le droit de compter aussi parmi les bienfaiteurs de nos dépôts publics.

Les Israélites ont leur enclos sépulcral dans le petit vallon du Vernois, qui confine à Palente. Le tombeau de la famille Veil-Picard, composé par M Gustave Vieille, mérite d'y être vu : c'est un édifice de style mauresque, dans lequel la pierre, le marbre et le bronze s'unissent pour produire un grand effet de richesse décorative; l'inauguration en a été faite le 24 novembre 1878.

EXCURSIONS

Salins et la source du Lison.

Si l'on se borne à traverser Salins pour visiter la vallée du Lison, la course peut se faire, depuis Besançon, en une journée, aller et retour. Si l'on veut voir tout ce qu'indique l'itinéraire ci-dessous tracé, deux jours au moins seront nécessaires.

Départ de Besançon par la ligne de chemin de fer qui va dans la direction de Lyon. Le long du Doubs, que l'on traverse deux fois, on aperçoit les ruines des châteaux d'Arguel et de Montferrand, puis l'on passe entre les châteaux restaurés de Thoraise et de Torpes. On laisse à droite les magnifiques grottes d'Osselle, on côtoie la forêt de Chaux, et l'on arrive à la saline d'Arc, alimentée par les eaux de Salins, bel établissement construit par l'architecte Ledoux dans le style des anciennes barrières de Paris ; église d'Arc-et-Senans richement décorée, en 1850, aux frais de M. de Grimaldi, administrateur des salines de l'Est (*Sainte-Famille*, par Schidone ; *Rédemption*, par Pereda ; *Jésus et la Chananéenne*, par Annibal Carrache ; *Saint Joseph et l'Enfant Jésus*, par Murillo, etc.). On franchit la Loue pour arriver à Mouchard, d'où l'on voit, sur l'un des contreforts de la grande montagne de Poupet, les ruines importantes du château de Vaugrenant. Un embranchement du chemin de fer remonte la vallée encaissée de la Furieuse, pour aboutir à Salins. Cette ville, qui compte environ 6000 habitants, doit son origine et son nom à des sources salifères qui, pendant tout le moyen âge, furent le principal aliment du trésor public de la Franche-Comté. Située dans une gorge étroite, sur les pentes d'une montagne qui la domine

d'environ 300 mètres, la ville de Salins a au moins trois kilomètres de longueur. Malgré le terrible incendie du 27 juillet 1825, qui y détruisit 306 maisons, c'est encore la localité franc-comtoise où les éléments pittoresques sont le plus abondamment semés. De ses fortifications du moyen âge, il reste une porte de ville et plusieurs tours. Les deux points culminants des hauteurs voisines sont couronnés chacun par une forteresse : à l'ouest ***Saint-André,*** ouvrage dessiné par Vauban et portant la date de 1674 ; à l'est ***Belin,*** ouvrage reconstruit en 1828 et complété en 1852. Un monument, érigé à l'entrée de la ville par le statuaire Max Claudet, dit que ces deux forteresses ont fait rebrousser chemin à une colonne de l'armée prussienne, en 1871. Plusieurs églises de Salins sont à visiter : ***Saint-Anatoile,*** fondée en 1031, par l'archevêque de Besançon Hugues de Salins, reconstruite vers le milieu du XIIIe siècle, a des stalles sculptées dans la seconde moitié du XVe siècle ; ***Saint-Maurice,*** construction du XIVe siècle, a une statue équestre en bois de son patron, qui porte le costume des guerriers de la fin du XVe siècle ; ***Notre-Dame-Libératrice,*** chapelle à coupole, qui fait corps avec l'hôtel de ville, résulte d'un vœu fait par la municipalité, en 1639, pour que Salins fût épargnée de la peste et des Suédois. La ***Bibliothèque*** de Salins, fondée en 1593, enrichie en 1862 par un legs important de Charles Magnin, de l'Institut, possède deux des pièces d'une tapisserie faite à Bruges, en 1501, pour l'église de Saint-Anatoile. Les ***Salines*** sont établies dans des souterrains voûtés, au dessus desquels est l'ancien Château des Salines, avec de vieilles tours. Les ***Bains,*** établis en 1855, sont alimentés à volonté par les ***eaux naturelles*** et par les ***eaux mères*** des salines : il s'y trouve une magnifique piscine et de nombreux cabinets. ***Statue*** en bronze du général Cler, tué à Magenta, ouvrage de Joseph Perraud, né à Monay (Jura), l'un des grands sculpteurs de l'époque contemporaine. — A Salins, on trouve aisément des voitures (par instant des omnibus)

pour aller en une heure et demie à Nans-sous-Sainte-Anne (on devrait dire Sainte-Agne et mieux encore Sainte-Agnès). La route fait des lacets sur les flancs de la montagne de Poupet ; elle longe ensuite le massif d'Alaise, *oppidum* gaulois qui a porté le nom d'*Alesia* et dont le pourtour est bosselé de tombelles remontant à l'époque de la Gaule indépendante. La descente sur Nans vous introduit dans un bassin merveilleusement encadré. Le village, assis sur les bords de la petite rivière du Lison, renommé par ses truites exquises, est au pied de la montagne conique de Montmahou (*Mons major*), où se voient les restes d'un château construit, en 1260, par Jean de Chalon, oncle du sire de Joinville, l'historien de saint Louis. Sur la hauteur qui est en face, un promontoir rocheux est coupé par un vaste fossé taillé au marteau : là était la forteresse de Sainte-Agne, refuge inaccessible dont Louis XIV ne put avoir raison, en 1674, que « par le secours d'une charpente qu'on avoit élevée jusqu'à la hauteur de ce château, et sur laquelle on avoit placé une batterie ». Entre Sainte-Agne et Montmahou, un cirque de roches à deux étages ferme la vallée; l'étage inférieur est percé de deux cavernes grandioses : l'une est la *Grotte Sarrazine*, l'autre la *Source du Lison*. La *Grotte Sarrazine*, contiguë au roc de Sainte-Agne, est une colossale abside dans laquelle Notre-Dame de Paris entrerait avec ses tours ; elle donne naissance à un ruisseau : en temps de sécheresse, cette source ne se révèle que par un grondement souterrain qui ajoute à la solennité du lieu ; après une période de pluie, l'avenue de la caverne se transforme en un cours d'eau bouillonnant. Le Lison, qui reçoit ce cours d'eau, sort aussi d'une caverne qui est au fond du cirque de la vallée : c'est une rivière écumante qui forme une cascade de treize mètres de hautenr, après avoir dormi dans des cuves assombries. Du sol de la caverne surgit une sorte de bras qui semble en soutenir le plafond : un couloir mystérieux permet d'arriver dans le coude de ce bras et de contempler l'eau dormante qui précède la cascade.

Plus haut que la *Source* et en communication souterraine avec elle, un entonnoir sauvage, nommé le *Creux-Biard,* engouffre un ruisseau qui tombe à pic en produisant un majestueux écho. Avant de disparaître ainsi, le ruisseau arrose le verdoyant palier situé entre les deux étages du cirque qui termine la vallée. Ce palier était le siège de l'abbaye de Migette fondée, en 1321, par Hugues de Chalon, pour des filles nobles de la province de Franche-Comté : dans un bosquet, qui fut jadis le promenoir favori des nonnes, un chemin s'appelle encore l'*Allée des soupirs*. Si l'on remonte, sous la feuillée, le cours du ruisseau de Migette, on arrive au pied d'un escarpement de l'étage supérieur du cirque : c'est par là que le ruisseau fait son entrée dans la vallée ; il s'y précipite en cascade, après avoir passé dans une brèche qui a pour auréole un pont cintré, nommé le *Pont-du-Diable*. Avant de quitter Nans, on devra une visite au *Bief-Vernau* et à ses pittoresques cascatelles : cet affluent du Lison a sa source dans un contrefort rocheux de Montmahou, sur lequel était perché le château de Montrichard, manoir féodal de second ordre. Un château du seizième siècle, flanqué de tourelles, existe dans le village même de Nans : ce fut la propriété du vieux marquis de Monnier, et la tradition dit que Mirabeau y eut des rendez-vous clandestins avec la jeune marquise, la célèbre Sophie. — Si l'on veut faire l'ascension du massif d'Alaise, pour y visiter des tombelles et des restes de cahutes de l'époque gauloise, on aura en passant le spectacle des gigantesques éboulis d'*En-Dieu,* et l'on verra, sur une fontaine du village, le buste d'Alphonse Delacroix, l'auteur de l'attribution de l'Alesia de César au massif d'Alaise, point de départ d'une polémique qui a eu pour résultat de faire revivre en France le culte des souvenirs de l'ancienne Gaule.

GROTTES D'OSSELLE.

Six heures environ : dans la belle saison, on peut faire la course, le jeudi, en bateau à vapeur.

Départ par la même ligne que pour aller à Salins; s'arrêter à la gare de Byans (la troisième après Besançon); gagner de là, en suivant la rive gauche du Doubs, l'usine de la Froidière (4 kilomètres), qui est à quelques pas de l'entrée des grottes. — S'adresser au gardien qui perçoit, au profit de la commune de Rozet-Fluans, un droit d'entrée de 50 centimes par personne et fournit un guide aux visiteurs : ceux-ci feront bien de se munir individuellement d'une bougie et d'être vêtus d'habits ne craignant pas trop les souillures. — Les grottes, dont l'ouverture est basse et étroite, se composent d'une suite de cavités souterraines, tantôt restreintes, tantôt spacieuses, dont les voûtes et les parois sont garnies de stalactites présentant les formes les plus variées. On y trouve en abondance les ossements fossiles de l'ours des cavernes (*ursus spelæus*), dont la stature était celle de nos chevaux ordinaires : d'où l'on a conclu que les grottes d'Osselle avaient d'autres entrées que l'étroite ouverture qui sert à y pénétrer aujourd'hui. La succession des cavités s'étend sur une longueur d'environ 1000 mètres. Aux deux tiers de la profondeur des grottes, on rencontre un ruisseau qui les traverse : un pont a été jeté sur cet obstacle, en 1751, par les ordres de l'intendant Moreau de Beaumont. Il faut une heure environ pour parcourir rapidement les grottes.

ORNANS ET LA SOURCE DE LA LOUE.

De Lods à la source de la Loue, il y a deux heures de marche : si l'on ne visite que cette curiosité, le retour à Besançon pourra se faire dans la même journée. Si l'on veut voir les environs, deux jours seront à employer.

Départ par la ligne du chemin de fer de Morteau. — Rampe du chemin de fer sur le flanc oriental de la cita-

delle et sur les pentes de l'isthme qui rattache la presqu'île de Besançon à la chaîne du Lomont : aspect des sinuosités du Doubs en amont de Besançon. — Tunnel de Morre et son débouché dans le marais de Saône. — Montée de Mamirolle et abord des plateaux assez monotones du massif des Monts-Jura. — Traversée de la forêt du Gros-Bois et arrêt au village de l'Hôpital du Gros-Bois, ancien hospice de l'ordre du Saint-Esprit. — Embranchement sur la vallée de la Loue. — Descente par le gracieux vallon de Bonnevaux, dont la principale grotte, qui donne naissance à un ruisseau, se nomme *Plaisir-Fontaine.* — Gouffre appelé le *Puits de la Brême :* aux époques où les rivières débordent, il débite une eau limoneuse qui jaillit en bouillonnant. — Entrée dans la vallée de la Loue à la gare de Maizières : sur une terrasse qui domine la rivière, s'élève la chapelle gothique moderne de *Notre-Dame du Chêne,* but de pèlerinage, où est la tombe de l'abbé Bastide, d'Ornans, mort à Rome en 1875, après s'être rendu populaire comme aumônier du corps français d'occupation ; vue des ruines du *Châtel-Saint-Denis,* au dessus du village de Scey-en-Varais, manoir de la famille de Scey, la plus ancienne qui survive des races féodales de la Franche-Comté. — Ornans, petite ville de 3.279 habitants, assise sur les deux rives de la Loue, place commerciale pour les vins et les eaux-de-cerise de la vallée. Sur un promontoire rocheux, qui domine la ville, était un château-fort des anciens souverains de la Franche-Comté, démoli par ordre de Louis XIV, en 1668. Hôpital, à l'entrée de la ville (1719) : sur les piles de la porte, vases de fleurs et de fruits du sculpteur Perrette, de Silley ; dans la chapelle, tableau de M. Edouard Baille, qui représente *Saint Louis rapportant la couronne d'épines.* Eglise des Minimes, avec voûtes à compartiments (1606), actuellement aux religieuses de la Visitation : dalle funéraire portant l'image en relief de Simon Bailly, abbé de Bithaine (1615). Eglise paroissiale du XVIe siècle : dans le chœur le tombeau sans figures du père et de la mère de

Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, monument érigé en 1566, par les soins de Thomas Perrenot de Chantonnay, frère du cardinal de Granvelle et petit-fils des défunts ; la chapelle dédiée à saint Antoine a pour retable une copie de la *Déposition de la Croix* de Bronzino, copie faite en 1572, aux frais du cardinal de Granvelle, par le peintre bisontin Pierre d'Argent ; la sacristie conserve un reliquaire en argent doré, représentant le buste de saint Laurent posé sur un coffret, joyau offert par le cardinal de Granvelle à l'église du pays des origines de sa famille. — Le chemin de fer remonte la vallée de la Loue : d'un côté sont les vignes, de l'autre les prés en pente peuplés de cerisiers, avec des entablements de roche blanche de part et d'autre ; c'était en traduisant ces sites que le peintre Gustave Courbet, d'Ornans, avait conquis la meilleure part de sa notoriété. — Vuillafans, bourg de 1.290 habitants, était le siège de deux importantes seigneuries : *Château-vieux*, sur la rive gauche de la Loue, où l'archevêque de Besançon Ferdinand de Rye s'était organisé, en 1620, une luxueuse résidence dont il existe encore des restes ; *Châteauneuf*, sur la rive droite, totalement ruiné. — Lods, station finale de l'embranchement, village de 1.086 habitants, a des forges importantes : cette localité est assise sur les pentes par lesquelles le vallon supérieur d'Athose se raccorde avec la vallée de la Loue ; au débouché de ce vallon supérieur sont les pittoresques rochers de *Jobourg*, qui ont le caractère des monuments mégalithiques. — En remontant le cours de la Loue pendant une demi-heure, on rencontre le village de Mouthier-Haute-Pierre (790 habitants), ainsi nommé de l'abbaye bénédictine qui existait dans ce beau site, au pied de la roche de Haute-Pierre. Dès le commencement du onzième siècle, l'abbaye fut réduite à l'état de prieuré de l'ordre de Cluny. Le cardinal de Granvelle devint commendataire de ce bénéfice, et la maison prieurale, construite sous ses auspices, abrite aujourd'hui les services municipaux de la commune. Granvelle

estimait beaucoup le vin, clair comme rubis, des grandes vignes du prieuré. L'église paroissiale, construite en 1512, a un élégant clocher, haut de 43 mètres, dont la flèche est accostée de quatre clochetons; la date de 1581 est gravée sur le second cordon de cette tour. — La roche de Haute-Pierre (880 m. d'altitude, ascension facile et belle vue) a pour vis-à-vis, de l'autre côté de la vallée, une aiguille de roche, sorte de *menhir* naturel, appelé le *Moine de Mouthier*. — A partir de Mouthier, la vallée se resserre : la route, hardiment taillée dans l'un de ses flancs, a été inaugurée le 10 août 1845; en la construisant, on a défiguré la belle cascade de *Syratu*, qui descend de l'un des contreforts de la montagne de Haute-Pierre. Un peu plus loin, la route traverse la percée de la *Vieille-Roche*. Dès lors, la sauvagerie des *Gorges de Nouailles* s'impose à l'admiration du touriste : au fond de cette gigantesque crevasse, la Loue bondit en écumant; son eau fraiche est peuplée de truites qui sont les rivales de celles du Lison. — Un sentier, qui se détache de la grande route à 3 kil. 1/2 de Mouthier, conduit en 30 minutes à la source de la Loue. On se trouve là devant le cirque rocheux qui fait le fond de la vallée. Ce cirque a 106 mètres de hauteur sur plus de 100 mètres de rayon : à dix mètres au dessus de sa base, une caverne, de 32 mètres de hauteur sur 60 mètres de largeur, laisse échapper la rivière bouillonnante dont on vient de remonter le cours. Le spectacle est à la fois grandiose et émouvant.

Depuis Mouthier, où l'on trouvera un bon logis, une voiture publique permet de gagner Pontarlier.

Remonot, Entreroches et Montbenoit.

Un embranchement du chemin de fer va bientôt relier les deux lignes par lesquelles Besançon communique avec la Suisse. Cet embranchement se greffe, à la station de

Gilley, sur la ligne de Morteau, puis emprunte la haute vallée du Doubs pour gagner Pontarlier. Trois points de ce parcours méritent l'attention des touristes qui, dès à présent, peuvent mettre pied à terre à Gilley, visiter les curiosités que nous allons indiquer, puis rentrer le soir à Besançon. — *Remonot* possède sur le bord de la grande route, en face de beaux entablements rocheux qui se mirent dans la rivière, une vaste caverne dont l'entrée fournit une salle vaste et parfaitement sèche, tandis que le fond distille une source qui dort dans de sombres cuvettes et alimente un petit bassin creusé, en forme de bénitier, dans la paroi de droite de la portion centrale de la grotte. Cette grotte a été de longue date convertie en église; actuellement encore on y vénère une statuette de Notre-Dame, en bois de cèdre, qui semble appartenir au moyen âge. — *Entreroches :* on appelle ainsi un défilé pittoresque dans lequel le Doubs frémit en contournant de hautes murailles naturelles. — *Montbenoît :* abbaye de moines Augustins, fondée au douzième siècle, avait eu pour protecteurs les sires de Joux, possesseurs d'un château-fort qui est encore l'une des sentinelles avancées de la défense du territoire français. Le val du Sauget, sur lequel régnait cette abbaye, avait été dépeuplé pendant la guerre franco-suédoise qu'entretint, pendant dix années, le cardinal de Richelieu : le val fut ensuite repeuplé par des Savoyards qui y transplantèrent leur langage; de là l'étrangeté du patois de cette région par rapport aux dialectes environnants. Les monuments essentiels de l'abbaye sont encore debout : le cloitre et l'église ont été classés parmi les monuments historiques. Le cloitre, construit sous les auspices de l'abbé Simon de Clerval (1439-1445), a les chapiteaux de ses colonnettes ornementés, par des imagiers locaux, avec des motifs tirés de la flore et de la faune des montagnes du Doubs. Cette décoration grossière, je dirais presque *patoise,* contraste singulièrement avec l'ornementation si délicatement savante de l'église. L'ornementation de l'église se fit, de 1522

à 1527, aux frais et sous la direction de l'abbé commendataire Ferry Carondelet, ancien ambassadeur en Cour de Rome du gouvernement des Pays-Bas et de la Franche-Comté, qui avait été l'ami de quelques-uns des grands artistes de la Renaissance italienne. Un parfum de cette Renaissance se dégage de plusieurs des sculptures de l'église de Montbenoit : aussi attribuerais-je volontiers les plus délicates d'entre elles à des artistes lombards, appartenant à l'école de ceux qui avaient décoré à Milan la sacristie de San-Satiro et à Crémone la porte du palais Stranga. Les œuvres d'art à remarquer dans l'église sont les suivantes : 1° l'ancien jubé, soutenu par trois arcs en anse de panier, transporté, pour servir de tribune, au bas de l'édifice (1526) ; 2° dans la nef, un petit monument érigé par l'abbé Carondelet à la mémoire d'une pauvre fille de quinze ans, Perrenette Mesnier, qui se tua en servant les maçons employés aux travaux de l'église (1522) ; 3° dans le chœur, du côté de l'épître, une niche de siége abbatial, délicieusement encadrée (1526) ; 4° de l'autre côté, au dessus de la porte de la sacristie, un bas-relief en pierre, daté de 1525, représentant la figure équestre et armée de Henri de Joux, qui vivait au treizième siècle, monument dans la base duquel on a fait entrer une tête en terre cuite, chef-d'œuvre d'expression douloureuse, digne de Donatello ou de Verrocchio ; 5° deux rangées de doubles stalles et un siége à trois places, richissime ensemble de sculpture sur bois, exécuté de 1525 à 1527, où l'on semble avoir épuisé le répertoire des coquetteries ornementales de la Renaissance : certains morceaux des basses formes ont un style quelque peu lourd, qui accuserait une main allemande, tandis que les panneaux et les pinacles de l'étage supérieur sont traités avec une fine et élégante distinction. La devise NOSCE OPORTVNITATEM, associée fréquemment à l'ornementation que nous venons de décrire, se voit aussi dans le portrait de Ferry Carondelet, peint à Rome durant l'ambassade de ce prélat et actuellement à Londres chez le duc de Grafton.

Le Dessoubre et le val de Consolation.

Cette excursion peut se faire, aller et retour, en une journée.

Départ par le chemin de fer de Morteau, arrêt à la gare d'Avoudrey : voitures publiques qui vont à Fuans, en traversant les gros villages de Flangebouche et d'Orchamps-Vennes. — Trois-quarts d'heure de marche séparent Fuans des gorges du Dessoubre. — Deux cirques de rochers, découpés en profondeur dans les hauts plateaux des montagnes comtoises, donnent naissance à trois veines liquides qui se réunissent bientôt dans une vallée commune pour former une pétulante rivière. Du premier cirque sort le *Dessoubre;* de l'autre arrivent le ***Lançot*** et la ***Source-Noire***. — La plus haute source est le ***Dessoubre*** proprement dit : de là sans doute lui vient son nom, qui me semble procéder d'une transformation française de l'expression latine *Desuper,* signifiant ***(rivière) d'en haut.*** Cette source sort vivement du rocher, à la façon d'une abondante fontaine : elle fait mouvoir des roues d'usine et se précipite en cascade. — Pour aller voir les deux autres sources dans le cirque voisin, on passe sous une arcade percée à travers une excroissance de tuf. Dans les trois cours d'eau, on pêche d'excellentes truites, et l'auberge, située près de la source du Dessoubre, en est toujours approvisionnée. — Au débouché commun des deux cirques, vers le point de jonction des trois sources, se trouvent, entre des escarpements de 300 mètres de hauteur, les bâtiments de *Notre-Dame de Consolation,* l'un des petits séminaires du diocèse de Besançon. Ce fut d'abord un ermitage fondé, au XVe siècle, par François de la Palud, sire de Varembon, pour honorer une madone qui, suivant une pieuse légende, aurait délivré ce seigneur d'un cachot où il gémissait en Egypte, et l'aurait miraculeusement transporté dans ses domaines. Ferdinand-François-Just de Rye, héritier de la maison de la Palud, voulut que cette chapelle fût remplacée par un couvent de Minimes. Sa veuve, Marie-

Henriette de Cusance, remariée au prince Charles-Eugène d'Aremberg, accomplit cette fondation en 1670 : elle fit ériger à son premier mari un opulent tombeau de marbre, dans le style de la Renaissance. Ce monument est encore dans l'église de Consolation, dont le chœur a de fort belles boiseries sculptées qui datent de la première moitié du XVIIIe siècle.

SAUT DU DOUBS.

Cette excursion peut se faire en une journée, aller et retour.

Départ par le chemin de fer de Morteau. Cette bourgade, de 2.401 habitants, tire son nom de la placidité de l'eau du Doubs dans cet endroit : elle doit son origine à un prieuré qui y fut fondé au onzième siècle et dominait sur la contrée environnante. L'église du prieuré, en grande partie du XVe siècle, est devenue l'église paroissiale ; la maison prieurale, qui date de 1590, sert d'hôtel de ville ; il existe en outre à Morteau un beau logis, construit dans le style de la Renaissance, en 1576, et qui, du nom de ses possesseurs, s'appelle la *maison Pertusier*. — Un peu plus bas que la station de *Villers-le-Lac*, devant le hameau des Bassots, le Doubs commence à prendre les allures d'un lac, disposition qu'il conserve jusqu'à sa cataracte. Toute cette partie du cours de la rivière se nomme les *Bassins du Doubs*. — Le premier des bassins est appelé le *Lac de Chaillexon* : le golfe qu'il forme, dans la direction du hameau des Pargots, sert de limite au territoire français sur la rive droite du Doubs ; à partir de là, cette rive droite appartient au canton suisse de Neuchâtel, tandis que la rive gauche demeure française. — Avant de se cloîtrer dans un sinueux corridor d'austères murailles, le Doubs décrit un gracieux contour au pied de la montagne suisse qui porte à mi-côte le coquet village des Brenets et qui est couronnée par le *Châtelard*, élégante et hospitalière demeure de M. Jules Jurgensen, dont la plume d'artiste a décrit magistralement cette belle contrée. — Mais il faut suivre le Doubs dans son mystérieux repaire, soit par

une navigation sur les bassins, soit par une route commode qui va des Brenets au Saut, en surplombant la rivière dont elle suit les méandres. La rivière, morne et profonde, d'un vert intense, est encaissée dans une série continue de cirques gigantesques en calcaire grisâtre, aux parois desquels une végétation sombre s'est accrochée. L'avant dernier bassin franchi, la rivière sort de sa torpeur : elle est attirée vers l'abime et prélude à la colère superbe qu'elle va faire éclater en s'y précipitant. Là sont deux auberges, une sur chaque rive, toutes deux pourvues de truites saumonées. — Pour avoir le spectacle du Saut, il faut, en trois coups de rames, gagner la rive française, puis gravir une petite éminence, pourvue d'un banc de pierre, d'où l'on domine cette splendide cataracte de 27 mètres qui a été le but de l'excursion.

Il existe un service de bateau à vapeur entre les Pargots et le Saut-du-Doubs. Au même point de départ, on trouve des barques conduites par des guides qui font voir aux touristes, dans l'un des bassins, la *Grotte de Toffière*, dont l'écho redit jusqu'à sept fois le mot qu'on lui adresse. En revenant, on pourra monter au *Col-des-Roches*, en traverser les deux tunnels et visiter deux curieux moulins superposés dans des abimes.

Pour faire l'excursion, on choisira de préférence un moment où les eaux ne sont pas trop basses, car en temps de grande sécheresse, il arrive que les bassins du Doubs cessent d'alimenter la cataracte.

GLACIÈRE DE LA GRACE-DIEU.

Une grande journée est nécessaire pour cette excursion.

Cette curiosité naturelle est la plus anciennement célèbre parmi celles de la Franche-Comté. Depuis Besançon, deux voies y conduisent, l'une et l'autre également longues à parcourir.

1° *Route de voitures* (30 kil.). — Sortie par la porte

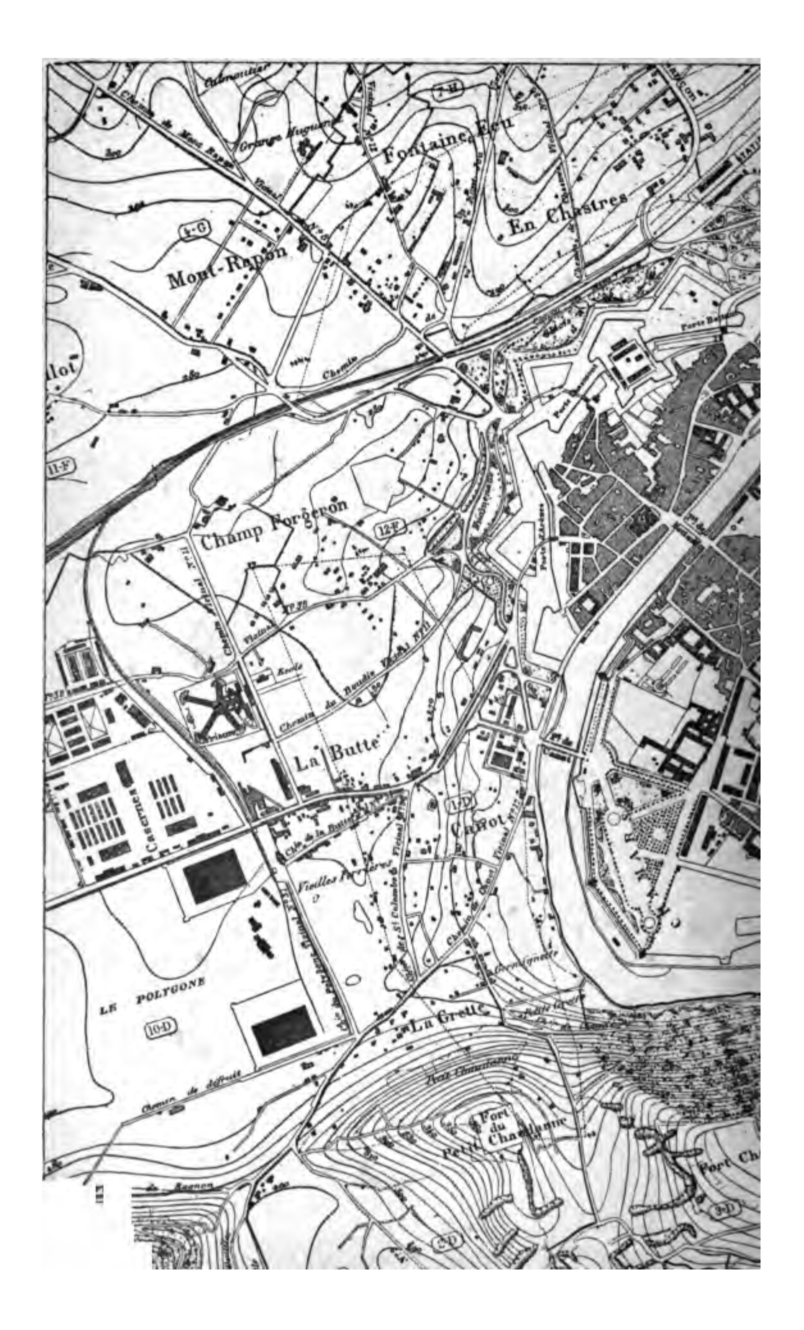
Taillée ; route de Morre, avec perspective du gracieux morceau de la vallée du Doubs qui est commandée par le château de Montfaucon, dont on aperçoit les ruines ; gorge sauvage, appelée l'*Enfer de Morre*, avec un ruisseau qui s'y déverse en cascade ; village de Morre (*Maïodurum* en langue gauloise) ; percée du *Trou-au-Loup* (1839), belle vue sur la région de la moyenne montagne. — A la bifurcation de la route de Morteau avec celle de Maîche, on prend cette dernière pour traverser successivement les villages de Nancray, Bouclans, Côtebrune et Aïssey. Ce dernier village est au débouché du vallon de l'Audeux, petit cours d'eau que l'on remonte pour arriver à l'abbaye cistercienne de la Grâce-Dieu, fondée en 1139 par les sires de Montfaucon et restaurée, à partir de 1845, par les Trappistes. Au fond du vallon, l'Audeux fait une cascade de 28 mètres de hauteur, dont la force motrice fait marcher un important moulin et une scierie qui sont les principales sources de revenus du monastère. La *Glacière* est sur le territoire de Chaux-lez-Passavant, dans une colline boisée qui se trouve à l'est de l'abbaye.

2° *Chemin de fer et route de voitures.* — Départ par la ligne de Belfort. — Le chemin de fer remonte le cours du Doubs, dans une vallée très pittoresque et riche en souvenir des vieux âges : au sortir du tunnel de Palente, vue du château de Montfaucon et de l'importante forteresse moderne qui le domine ; château du Grand-Vaire, sur un promontoire, construction de la famille Boisot dans la seconde moitié du XVIIe siècle, quartier général du prince de Lichtenstein durant le blocus de Besançon, en 1814 ; papeterie de Deluz ; mines de fer de Laissey, dominées d'un côté par le pic d'Aigremont (chapelle recouvrant les ruines d'un vieux château, panorama splendide) et commandées sur l'autre rive par les côteaux boisés qui portent les restes du château-fort de Vaite. Laissey est un rendez-vous de pêcheurs, où se trouvent plusieurs auberges. — Descente à cette station, traversée du Doubs par un pont correspondant

à une route qui sillonne les pentes que le château de Vaite domine. Cette route (12 kil.) passe par Champlive et Glamondans, puis se raccorde, un peu avant Côtebrune, avec celle qui conduit à Aïssey, c'est-à-dire à l'entrée du vallon de l'Audeux.

La *Glacière* se compose de deux cavernes successives, dont l'entrée, à peu près exactement tournée au nord, a la forme d'une gueule de gigantesque boite aux lettres. Le glissoir intérieur est une pente rapide, sur laquelle un sentier fait des lacets. La voûte de la première caverne a 33 mètres d'élévation. Cette première excavation s'élargit pour constituer la Glacière proprement dite. Celle-ci à la forme d'un triangle ouvert à sa base, dont les côtés, à peu près égaux, ont environ chacun 50 mètres. Dans ce réduit, qui est abrité contre le soufle des vents chauds, les suintements de la voûte tendent à se congeler et à produire des cristaux de glace analogues aux stalactites et aux stalagmites des grottes ordinaires. Les plus fortes chaleurs de l'été n'amoindrissaient jadis que faiblement la quantité de glace emmagasinée; mais la commune de Chaux-lez-Passavant, propriétaire de la double caverne, ayant fait détruire, pour en tirer profit, les blocs glaciaires qui décoraient ce souterrain, il en est résulté un amoindrissement de la puissance frigorifique du local, et par suite un obstacle à la formation actuelle de la glace.

Contre l'une des parois de la première caverne, on voit les restes d'un muraillement construit pour faciliter l'accès d'une grotte supérieure aux villageois qui s'y réfugièrent en 1636, c'est-à-dire pendant la période aiguë de la guerre franco-suédoise, dont les calamités firent perdre à la province de Franche-Comté les neuf dixièmes de ses habitants.



Mont-Rapon
Fontaine-Ecu
En Chastres
Champ Forgeron
La Butte
Casernes
Canot
Vieilles Perrières
LE POLYGONE
La Grette
Fort du Chaudanne

TABLE

MONUMENTS RELIGIEUX.

ÉGLISES CATHOLIQUES :

ÉGLISES DISSIDENTES :

ÉGLISES PARTICULIÈRES OU CONVENTUELLES :

MONUMENTS ET ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES.

MONUMENTS CIVILS.

MAISONS HISTORIQUES.

Besançon. Imprimerie Dodivers.



BESANÇON
Valentin
Ecole
Pirey
S.t Claude
la Chaille
Chalezeule
Chalezeule
Montfaucon
Morre
Gennes
Saône
la Vèze
Beure
Avanne


3 2044 013 001 417

